

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.



VOL. XXXVI—No 8 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 11 JUIN 1948 PRIX: CINQ SOUS

Péril rouge

Communisme et presse

Cet article est le neuvième d'une série en vue d'éclairer les lecteurs de "LA LIBERTE ET LE PATRIOTE" sur la grave menace de la conspiration rouge.

La propagande communiste est très intense, dans notre pays, parmi les gens de race et d'origine étrangères. Il est vraiment étonnant de constater cette insistance de Moscou auprès des Ukrainiens, des Finlandais, des Juifs, des Bulgares, des Croates, des Tchèques, des Hongrois, des Lithuaniens, des Norvégiens, des Polonais, des Serbes, des Slovaques. Ces différentes nationalités sont atteintes par une presse spécialement organisée pour elles, tandis que les nationalités française et anglaise semblent à peu près négligées. En effet, les journaux communistes anglais sont seulement au nombre de trois, dont l'hebdomadaire **Canadian Tribune**, de Toronto, ayant pour éditeur Leslie Morris; le mensuel **Monthly Public Affairs**, publié par Charles Sims, conseiller municipal de Toronto; et l'hebdomadaire **Pacific Tribune**, publié à Vancouver, par Tom McEven. La circulation de ces journaux ne dépasse pas les quelques milliers d'exemplaires. Parmi la population de langue française, dans la province de Québec, circule le journal communiste **Combat**, saisi dernièrement par les officiers de la Police provinciale, et dont la distribution, encore minime, est favorisée par le service de la poste.

Comme nous l'affirmons plus haut, la propagande communiste se fait surtout parmi les Slaves, les Allemands, les Finlandais et les Hongrois.

Le groupe Slave

Ce groupe comprend les Bulgares, les Croates, les Tchèques, les Polonais, les Russes, les Serbes, les Slovaques, les Slovènes et les Ukrainiens. D'après le recensement de 1941, ces gens sont au nombre de 624,508 et renseignés, dans le domaine de la presse, par 32 publications dont 20 de droite, 3 à tendance communiste et 9 franchement communistes. Parmi ces derniers, mentionnons: le **New Time** (Novo Vreme), hebdomadaire pour les Bulgares et publié à Toronto, dont la circulation est d'environ 5,500; le **People's News** (l'Udove Zvest), hebdomadaire pour les Tchèques et les Slovaques, publié à Toronto et dont la circulation est approximativement 3,000; le **Weekly Chronicle** (Kronika Tygodniowa), publié à Toronto, pour les Polonais, avec une circulation de près de 5,000; **l'Ukranian Word** (Ugrainske Slovo), hebdomadaire pour les Ukrainiens, publié à Toronto, avec une circulation de 5,900; **l'Ukrainian Life** (Ukrainske Zhittia), autre hebdomadaire pour les Ukrainiens, publié à Toronto, et dont la circulation atteindrait les 8,000; le journal **The Herald** (Vestnik), pour les Russes, et le **Serbian Herald** (Srpski Glasnik), pour les Serbes. Ces deux derniers journaux sont aussi publiés à Toronto.

Le groupe d'origine teutonique

Ce groupe comprend les Danois, les Allemands, les Islandais, les Norvégiens, les Suédois. Leur nombre s'élève à 709,285 et ils ont à leur service 25 journaux et revues dont 23 de droite, un sympathique à l'idéologie communiste et un spécialement voué à la cause de l'éducation.

Le groupe Hongrois-Finlandais

Les Hongrois et les Finlandais sont au nombre de 96,281. Ils ont 9 journaux dont 3 de droite, 3 religieux et 3 communistes. Parmi les journaux communistes, les deux principaux sont: le **Liberty** (Vapaus) publié trois fois par semaine à Sudbury pour les Finlandais et ayant une circulation de 4,000; le **Canadian Hungarian Worker** (Kanadai Munkas), hebdomadaire pour les Hongrois, publié à Toronto et dont la circulation est près de 4,000.

Les Juifs ont leur journal communiste, le **Canadian Jewish Weekly**, publié, lui aussi, à Toronto.

Le nombre de journaux publiés au Canada en langues slave, allemande, finlandaise, hongroise et juive est de 74 dont 14 sont franchement communistes. Ce petit nombre de journaux à la solde de Moscou, forment l'opinion de 20,000 membres du Parti communiste qui, sur le nombre de 25,000, se recrutent parmi les gens des races ci-dessus mentionnées. Le rapport du sixième Congrès du Parti communiste, en 1929, affirme ce qui suit: "Quoique la très grande majorité des ouvriers canadiens appartiennent aux races française et anglaise, 95% de l'effectif du Parti se recrutent parmi les Finlandais, les Ukrainiens et les Juifs." Aujourd'hui, ce pourcentage est réduit à 75% ou à 80%, car les autres groupes raciaux se sont inscrits plus nombreux dans ce Parti communiste. Mais, d'autre part, nous pouvons admettre que 80% des gens de nationalités étrangères sont fidèles aux traditions spirituelles, nationales et sociales du Canada. Faudrait-il donc, qu'ici comme ailleurs, une infime minorité dirigée par Moscou, soit capable d'imposer sa volonté révolutionnaire à la population du Canada. Pourtant le danger est là. Que ceux qui ne croient pas à cette menace aillent dans le Nord de l'Ontario et discutent, un tant soit peu, avec les mineurs, avec les bûcherons et ils comprendront facilement pourquoi nous attirons l'attention sur le péril rouge. Les chefs du Parti communiste canadien s'acharnent à convaincre les ouvriers de la nécessité de la révolution, et ils entretiennent cette flamme révolutionnaire par un réseau de presse alimentée, à même la source, qui est Moscou.

La semaine prochaine, nous étudierons la pensée sociale de l'Eglise vis-à-vis le communisme.

Gustave SAUVE, O.M.I.

Le concours de français

Les résultats du concours de français, organisé par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, seront publiés au complet dans le prochain numéro de "La Liberté et le Patriote". Les photos des lauréats des grades 9 à 12 paraîtront également à cette occasion.

Les conservateurs victorieux aux élections tenues lundi en Ontario

Le premier ministre Drew est défait dansson comté. La CCF a réalisé des gains considérables. Les libéraux font pauvre figure.

TORONTO — Les Ontariens ont réélu le gouvernement progressiste conservateur de l'hon. George Drew lundi. Mais M. Drew lui-même a perdu sa circonscription et la Cooperative Commonwealth Federation remplace le parti libéral comme opposition officielle.

La C.C.F. a fort diminué la majorité qu'avait obtenue le parti progressiste conservateur à l'élection de 1945. Le parti ministériel conserve pourtant 53 sièges sur 90, à l'Assemblée législative.

Voici le résultat de l'élection comparé à celui de l'élection de 1945:

	1948	1945	
Prog. cons	53	66	sièges
C.C.F	22	8	"
Libéraux	12	11	"
Ouv.-prog.	2	2	"
Lib.-ouvriers	1	3	"
Total	90	90	"

Dès le début la réélection du ministère a semblé assurée; à 8 h. 44 lundi soir, la Presse Canadienne l'a annoncée. Mais les gains de la C.C.F. ont aussi paru très tôt. Ils ont été considérables surtout dans les 17 circonscriptions de Toronto et d'York, traditionnellement conservatrices et dont aucune n'était représentée par un député C.C.F. à la dernière Assemblée législative.

Le parti progressiste conservateur occupait 15 des 17 sièges; la C.C.F. lui en a enlevé 11. Les ouvriers-progressistes ont gardé les 2 circonscriptions qu'ils avaient depuis l'élection précédente. Le chef de la C.C.F. provinciale est M. E.-B. Jolliffe, âgé de 39 ans.

La défaite de M. Drew

Le vainqueur de M. Drew dans Toronto-High Park est M. William H. Temple, âgé de 50 ans, agent de commerce. Né à Montréal, M. Temple a vécu en Saskatchewan; il a servi dans le C.A.R.C. en 1914-1918 et 1939-1945, est père de deux enfants. En 1943, M. Drew l'avait défait à quelques centaines de voix de majorité.

Cette fois c'est la question des bars qui a servi de terrain de lutte à MM. Drew et Temple. Toronto-High Park est de tradition prohibitionniste. Or M. Temple a soutenu que si le gouvernement Drew était réélu, il autoriserait l'établissement d'un bar dans la circonscription. M. Drew l'a nié, et d'ailleurs a défendu la politique de son gouvernement sur l'alcool. M. Temple a obtenu 1,015 voix de majorité.

Aussitôt le résultat connu, on s'est demandé si quelque député offrirait sa circonscription à M. Drew. Ce dernier a déclaré qu'il était "trop tôt pour décider s'il chercherait à se faire élire ailleurs. L'hon. Tom Kennedy, ministre de l'Agriculture, a été élu à une bonne majorité dans Peel. Il dit qu'il serait heureux de céder son siège à M. Drew.

Autres ministres battus

Deux autres ministres ont été vaincus. M. William Dennison, C.C.F., a défait l'hon. M. Michener, secrétaire provincial, dans Toronto-Saint-David; M. Campbell Calder, libéral, a défait l'hon. W.-G. Webster, ministre sans portefeuille, à London.

Le révérend M.-C. Davies a été élu député progressiste conservateur de Windsor-Walkerville. Aussitôt après il a offert son siège à son chef, l'hon. M. Drew, défait dans Toronto-High Park.

Réélection du chef libéral

M. Jolliffe n'était pas député à la dernière assemblée. Cette fois il a remporté York-South contre MM. W.-S. Gibson, progressiste conservateur, et Ragnar Johnson, libéral. L'hon. Farquhar Oliver, chef du parti libéral provincial, âgé de 44 ans, a été réélu dans Grey-South, qu'il représente depuis 1926. Il a vaincu trois adversaires: M. H.-A. McCauley, progressiste conservateur; Mlle Alice Katool, C.C.F.; M. Arnold Russel, Union des Electeurs.

La seule femme élue est Mlle Agnes Macphail, C.C.F., dans York-East. Les cinq autres candidates ont été défaites. Mlle Macphail fut la première femme élue à la Chambre des communes, en 1921. Elle avait gagné York-East à l'élection provinciale de 1943, mais avait été défaite en 1945.

Propagande subversive



Des officiers de la police provinciale examinent des feuillets de propagande communiste saisis dans la "Victory Book Shop, Ltd.," à Montréal, récemment. On voit ici de gauche à droite: les officiers **Michel Smolla, P. Pelland, A. Desbiens** et **Paul Benoit**, chef de l'escouade.

Beau geste des protestants du Québec

Québec — Les écoles protestantes du Québec célébreront le 7 novembre prochain la fête de la Langue Française, à l'occasion du centenaire de la reconnaisance officielle du français comme langue parlementaire au Canada. Cette reconnaissance était survenue le 11 août 1848; mais ce centenaire ne pourrait être observé commodément pendant la période des vacances scolaires.

Le 7 novembre donc, tous les professeurs d'écoles protestantes feront usage du français seulement pour leurs cours de la journée et les élèves devront répondre dans la même langue. Le programme de la fête comprend des débats, des récitals de chansons et des pièces de théâtre, le tout dans notre langue.

Le comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique organisera aussi un concours littéraire sur la valeur du bilinguisme, avec un premier prix de $75. Les juges en seront MM. A.-J. West, du "Montreal Star", G.-H. Carpenter, de la "Gazette", et A.-G. Penny, du "Chronicle Telegraph".

Un autre prix de $50 sera adjugé à l'élève de langue anglaise qui composera le poème le meilleur en langue française. Ce prix est offert conjointement par les recteurs de l'université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, et celui de l'université Laval, Mgr Ferdinand Vandry.

Benès a résigné ses fonctions

PRAGUE — Les bureaux du premier ministre communiste Klement Gottwald ont confirmé la nouvelle que le président de la république tchèque, Edouard Benès, a résigné ses fonctions. Sa démission a été acceptée au cours d'une séance spéciale du cabinet. M. Benès quitte ainsi la vie politique européenne après y avoir figuré au premier rang pendant 30 ans sans interruption. Ministre des Affaires Etrangères de Tchécoslovaquie en 1918 et bras droit du président-fondateur de l'Etat, Thomas Masaryk, Benès lui avait succédé en 1935.

LES JOURNEES SOCIALES

Le rapport des Journées Sociales paraîtra dans le numéro de la semaine prochaine.

25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Ulysse Forest

Dimanche et lundi derniers, les 6 et 7 juin, la paroisse de St-Norbert et un grand nombre de parents et d'amis ont fêté le 25ème anniversaire de sacerdoce de M. l'abbé Ulysse Forest, curé de St-Norbert.

Un comité de paroissiens, composé de Mme Y. Blain, comme présidente; de MM. Boulet et A.-A. Cormier, comme vice-président et secrétaire, avec Mme A. Ritchot, comme trésorière, avait été nommé. Les autres membres du comité étaient: Mmes E. Houde et Kenny, Mlle Desautels et MM. Girouard et G. Cloutier.

On trouvera les photos que notre photographe, M. Gene Gauthier, a prises à l'occasion des fêtes en l'honneur de M. l'abbé U. Forest, dans les pages 11 et 12.

Les fêtes s'ouvrirent dimanche soir, le 6 juin, alors que les élèves du couvent et de l'école des garçons offrirent une séance à leur vénéré pasteur.

Voici le programme de la séance qui fut offerte à M. l'abbé U. Forest par les élèves du couvent.

Choeur: Viens dans les champs fleuris, A. Laliberté, par les élèves.

Harmonium et piano: Le roi de la forêtt, S.G. Kiesling, Madeleine Jean, Jeannine Toupin, Lorraine Parent.

Hommage au Jubilaire: Le rayonnement du sacrifice dans la gloire d'un Jubilé.

Prologue: Juliette Benjamin, Gerbe de blé, Lorraine Trudel, Grappe de raisin, Joan Degagné, Calice et patène, Monique de St-Denis, Choeur des fidèles, un groupe d'élèves.

Duo de piano: Danse des Démons, Edouard Holst, Fleur-Ange et Yvette Cormier.

Gymnastique: Rose Drill, Un groupe de petites.

Harmonium et piano: La première violette, Mendelssohn, Lorraine Parent, Lorraine Trudel.

Hommage au Jubilaire: Chant, Les élèves de l'Ecole des garçons.

Dialogue: La route du paradis, Jeannine Toupin, Jeanne Lussier.

Adresse: Présentation de fleurs naturelles et spirituelles.

M. l'abbé U. Forest

En termes émus, M. le Curé remercia S. Exc. Mgr Tétrault d'avoir bien voulu rehausser de sa présence cette fête jubilaire; présence d'autant plus appréciée qu'ils sont co-paroissiens et unis par des liens de famille.

Il remercia chaleureusement les élèves et leurs institutrices du magnifique travail qu'ils avaient préparé pour ce jubilé d'argent, des prières offertes à ses intentions et des cadeaux. Il s'est dit heureux de l'affection et de la confiance que les enfants lui témoignent, preuve tangible qu'ils sont à l'aise avec lui. . . "Aussi, dit-il, ils savent combien je les aime en retour". . .

Faisant allusion au programme, il dit sa surprise qu'on ait pu découvrir toutes les activités accomplies pendant 25 ans; douces réminiscences pour lui du chemin parcouru pendant ce quart de siècle. . .

En voyant la nombreuse assistance, il ajouta: "Je sens que je ne suis pas seul, chers paroissiens, puisqu'en dépit de la pluie torrentielle vous êtes venus nombreux vous associer à mon hymne d'actions de grâces. Je vous invite à revenir tous vous unir à moi, demain, au Saint-Sacrifice de la Messe et au repas de famille qui sera préparé pour la circonstance."

Messe d'actions de grâces

Le lendemain, lundi 7 juin, à 10 h., M. l'abbé Forest chanta la messe en présence d'un évêque, d'une vingtaine de prêtres et religieux, des membres de sa famille et de ses paroissiens auxquels s'étaient joints de nombreux amis. Le jubilaire était assisté du R. P. Anselme, de la Trappe de St-Norbert, et de M. l'abbé Armand Hébert, curé de St-Adolphe, ancienne paroisse de M. l'abbé Forest.

(Suite à la douzième page)

Défaites des libéraux mardi

OTTAWA — Le parti libéral vient de perdre deux des sièges qu'il détenait aux Communes. La C.C.F., qui s'était déjà assuré celui de Yale, en Colombie-Canadienne sur les conservateurs-progressistes, il y a quelque temps, a remporté cette semaine deux autres élections complémentaires fédérales, à Vancouver-Centre et dans le comté d'Ontario, province du même nom, près de Toronto. Ce succès est d'autant plus frappant que ces deux comtés étaient jusqu'ici des forteresses du parti ministériel.

Dans Vancouver-Centre, le vainqueur est un étudiant en droit de 28 ans, Rodney Young, qui faisait ainsi ses premières armes politiques. Le triomphateur dans l'Ontario, Arthur Williams, possédait déjà par contre une expérience parlementaire. Ce chef ouvrier de 52 ans, né au Pays de Galles, avait été membre de la Législature ontarienne de 1943 à 1945.

M. Alyre Sirois, de Vonda, boursier

LAKE SUCCESS — Trois Canadiens sont au nombre des 54 étudiants de 33 pays qui commenceront le 12 juillet prochain un "internat" de 8 semaines au siège des Nations unies.

Deux des boursiers canadiens ont été choisis par l'association des Nations unies du Canada. Les élus canadiens sont: Mlle Suzanne Barrière, à Montréal; M. Alyre Sirois, de Vonda, Sask., et Mlle Christine E. Waller, de Galt, Ont.

Lettre de Paris

Nouveaux épisodes de la lutte pour la liberté scolaire

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Avec la nationalisation des écoles privées des houillères, la grève administrative des municipalités de Vendée et le décret Poinso-Chapuis du 22 mai sur les attributions des Associations familiales, la bataille scolaire est entrée dans une phase nouvelle. A la guerre de position menée depuis la Libération a succédé une guerre de mouvement, illustrée par la sortie désespérée des Vendéens qui se refusent à laisser mourir leurs écoles catholiques.

Nous avons déjà eu l'occasion d'exposer, ici même, les données complexes du problème scolaire français dominé par les antagonismes politiques bien plus que par les haines religieuses. Rappelons simplement les grandes lignes du sujet.

En vertu de la loi Falloux de 1850, qui a institué en France le principe de la liberté de l'enseignement, les catholiques ont ouvert des écoles primaires, secondaires et supérieures à travers tout le pays. Ces établissements, qui accueillent actuellement plus du tiers de la population scolaire, ils les ont fait vivre de leurs deniers, sans aucun concours de l'Etat. C'est, à l'heure actuelle, une charge qui s'élève **à plus d'un milliard de francs** par an.

Durant l'occupation, le gouvernement du maréchal Pétain avait cru bon, pour des motifs trop longs à analyser dans le cadre de cet article, d'accorder le soutien de l'Etat à l'enseignement catholique, à qui ont été affecté des subventions publiques. Mais à la Libération, en vertu d'une curieuse règle politique qui veut que tous les actes de Vichy aient été mauvais, les socialistes et les communistes exigèrent du général de Gaulle et obtinrent la suppression totale de l'aide de l'Etat aux écoles privées.

Douloureusement surpris par un geste sectaire qui heurtait profondément leur sens de la justice, les catholiques ont fait face avec courage à la situation nouvelle. Par un effort financier prodigieux, ils ont maintenu ouvertes leurs écoles et assuré à leurs enfants l'instruction de leur choix. Cet effort cependant, dont l'ampleur augmentait sans cesse en raison même du succès de l'enseignement libre et de l'aggravation des charges, il était évident qu'il serait limité dans le temps. Si aucune solution n'intervenait du côté du gouvernement, les écoles catholiques, et avec elles la liberté de l'enseignement, étaient condamnées à mort.

Dans l'Ouest surtout, en Bretagne, en Vendée, où les établissements catholiques reçoivent la presque totalité des enfants, l'émotion fut considérable. La politique s'en mêlant fâcheusement de part et d'autre, le problème prit rapidement un aspect nouveau, violent et passionné, qui rend au-

(Suite à la neuvième page)

Les ressources de l'histoire

Eglise et Etat en France

Par Thomas GREENWOOD

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La nature et les variations des relations entre le spirituel et le temporel donnent les motifs de base de l'histoire nationale et de l'histoire universelle des peuples. On ne saurait comprendre les événements du monde sans tenir compte de ces relations qui représentent, à leur manière, la tension intime des consciences en face de problèmes qui les troublent et les efforts incessants de l'Eglise catholique pour maintenir dans le concret la pureté de la doctrine évangélique, tout en apaisant les esprits. Les illustrations de ce principe sont la trame même de l'histoire: on peut en prendre à chaque époque et en chaque lieu. L'occasion de trois beaux livres nous permet de nous concentrer pour cette fois sur la France, qui reste une terre de prédilection pour les manifestations de l'esprit catholique sur le vaste plan de la nation et même du monde.

Il s'agit de **l'Histoire Religieuse de la France Contemporaine** par Adrien Dansette (528 pages, 1948), de **L'Eglise Catholique en France sous l'Occupation** par Mgr Guerry (379 pages 1947) et de **Huit Ans au Vatican** par l'ambassadeur François Charles-Roux (398 pages, 1947), auquel on pourrait ajouter en matière d'introduction **L'Eglise et la Souveraineté de l'Etat** par le R. P. Joseph Lecler (250 pages, 1946), tous les quatre publiés par Flammarion, la maison parisienne bien connue.

L'excellente étude théorique du Père Lecler donne un aperçu très clair de la distinction et de l'accord de l'Eglise et de l'Etat selon la doctrine catholique, en insistant sur la primauté du spirituel, par son expression pratique à travers les siècles et par l'analyse des théories de pouvoir indirect qui permet la licéité de certaines formes modernes de gouvernement. Le livre de l'historien Dansette nous explique les détails d'un panorama grandiose

(Suite à la neuvième page)

Les lauréats du concours de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Classification

CLASSE A: Toute classe (non école) comprenant un ou deux grades. (Programme de l'A.E.C.F.M.)

CLASSE B: Toute classe (non école) comprenant trois ou quatre grades.

CLASSE C: Toute classe ayant plus de quatre grades.

Le grade XII est dans la classe A quelle que soit l'école.

Il n'y a que deux classes (A et B) au grade XI.

GRADE XII

Bourse de $100.00

Dolorès Radford, Institut Collégial St-Joseph ... 90%

Bourse de $50.00

Aline Trudel, école Dubuc, St-Adolphe ... 89%

Rédaction

Alma Desrosiers, école Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne des Chênes ... 94%

GRADE XI

Emerence Valcourt, Institut Collégial St-Joseph, classe A ... 94%
Rose Philippe, école St-Claude, classe B ... 88%

Rédaction

Eveline Bolduc, Institut Collégial St-Joseph, classe A ... 90%
Clémence Nadeau, école St-Joachim, La Broquerie, classe B ... 87%

COURS DE COMMERCE

Irène Hamonie, Institut Collégial St-Joseph, ... 95%

GRADE X

Jeannette Hénault, école Centre, St-Jean-Baptiste, classe A ... 97%
Lucille Arbez, école St-Claude, classe B ... 91%
Wilfrid Fillion, école St-Joseph, St-Joseph, classe C ... 88%

Rédaction

Anita Delorme, école Dubuc, St-Adolphe, classe A ... 100%
Yolande Combot, école St-Laurent, classe B ... 96%
Wilfrid Fillion, école St-Joseph, St-Joseph, classe C ... 80%

GRADE IX

Rose-Marie Bissonnette, école Centre, St-Jean-Baptiste, classe A 96%
Anne-Marie de Moissac, école St-Claude, classe B ... 94%
Catherine Holmes, école Lafortune, Woodridge, classe C ... 84%

Rédaction

Annette Desautels, école Centre, St-Jean-Baptiste, classe A ... 96%
Thérèse Normandeau, école St-Joachim, La Broquerie, classe B 90%
Marie Delorme, école St-Joseph, St-Joseph, classe C ... 84%

GRADE VIII

Marguerite Joyal, école Ste-Agathe, classe A ... 94%
Blanche Caron, école Decorby, St-Lazare, classe B ... 87%
Léo Nault, école Richer, Thibaultville, classe C ... 91%

Rédaction

Hervé Beaulieu, école Provencher, St-Boniface, classe A ... 93%
Hélène St-Pierre, école Lorette Centre, Lorette, classe B ... 90%
Léo Nault, école Richer, Thibaultville, classe C ... 85%

Histoire du Canada

Lorraine Campeau, école des Filles, St-Norbert, classe A ... 100%
Eveline Dufault, école Coquart, Ile-de-Chênes, classe B ... 100%
Gisèle Lévesque, école Otterburne Centre, classe C ... 100%

GRADE VII

Claire Lavallée, école Inverness, Letellier, classe A ... 94%
Vernette Aquin, école Elie, classe B ... 90%
Claudette Lavack, école Richer, Thibaultville, classe C ... 88%

Rédaction

Philomène Courcelles, école Ste-Agathe, classe A ... 95%
Madeleine Rey, école St-Claude, classe B ... 85%
Jeanne Boulanger, école Grande Clairière, classe C ... 88%

Histoire du Canada

Charles Dandeneault, collège de St-Pierre-Jolys, classe A ... 100%
Yolande Trudeau, école Coquart, Ile-de-Chênes, classe B ... 100%
Hélène Brunet, école St-Joseph, classe C ... 100%

GRADE VI

Yvonne Dawson, Institut Collégial St-Joseph, classe A ... 93%
Gisèle Houde, école Elie, classe B ... 92%
Raymond Guigueno, école St-Benoit, St-Claude, classe C ... 95%

Rédaction

Alice Leclair, école Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne des Chênes, classe A ... 100%
Jeannette Boyer, école Richard, Somerset, classe B ... 94%
Thérèse Grenier, école Grenier, St-Labre, classe C ... 100%

Histoire du Canada

Olive Durand, école Notre-Dame de Lourdes, classe A ... 100%
Louise Trudel, école du Précieux-Sang, St-Vital, classe B ... 100%
Cécile Hébert, école Carey, St-Pierre-Jolys, classe C ... 100%

GRADE V

Alice Marchand, école Ste-Anne de l'Eglise, Ste-Anne des Chênes, classe A ... 97%
Claire Lafantaisie, couvent de St-Malo, classe B ... 95%
Michel Legal, école Dugas, Ste-Geneviève, classe C ... 90%

Rédaction

Suzanne Larivière, Institut Collégial St-Joseph, classe A ... 100%
Bernard Landry, école Lorette Centre, Lorette, classe B ... 94%
Yvonne Godard, école Richer, Thibaultville, classe C ... 100%

Histoire du Canada

Lucien Charrière, école Provencher, St-Boniface, classe A ... 100%

GRADE IV

Laurette Brodeur, Institut Collégial St-Joseph, classe A ... 98%
Paul Desrosiers, collège de St-Malo, classe B ... 100%
Juliette Rheault, école St-Léon, classe C ... 97%

Rédaction

Jeanne Nault, école Laurier, classe A ... 100%
Gérarda Therrien, école Lorette Centre, Lorette, classe B ... 100%
Richard Roy, école St-Viateur-Est, Otterburne, classe C ... 100%

Grande Récollection des anciens Retraitants et retraitantes du Manitoba

Dimanche 27 juin

PROGRAMME

A.M.

8. h. —Messe basse de communion au Collège de St-Boniface. Célébrant: S. Exc. Mgr Georges Cabana, arch.-coadj. Brève allocution: S. Exc. Mgr Georges Cabana.

10 h. —Messe basse à la Salle Jubinville. Célébrant: T.R.P. Scheffer, O.M.I., Provincial. Brève allocution: T. R. P. Scheffer, O.M.I.

11 h. —A la Salle Jubinville — Pour hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles réunis.
Conférence: "Le Christ dans votre vie." — R. P. Denys Jubinville, O.M.I.

12 h. —Diner champêtre sous bois au Parc Provencher. L'on est invité à apporter son diner. On servira toutefois, sur le terrain, sandwiches, café, liqueurs, crème à la glace, etc.

P.M.

2 h. —Salle du Collège: Réunion des dames et des demoiselles.
Salle Jubinville: Réunion des hommes et des jeunes gens.

3 h. —Salle Jubinville: Réunion commune — Hommes, femmes, jeunes filles et jeunes gens
Allocutions par: M. l'abbé Léo Blais,
M. Céleste Muller, Inspecteur d'écoles,
S. Exc. Mgr Georges Cabana.

4 h. 30—Salut du Très Saint Sacrement.

8 h. 30—Concert sacré à la Cathédrale (au profit de l'autel) Mlle Louise Roy, cantatrice.

"C'est de grand coeur que Nous approuvons, recommandons et bénissons la grande journée de récollection de tous les anciens retraitants et retraitantes du Manitoba, organisée par la Maison des Retraites Fermées, le 27 juin prochain.

Nos fidèles savent l'intérêt que Nous avons porté et portons encore à l'Oeuvre des Retraites Fermées qui devient de plus en plus nécessaire.

Que tous ceux et celles qui le peuvent viennent à cette journée de récollection: c'est notre ardent désir!

Avec notre affectueuse bénédiction."

Georges Cabana,
Archevêque-Coadjuteur de St-Boniface.

Amie de la vérité, l'Eglise admire et aime le progrès du savoir humain à l'égal de celui des arts et de tout ce qu'elle sait être apte par sa beauté et sa bonté à exalter l'esprit et à promouvoir le bien. PIE XII.

Qui touchera le coeur d'un homme si l'âme d'un enfant ne le touche pas? — LACORDAIRE.

* * *

Les coeurs qui souffrent et qui sont b r a v e s sont les g r a n d s coeurs.—René BAZIN.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Tony Zale l'emportera sur Rocky Graziano. Voilà pour le moins une prediction audacieuse et pourtant, après avoir étudié attentivement les films des deux premières batailles entre ces deux hommes nous ne pouvons n'en venir qu'à cette conclusion. La réputation de Graziano comme cogneur sensationnel a été un peu surfaite et si on jette un oeil sur le record de Rocky, on constate que les adversaires qu'il a mis hors de combat avaient pour la plupart l'habitude du sommeil pugilistique. Son plus grand triomphe a été celui qu'il enregistrait sur le solide Tony Zale lors de leur deuxième bataille et là encore, il faut bien reconnaitre que Zale avait eu le dessus pendant cinq des six rondes que dura l'engagement. On se souvient qu'au premier combat entre ces deux hommes, Zale avait absorbé les meilleurs coups de Graziano pour se relever du tapis à la troisième ronde et abattre son jeune adversaire à la sixième, avec une attaque au corps. Le Graziano du premier combat frappait-il plus fort que celui du combat de ce soir (mercredi?) Nous ne le croyons pas, et nous demeurons convaincu que le seul moyen pour Rocky de sortir vainqueur de l'arène sera de gagner par K.O., car il ne peut songer à remporter la décision sur Zale.

Premier combat

La première bataille entre ces deux pugilistes avait vu un jeune Graziano, déterminé et en excellente condition physique, monter dans l'arène contre un vétéran qui sortait alors de la marine américaine et qui n'avait pas encore fait face à une opposition aussi puissante que celle de Graziano. Et pourtant, Rocky, après s'être lancé avec furie à l'attaque de Zale dans les deux premières rondes, manquait la chance de sa vie de gagner la bataille à la troisième en expédiant Zale au tapis pour quelques secondes sans pouvoir y mettre le point final. On se souvient du ralliement sensationnel de Zale qui se releva, tout sanglant, pour foncer à son tour sur Graziano, lui donner une petite leçon de boxe et le mettre finalement hors de combat avec une série de durs coups au corps. Dans le temps, il s'était même trouvé des gens pour mettre en doute le courage de Rocky mais personne de ceux qui assistaient à la bataille pensait ainsi, ayant été à même de juger de la furie des dernières attaques de Zale.

Tony qui n'avait pas encore les jambes bien déliées démontra tout de même qu'il pouvait frapper avec autant de force que son adversaire plus jeune et mieux entrainé.

La deuxième bataille

A leur deuxième rencontre les rôles furent renversés de façon tout à fait étrange. Graziano, que tout le monde favorisait pour sa jeunesse et sa force, n'était pas de taille à lutter contre le rusé Zale dans les trois premières rondes. Mais à la quatrième, Rocky plaça un coup formidable à la tête de Tony et ce coup lui donna la victoire. Zale ne put se remettre assez rapidement pour éviter le feu meurtrier du jeune pugiliste du Bronx qui, après avoir ébranlé son adversaire, retrouva tout son courage et toute sa furie, et massacra Tony jusqu'à ce que l'arbitre mette fin à la bataille. Mais, comme dans le premier combat, c'est encore Zale qui avait fait montre de plus de courage et de plus d'habileté. Que le coup de Graziano à la quatrième ait été chanceux ou non, personne ne le saura, mais chose certaine, c'est seulement quand Rocky s'est aperçu qu'il avait fait mal à son adversaire qu'il se décida d'attaquer avec toute la furie qui lui permis d'abattre des adversaires moins puissants que lui par le passé. Fait intéressant à noter cependant, Graziano dans ses deux combats n'a pu prendre l'initiative des attaques et il a dû attendre une ouverture qui ne viendra peut-être pas à leur troisième match.

L'entraînement

Les deux hommes depuis leur dernier combat n'ont pas eu à livrer de batailles importantes, il est vrai Zale, parce qu'il préférait prendre un bon repos et se garder en excellente condition physique dans la suite, en livrant quatre ou cinq batailles d'importance moindre et Graziano parce qu'il en a été empêché par les commissions athlétiques de plusieurs Etats américains. Cette attitude ridicule des Commissions de boxe de certains états causera peut-être la défaite de Rocky, qui, il faut bien l'avouer, n'a pas été impressionnant contre Sonny Horne. Rocky a tout de même passé une remarque très juste après cette bataille: "Que voulez vous de plus de moi, j'ai gagné et c'est cela qui importe." Mais il faut admettre que toutes les enquêtes et toutes les accusations portées contre Graziano n'ont pas dû l'aider moralement à se préparer pour une première défense de son titre. Rocky a beau être nonchalant et frondeur, il n'en demeure pas moins une personne humaine et toutes ces vexations ont dû miner un peu sa réserve d'énergie. Chose certaine, l'inaction forcée dans laquelle il a été maintenu ne l'aidera pas et, contre Zale, le champion aura besoin de sortir tous ses trucs.

Science et force

Pour ce qui est de la boxe scientifique, Zale pourra toujours en montrer à Graziano. Rapide avec ses mains, Tony peut lancer une multitude de coups qui atteignent toujours la cible tandis que Rocky manque souvent ses meilleurs coups et, par le fait même, reste à découvert. Devant un homme comme Zale, cette malheureuse habitude pourrait bien lui être néfaste car Tony sait attaquer avec force et rapidité et sa facilité à forcer Graziano à lancer sa droite dans les airs lors de leur deuxième bataille, indique bien que l'ex-champion a eu tôt fait de percer les quelques petits secrets de Rocky.

Zale est plus âgé que Graziano, il est vrai, et ce handicap sera difficile à surmonter, mais Tony a suivi un entraînement rigoureux et il sait fort bien qu'une autre victoire sur Rocky qui vaudrait la fortune. Il pourrait même quitter le trône des poids moyens avec tout son argent dans ses poches et l'honneur d'avoir laissé le pugilat après avoir regagné un championnat. On dit souvent que les champions ne reviennent pas et c'est peut-être vrai, mais à la lumière de ce qui s'est passé lors du dernier combat entre ces deux athlètes, on se demande si le dicton ne serait pas faux cette fois.

Derniers arguments

Nous choisissons donc Zale pour triompher, d'abord parce qu'il frappe avec autant de force que Graziano. Il l'a démontré à deux reprises en ripostant continuellement aux assauts de Rocky dans leurs deux batailles. Zale boxe mieux que Graziano et il l'a prouvé de façon définitive et indiscutable lors de leur deuxième rencontre, alors qu'après avoir étudié le style de Graziano il eut tout fait de lui faire manquer plusieurs coups. Tony ne sera pas handicapé par la chaleur comme lors de leur première rencontre et il pourra ainsi se battre plus longtemps sans faiblir rapidement. De plus l'ex-champion n'a pas eu les inquiétudes et les soucis de Graziano et, en montant dans l'arène, mercredi soir, il n'y aura rien pour l'ennuyer. Graziano de son côté ne possède pas toute la détermination qu'on lui attribue et il est porté à hésiter quelque peu devant un adversaire plus scientifique que lui. De plus, il sait que sa réputation est en jeux et que s'il perd par K.O. ou autrement, il se trouvera toujours des gens pour dire qu'il avait accepté de prendre une plonge. Dans ses efforts pour en finir rapidement, ne donnera-t-il pas à Zale l'ouverture que ce dernier attendra pour mettre fin à la rencontre?

Combats futurs.

Chose certaine si Graziano l'emporte ce soir il sera encore dans la même situation, qu'avant, c'est-à-dire, incapable de continuer à se battre et défendre son titre. Quant à Zale, la liste des pugilistes qui aimeraient à lui faire face s'allonge à chaque jour et s'il gagne le championnat il ferait bien de quitter l'arène alors qu'il est champion et ne pas prendre d'autres chances. Le combat de ce soir sera sensationnel et nous croyons que Zale l'emportera par décision, ce qui est peu probable, ou par mise hors de combat avant la 10e ronde.

Un consistoire le 21 juin

VATICAN — Le Vatican a annoncé officiellement qu'un consistoire aura lieu le 21 juin, au cours duquel on confirmera la nomination des patriarches et remettra le pallium aux archevêques. Il est aussi question de créer de nouveaux évêques en plus de confirmer la nomination de ceux qui ont déjà été désignés, mais aucun nouveau cardinal ne sera nommé.

PRAGUE — Un projet de loi en ce moment à l'étude en Tchécoslovaquie risque d'y modifier entièrement la situation familiale. On y propose en effet de permettre aux épouses de conserver leur nom de famille personnel après le mariage et de laisser aux enfants le droit de choisir à leur majorité entre le nom de famille de leur père et celui de leur mère.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 11 JUIN

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du Jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—La Bonne Chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes françaises
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Amérique Latine
8.00—Nouvelles
8.05—Ted Plouffe
8.30—A être annoncé
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Centre Récréatif de St-Boniface
9.30—Notre héritage
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 12 JUIN

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—A.E.A.
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Concert Léger
7.30—Vers les Iles Hawaïennes
7.45—Méli-Mélo
8.00—Nos Cowboys Canadiens
8.30—Ecrit la nuit
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 13 JUIN

5.00—Ouverture
5.10—Température
5.15—Notre français sur le vif
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En vaisant
6.30—A l'opéra
7.00—Nouvelles —
7.00—Intermède
7.15—La vie des Quatre
7.30—En Vedette
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nos Classiques
8.30—Le petit concert
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 14 JUIN

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des Agriculteurs
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon Choix
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Amérique Latine
7.45—Méli-Mélo
8.00—Nouvelles
8.05—Colin McDougall et ses musiciens
8.30—Aux Jours d'autrefois
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—En vedette
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MARDI 15 JUIN

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaité du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—A.E.A.
8.00—Nouvelles
8.05—Sérénade pour cordes
8.30—Ecole des parents
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—L'Heure du Concerto
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MERCREDI 16 JUIN

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes—Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—D'un coin à l'autre du Canada
11.10—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des Agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Bonne Chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Ecole Populaire
8.00—Nouvelles
8.05—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaneers
8.30—Dans les Coulisses de l'histoire
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Tribune des livres
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

JEUDI 17 JUIN

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de Choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—Mélodies de Hambleys
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaieté du Bon Vieux Temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon Choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur les ondes de CKSB
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Au Music Hall Français
8.00—Nouvelles
8.05—Pat Pender et ses Happylenders
8.30—Les aventures de Sherlock Holmes
9.00—Nouvelles
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

Les presbytériens veulent surveiller leurs intérêts

TORONTO — Le Révérend A. C. Stewart, de Midland, Ont., a déclaré récemment que le comité administratif de l'Eglise presbytérienne du Canada n'approuve pas le projet d'envoyer un représentant officiel en Angleterre afin d'encourager l'immigration vers le Canada.

Le Dr Stewart a déclaré, devant la 74ème assemblée générale de l'Eglise presbytérienne, que la demande du bureau des missions relative à l'envoi du Rév. H. R. Pickup avait été rejetée. Le Dr Pickup est le directeur de l'immigration de l'Eglise presbytérienne.

M. James Mitchell, de Montréal, a notamment déclaré à ce sujet: "Je pense que nous ne sommes pas très habiles. Nous devrions prendre garde à ce que chaque immigrant soit dirigé vers notre église et non pas vers les autres." Le Rév. James Evans, de Vancouver, ajoute "En Colombie, presque tous les immigrants écossais sont conduits vers l'Eglise Unie du Canada".

M. Bell a déclaré que l'envoi d'un représentant avait été proposé afin de connaître les immigrants presbytériens et de leur trouver un emploi avant leur arrivée au Canada. Il précise "Si nous continuons comme nous le faisons, il ne faudra pas se plaindre de ce que les autres Eglises chrétiennes mettent la main sur cette race". "Il n'a jamais été plus difficile que maintenant d'obtenir des jeunes gens pour en faire des ministres de cette église", a-t-il ajouté.

Conversion possible à la foi chrétienne

TOKYO — Un ministre de l'église presbytérienne, Mme Tamaki Aemura, qui donne des cours d'instruction religieuse à la famille de l'empereur Hirohito, prévoit aujourd'hui que la plupart embrasseront un jour ou l'autre la foi chrétienne.

Elle a précisé que l'impératrice Nagako et ses trois filles suivent régulièrement le cours depuis quelque temps. L'empereur Hirohito et le prince héritier Akihito n'assistent pas à ces cours.

"Je suis convaincue que la fille ainée, la princesse Taka, est déjà formée à la foi chrétienne, a dit Mme Uemura. Les trois filles font des exercices pieux le matin en se levant et le soir en se couchant".

Mme Uemura n'est pas disposée à prédire quelle religion les membres de la famille impériale embrasseront.

Il n'y a pas de doute que les milieux bouddhistes du Japon s'opposeront à la conversion de l'empereur au christianisme.

Le très honorable James L. Isley, député libéral de Digby-Annapolis-Kings, dans la Nouvelle-Ecosse, se retirera du cabinet canadien vers la fin du mois du juin dans le but de reprendre la pratique du droit après un record de 22 ans de vie politique.

St-Boniface

Au Conseil de ville

Un plan d'amélioration des trottoirs de la ville de St-Boniface s'élevant à $25,000 fut approuvé mardi dernier par le comité des travaux publics et des finances. Ce plan sera présenté au conseil sous peu.

Il stipule que $5,000 soient affectés aux réparations de ce genre dans chacun des 5 quartiers de la ville. L'argent nécessaire proviendrait des fonds des travaux publics.

Les travaux commenceront au milieu de juin, si le conseil approuve le projet.

Une délégation, composée de 6 citoyens résidant sur l'avenue Niverville, protesta contre le remplacement des trottoirs de bois par des trottoirs de ciment, à partir de la rue Hillcrest jusqu'à la rue des Meurons. On demanda à la délégation de faire signer une pétition.

Une autre délégation composée de résidents de la rue Champlain qui, à l'exception d'un seul, ont signé une pétition demandant le remplacement des trottoirs de bois par des trottoirs de ciment, présentèrent leur demande qui fut remise au comité des travaux publics.

L'échevin J.-A. Pambrun, président du comité des travaux publics, déclara que la somme de $6,850 fut dépensée pour construire des digues et autres moyens de protection contre les inondations.

Le maire MacLean proposa que la compagnie Despatis, chargée de recueillir les rebuts, ait jusqu'au 20 juin pour remplir son contrat.

Canadiens franç. en route vers Vancouver

Lundi soir, un groupe de concitoyens éminents du Québec passaient par Winnipeg en route pour Vancouver. C'étaient des membres de la Société Royale qui doit tenir sa réunion annuelle à Vancouver, cette année.

S. Exc. Mgr Maurault, recteur de l'Université de Montréal, était du groupe, ainsi que M. l'abbé Albert Tessier et le chanoine Robitaille, historiens bien connus. M. Séraphin Marion, des Archives Nationales, et Mme Marion, M. et Mme Pomarleau, de Québec, le docteur Plouffe, de Montréal, M. Clément Marchand et d'autres. M. l'abbé Maheux, le R. P. Lamarche, O.P., et autres se rendront également à Vancouver.

Opposition à la nationalisation des écoles en Hongrie

BUDAPEST — Les journaux de cette capitale ont publié hier que S. E. le cardinal Joseph Mindszenty, le primat de l'Eglise catholique en Hongrie, a demandé au gouvernement d'abandonner son plan d'étatisation des écoles confessionnelles.

Les relations entre l'Eglise et l'Etat sont très tendues sur la question de savoir qui doit fournir les manuels à ces écoles.

"Le seul moyen de faire cesser l'opposition au plan d'étatisation des écoles confessionnelles, a dit le prélat, c'est que le gouvernement supprime ce plan de son programme".

Le Parlement adopterait le bill d'étatisation le 18 juin.

Dans une lettre pastorale lue dimanche dans toutes les églises catholiques, le cardinal Mindszenty a affirmé que la presse et la radio hongroises ne disent pas la vérité et il a mis en garde les catholiques contre de tels mensonges.

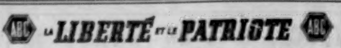
Dans l'intervalle, les journaux contrôlés par le gouvernement ont réclamé "la mise à mort des meurtriers" de l'émeute du 3 juin à Rocspeti durant laquelle un policier a été tué et un autre blessé. Ils ont publié que six personnes, y compris le curé de l'endroit, seront traduites devant les tribunaux.

Bois cédé à Londres par la Yougoslavie

LONDRES — Un porte-parole du Board of Trade a fait savoir que la Yougoslavie va fournir à la Grande-Bretagne du bois de charpente pour une valeur d'environ 500,000 livres ($2,000,000) en vertu d'un accord récemment intervenu.

On paiera pour ce bois en livres sterling et cet argent ne pourra être dépensé que dans la zone sterling. Ce bois servira à fabriquer des meubles, des carrosseries et à d'autres fins.

Le même porte-parole a dit que des experts commerciaux des deux pays sont à préparer un contrat semblable pour du bois mou nécessaire au programme de construction d'habitations en Grande-Bretagne.


Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba,
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 616.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Elections en Saskatchewan

Le 24 juin, les citoyens de la Saskatchewan exerceront leur droit de suffrage, ils éliront le prochain gouvernement. Cet événement revêt une importance primordiale, car du choix que fera l'électorat dépendra le caractère de la nouvelle administration. Nous ne sommes pas sans constater que depuis quelques années des courants d'idées se dessinent sous diverses étiquettes politiques, des doctrines avancées, même radicales, tentent de s'emparer de l'opinion publique.

Avant de déposer leur bulletin, les électeurs devront réfléchir, afin de pouvoir discerner les représentants de l'ordre, de la justice, ceux qui sont plus aptes à procurer le bien de la société. Ils doivent étudier sérieusement les programmes politiques et les candidats. Dans la présente campagne électorale, quatre partis politiques briguent les suffrages de l'électorat: la C.C.F., le parti libéral, le parti conservateur et le parti crédit social. Le parti progressiste ouvrier ou communiste ne présente pas de candidats, ses adeptes ont reçu l'ordre des chefs d'appuyer les candidats C.C.F., en dépit du refus des chefs C.C.F.

Nous tenons à attirer l'attention de nos lecteurs sur la nécessité d'exercer leur droit de suffrage. C'est un devoir de conscience que de prendre part aux élections provinciales. Qu'ils se rappellent les paroles de Pie XI: "Les catholiques sont obligés d'employer toutes leurs forces pour que la vie de la République tout entière se règle sur les principes chrétiens". Qu'ils se renseignent et appuient les candidats les mieux disposés et les plus qualifiés; qu'ils votent pour le parti qui offre les meilleures garanties de restauration sociale et se rapprochent davantage des principes de la morale chrétienne. "Si aucun des candidats n'offre toutes les garanties rêvées, le choix doit porter sur le moins mauvais, sur celui qui respectera du moins quelques-unes des libertés qui nous restent", écrivait S. Exc. Mgr Castel, évêque de Tulle. A la lumière de cette directive, l'électeur catholique et français accordera son appui au candidat, au parti qui présente un programme plus conforme à nos aspirations religieuses et à notre idéal culturel. "L'effort principal des catholiques en cette matière, déclarait Pie XI dans "Inter Catholicos", sera d'envoyer au corps législatif des hommes qui, étant donné les particularités de chaque élection et les circonstances de temps et de lieu, paraissent mieux disposés à veiller aux intérêts de la religion et de la patrie dans l'administration des affaires publiques".

Le Bulletin du diocèse de Reims énumère les qualités du bon candidat. Nous résumons. Le bon candidat est celui qui a la compétence et les capacités pour remplir la fonction qui lui sera confiée ou la volonté et la possibilité d'acquérir la connaissance des problèmes sociaux. Le bon candidat est un homme honnête qui donne lieu de croire prudemment qu'il agira conformément aux lois de la religion et aux exigences du bien commun. Le bon candidat doit être disposé à ne voter que des mesures où seront respectés les droits supérieurs de Dieu. . . , ainsi que les droits imprescriptibles de la conscience religieuse (liberté de pratiquer la religion, de s'en instruire et d'en instruire les autres, les enfants en particulier). Le bon candidat doit avoir la volonté de défendre la famille avec son indissolubilité et son unité, avec sa liberté d'éducation selon ses principes religieux; il doit reconnaître la propriété, avec les droits du capital et du travail, avec les obligations de justice sociale et de charité; il doit reconnaître à l'autorité un caractère sacré dont la fonction est de promouvoir le bien général par de justes législations.

Et nous ajoutons: le bon candidat ne s'affiliera pas à une doctrine falsifiée, antichrétienne. Ce n'est pas chez les adeptes de partis politiques radicaux qu'il faut choisir les hommes qui présideront à l'administration de la chose publique. Rappelons à ce sujet la condamnation portée par Pie XI contre le communisme et le socialisme. "Quadragesimo Anno" est formelle: "Qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action, le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme, même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que nous venons de dire, (le Saint-Père avait constaté que pour ce qui est d la lutte des classes et de la propriété privée, on pouvait croire que le socialisme s'était quelque peu amendé) ne peut se concilier avec les principes de l'Eglise catholique, car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne". Même condamnation contre le communisme qui est le socialisme poussé à l'extrême.

A la lumière des directives énoncées plus haut, l'électeur pourra mieux juger. Plus un parti se rapprochera de l'idéal chrétien, plus il présentera de garanties d'une sage administration; plus il s'en éloignera dans son programme et moins digne il sera de la confiance de l'électorat.

D'ici les élections, demandons à Dieu d'éclairer les consciences, afin que le scrutin du 24 juin donne à notre province un gouvernement respectueux de l'ordre, de la justice, de la morale et de toutes les aspirations supérieures qui présideront à la véritable restauration sociale et au bonheur de la population de la Saskatchewan.

J. V.

Lecture de vacances

Que liront les jeunes en vacances? Et quelles sont les responsabilités des parents sur ce point? Grave problème qu'un trop grand nombre, hélas! ignorent ou méconnaissent. Il se pose cependant, plus urgent que jamais, devant la vague de livres, de revues, de brochures, d'illustrés de toute sorte qui déferle aujourd'hui sur notre pays. Le Pape a dénoncé dans un de ses récents discours cette corruption par la presse qui atteint tant de catholiques. Aux parents de veiller, particulièrement en temps de vacances, sur les lectures de leurs enfants. Aux éducateurs de mettre leurs élèves en garde, avant leur départ, contre ce danger. Pour les uns et les autres il existe heureusement des guides sûrs. Signalons entre autres, les deux brochures "Lecteurs et libraires" que vient de publier dans l'Oeuvre des Tracts, le R. P. Paul Gay, C.S.Sp., un expert en la matière. Ces pages claires et bienfaisantes éclaireront les esprits et préviendont bien des maux.

La confiance ne se commande pas. Il y a des âmes qui se livrent facilement. Un doux regard, un mot tendre les attire. Elles ne résistent pas au baiser mystérieux que leur donne, en passant, une âme sympathique.

P. MONSABRE.

La légion et le bilinguisme

Le 12e Congrès national de la Légion canadienne, tenu récemment à Saskatoon, a adopté une proposition de M. D. A. Lanskail, de l'Université de la Colombie, demandant que le bilinguisme soit officiel dans toutes les écoles du Canada. A cet effet, la proposition suggère une réunion ou conférence des ministres de l'Instruction publique des neuf provinces canadiennes. La Légion demanderait en conséquence la revision de tous les curricula, afin de permettre aux enfants d'apprendre plus facilement les deux langues officielles; elle voudrait en outre une histoire du Canada qui serait acceptable aux neuf provinces et un échange de professeurs entre le Québec et les autres provinces dans le but de faciliter l'étude des deux langues. L'auteur de la proposition croit qu'une telle modification du système d'éducation intensifierait l'union des Canadiens et solidifierait le Canada tout entier tandis qu'aujourd'hui, après 185 ans, des différences séparent les deux groupes français et anglais.

Une telle proposition, adoptée par le Congrès de la Légion, auquel participaient plus de mille délégués de toutes les provinces du pays, nous étonne. Nous avons constaté tant d'opposition à l'enseignement du français dans les écoles de l'Ouest depuis les derniers vingt-cinq ans! L'attitude du Congrès serait-elle une indication d'une évolution chez la population anglaise? Quoi qu'il en soit, chose certaine, une telle proposition, il y a quelques années, aurait provoqué un tollé général dans les provinces mixtes. Aurait-on découvert l'existence de la population française ou aurait-on compris que l'avenir et la grandeur du pays dépendent de l'union entre les deux groupes les plus forts? Quoi qu'il soit, nous enregistrons la proposition comme un geste de meilleure disposition. Que la proposition se réalise, se concrétise dans les écoles, c'est une autre affaire. Nous ne croyons pas que les ministères de l'Instruction soient prêts à se rendre aux désirs de la Légion.

Quant à nous, nous ne demandons pas un changement aussi radical. Tout ce que nous voulons, c'est que les enfants de langue française aient la facilité d'apprendre leur langue maternelle, droit que nous concède la constitution du pays, mais qui a été par trop méconnu par nos hommes d'Etat.

J. V.

Le communisme hors la loi

A leur congrès annuel tenu en mai les Chevaliers de Colomb de la province de Québec ont réclamé la mise hors la loi du communisme. Cette question fut discutée quelques jours plus tard au Parlement d'Ottawa et plusieurs députés, tout en se proclamant ennemis du communisme, se déclarèrent opposés à toute mesure répressive. Les raisons invoquées ne sont pas nouvelles. Elles ont été signalées et réfutées dans divers pays, en particulier aux Etats-Unis. Ainsi encore le 22 mai dernier, on pouvait lire dans un grand hebdomadaire de New York, le "Catholic News", un intéressant article sur ce sujet. L'auteur admet d'abord qu'on peut être ennemi du communisme et ne pas favoriser sa mise hors la loi. Mais, ajoute-t-il aussitôt, les arguments qu'on invoque sont, à notre sens, tout à fait spéciaux. Et il les réfute un à un.

1) Une telle mesure forcera les communistes à rentrer sous terre, à se cacher, ce qui les rendra plus dangereux. — Mais en fait, sauf quelques chefs, tous agissent ainsi actuellement. Combien de communistes, même interrogés par les tribunaux, avouent leur allégeance? Le chanteur nègre, Paul Robeson, vient d'en donner une nouvelle preuve, à Washington.

2) Vous allez faire d'eux des martyrs et favoriser leur recrutement comme cela est arrivé dans d'autres pays. — Les communistes ne pensent pas ainsi puisqu'ils s'opposent de toutes leurs forces à cette mesure.

3) Les lois actuelles suffisent pour empêcher les menées communistes. — Comment se fait-il alors qu'on ne s'en serve point?

4) Une telle mesure pourrait un jour être utilisée contre d'autres groupes, les catholiques, par exemple. — C'est témoigner bien peu de confiance au Parlement que de croire qu'il votera une loi qui permettra à des tribunaux de confondre catholiques et communistes.

5) Le projet est contraire à la constitution du pays. — Celle-ci ne reconnait à aucun homme, à aucun groupe le droit de se servir de la violence pour renverser le gouvernement.

On avouera que cette réfutation est claire et solide.

Nous cachons ce qui est en nous, le meilleur et le pire; le pire pour n'être pas méprisés, le mieux pour n'être pas ridicules.

Emile FAGUET.



Billet du vendredi

Robert de Roquebrune et ses "Habits Rouges"

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

La réédition s'imposait du roman de Robert de Roquebrune: **Les Habits rouges.** (1) A un public plus curieux des lettres canadiennes, et plus averti que celui de 1920-30, il permettra, sur un passé peu éloigné, des retours profitables. Non seulement à l'écrivain en cause, mais à une époque qui ne fut pas aussi vide que certains le laissent croire. Elle rendra service à plus d'un, induits parfois à penser que la littérature ne date chez nous que de quelques années. Personne ne nie les qualités de Gabrielle Roy, de Germaine Guèvremont et de Roger Lemelin, et ceux-ci savent que leurs confrères plus âgés ne jalousent pas leurs lauriers. Il reste que, dans divers milieux, on biffe d'un trait de plume dédaigneux tout ce qui les précéda. Pourtant, la période de 1920-30 n'en fut pas une de stérilité, de complaisances de chapelles. Elle fut au contraire active et féconde, vivante, et elle provoqua partout une émulation du meilleur aloi, qui se traduisit dans les oeuvres par un souci réel de perfectionnement. Et ce, dans le roman et la poésie, la critique, l'essai, l'histoire. Le théâtre progressa peut-être moins que les autres genres, mais il reste que les initiatives d'alors dépassent encore celles d'aujourd'hui. Qu'on le veuille ou non, c'est un fait. Sans doute les écrivains cherchaient leur technique et leurs moyens, mais ils ne différaient pas en cela de ceux qui vinrent plus tard. Ils tendaient avec générosité vers des buts définis, ne s'épargnèrent aucune peine pour y atteindre. Pour n'avoir pas toujours répondu aux exigences, leurs réalisations ne furent pas négligeables. Les plus jeunes leur doivent plus qu'ils ne s'en rendent compte.

★

Publié en 1923 à Paris, où l'auteur était attaché au bureau des Archives canadiennes, le roman de Roquebrune marquait une étape dans notre production littéraire. Il constituait en quelque sorte un essai dans le sens moderne. Non seulement dans la facture générale, mais dans l'écriture, comme disaient en leur temps les Goncourt. On lui reconnaissait de la sobriété, et en même temps de la nervosité, de l'allant, de la vie. Il ne disait pas tout, suggérait autant et plus qu'il n'exprimait. L'auteur s'éloignait visiblement des écrivains d'ancienne manière, descendants attardés des romantiques et des naturalistes, pour se rapprocher de ces néo-classiques qui s'imposèrent en France dès avant 1914. En tant que Canadien, il innovait sûrement, donnait un heureux coup de barre, invitait ses compatriotes à suivre. Pour peu qu'on connaisse l'histoire littéraire des vingt-cinq dernières années, il faut admettre que son effort ne se perdit point. Ceux qui vinrent vers le même temps et plus tard acceptèrent la leçon, voulurent en tirer parti pour eux-mêmes. Ils y réussirent dans une assez large mesure. Inconsciemment ou non, d'autres profitèrent beaucoup plus tard de l'essor donné. Aussi Roquebrune ne doit pas être relégué aujourd'hui aux oubliettes. Que de plus jeunes possèdent leur fief propre, nous le voulons. Cela ne lui enlève rien de ce qui lui appartient. Roman historique, les **Habits rouges** évoquent une époque passionnante de notre passé, celle qui vit la rébellion de 1837-38. L'oeuvre manque peut-être de la vigueur qu'on lui souhaiterait, mais elle n'en reste pas moins d'une lecture attachante. Malgré ses insuffisances, elle plait.

★

Rappelons que l'auteur sait écrire et qu'il y parait. Il sait conduire son récit, agencer les événements. Il a à tout propos des raccourcis heureux, des trouvailles dans l'expression, des images fraîches. Que lui reproche-t-on? D'avoir, surtout, présenté avec une certaine désinvolture, sans avoir pris la peine de les étudier à fond, des faits qui ont chez nous une extrême importance historique. Alors qu'il avait en main de quoi brosser une vaste fresque, il se contente de présenter des tableautins, agréables sans doute, mais qui jettent peu de lumière sur l'époque ressuscitée. Des problèmes vitaux du temps, des conditions qui les provoquèrent, de leurs aspects canadien-français et anglais, il est peu question. Le lecteur ignorant des choses canadiennes se demande de quoi il retourne. Son observation est juste quant aux réactions de l'aristocratie terrienne d'autrefois, mais elle parait courte quant à Papineau et à son rôle, à l'attitude du clergé catholique sur le mouvement qu'il voyait avec inquiétude se dessiner contre l'autorité. L'auteur risque même des affirmations que l'on peut assez facilement mettre en doute. Il est vrai qu'il travaille sur une matière dangereuse, explosive, et qu'il semble parfois se demander quelle attitude prendre pour ne froisser personne. Il lui manque de l'information historique, et surtout d'avoir solidement posé ses jalons, avant d'entreprendre son récit. Son livre n'est pas ce qu'il aurait pu être, mais on le lit quand même avec intérêt.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Fides, Montréal.

Le récent discours de Pie XII

Le vigoureux discours que le Souverain Pontife a prononcé à la radio le 2 juin dernier contient d'importantes directives. Il devrait être lu par tous les catholiques, lu et médité par tous ceux qui sont chargés de quelque responsabilité: éducateurs, patrons, clergé, hommes publics. Le texte officiel de la version française paraîtra sous peu dans la collection des Actes Pontificaux publiée par l'Ecole Sociale Populaire.

75,000 ans avant Jésus-Christ

NEW-YORK — Un prêtre catholique a déclaré, samedi dernier, que des vestiges découverts au cours d'un expédition scientifique ont permis d'établir que la vie humaine existait 75,000 ans avant Jésus-Christ dans la vallée Antelias au Liban. Ces vestiges permettront peut-être de reconstituer le lien entre l'homme de Néanderthal et l'"homo sapiens."

M. l'abbé Joseph Murphy, membre de l'expédition organisée par le Boston College et l'université Fordham, est arrivé ici, vendredi dernier, à bord d'un paquebot américain, avec 140 caisses de specimens, y compris un squelette d'un garçonnet de 8 ou 9 ans qui aurait existé plus de 60,000 ans avant Jésus-Christ.

Exiger la confiance avant de l'avoir gagnée, c'est vouloir se faire payer d'un travail que l'on n'a pas fait.—P. MONSABRE.

La Chronique « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Truman demande que l'on combatte le communisme par des réformes sociales adéquates.

Le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, a prononcé vendredi de la semaine dernière un discours électoral qui a eu grand retentissement. S'adressant à un auditoire de Chicago, il a insisté exclusivement sur la nécessité de combattre le communisme par des réformes sociales adéquates et il a soutenu que les mesures anticommunistes étaient inutiles. Il est étrange d'entendre ce langage, alors que toute la propagande officielle et officieuse des Etats-Unis est dirigée contre le communisme international et tout particulièrement contre la Russie soviétique. Le peuple américain, a dit M. Truman, a raison de s'inquiéter du communisme. Mais quel moyen prendre pour le combattre efficacement? Certaines gens veulent interdire le parti communiste. "Il me semble que cette mesure n'atteindra pas son but, a déclaré le Président. Vous ne pouvez pas empêcher la propagation d'une idée en passant une loi contre cette idée. Il est impossible de déraciner le communisme en obligeant à se terrer ceux qui y adhèrent, mais il est possible de le combattre en établissant une meilleure démocratie".

Une meilleure démocratie

Par "meilleure démocratie", le Président entendait une démocratie qui aurait le souci de faire régner une plus forte mesure de justice sociale. D'après lui, c'est "une invitation au communisme que de voir des Américains vivre dans des taudis, travailler pour des salaires très inférieurs au standard reconnu, se faire refuser le droit de vote ou d'autres droits aussi élémentaires, être dans l'impossibilité de payer les soins médicaux, les frais d'éducation et les nécessités de la vie qui atteignent des niveaux exorbitants". Tout Etat, en effet, doit s'employer à combattre la misère et à assurer au plus grand nombre possible pleine mesure de sécurité sociale. Ce sont là des réformes pressantes, susceptibles de ramener la confiance publique et la paix sociale. Nul doute qu'il faut y travailler de toutes ses forces. Mais ce serait une erreur de croire qu'une "meilleure démocratie" doit se contenter d'améliorer le sort matériel du peuple.

Il n'y a pas que César

Il faut rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. En régime démocratique, César, c'est le peuple, le peuple-roi, le peuple qui décide de tout, ou du moins qui est censé décider de tout le jour du scrutin. Que l'on veuille rendre à César, à la population, ce qui lui est dû, fort bien. Mais songe-t-on à rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu? N'est-il pas vrai qu'en vertu d'un récent jugement de la Cour Suprême des Etats-Unis, Dieu a été mis à la porte de l'école? Un programme de réformes sociales qui tend à faire de cette vie terrestre le but ultime des efforts et des voeux de l'Etat du peuple, ne rejoint-il pas, par le matérialisme qu'il prône, les doctrines communiste et socialiste? N'est-ce pas sur ce terrain que les papes les ont condamnées? Préconiser ce qui parait être, en somme, le même idéal d'ordre exclusivement matériel que le socialisme et le communisme, n'est-ce pas tomber dans la même erreur? Le but reste identique: seuls les moyens de l'atteindre et les formules de propagande changent.

Les moyens positifs et négatifs

Par ailleurs, le discours de M. Truman rouvre le débat sur la préséance des moyens positifs sur les moyens négatifs pour combattre le communisme. M. Truman ne croit pas qu'il soit vraiment efficace d'interdire le parti communiste: à cette mesure négative, il préfère les réformes positives. N'est-il pas vrai que les deux peuvent et doivent se compléter les unes les autres? Si, dans un pays, l'on se contente d'interdire le parti communiste sans réformer la législation économique et sociale, on trahit les intérêts légitimes de la population. On l'empêche d'obtenir le redressement d'un injuste ordre social. Et, par le fait même, on attise les convoitises, on entretient les rancoeurs, on invite le peuple à opter en faveur d'une doctrine de désespoir et de néant. Mais, d'autre part, se contenter des seules réformes positives, est-ce bien suffisant? N'y aura-t-il pas toujours, même dans un ordre social amélioré, de nombreux sujets de mécontentement? Les communistes sont habiles à exploiter les moindres griefs. De sorte que la réforme sociale doit s'accompagner nécessairement de l'interdiction du communisme. Avec un tel adversaire, il n'est pas sage de pactiser.

L'irréductible ennemi de l'Etat et de l'ordre

Le communisme a bien des aspects. L'on s'arrête surtout sur le fait qu'il se propose de modifier la structure sociale dans le sens d'une plus grande mesure de justice distributive. On lui confère même, et bien à tort, une sorte de monopole d'intentions généreuses. C'est contre cette fausse et unilatérale conception du communisme qu'il convient de lutter par des mesures positives. Mais le communisme est aussi une doctrine révolutionnaire qui tend à renverser l'Etat et l'ordre social établi par des moyens violents. Or, si la société a le droit et le devoir de se protéger contre les individus qui menacent la paix sociale, si elle a le droit et le devoir de sévir contre les voleurs et les assassins, n'a-t-elle pas le droit et le devoir de se protéger contre les voleurs et les assassins qui s'appellent les communistes? Car le communiste a l'intention avouée de s'emparer de la propriété d'autrui; et, si le citoyen refuse d'accéder à ses demandes, le communiste se croit justifié de faire disparaître l'insoumis et le réfractaire. Contre un tel homme, contre un tel groupe d'hommes, contre une doctrine qui conduit à de tels actes, l'Etat n'a-t-il pas le droit et le devoir de se protéger?

Contradictions dans l'attitude de M. Truman

Au surplus, quelle contradiction dans l'attitude de M. Truman! Quand il s'agit de lutter contre le péril communiste intérieur, il ne croit pas en l'efficacité des moyens de répression. Il prétend qu'une politique intelligente doit se confiner aux réformes sociales destinées à améliorer le sort des classes infortunées. Par contre, quand il s'agit du péril communiste extérieur, de la Russie et de ses satellites, il sonne l'appel aux armes, il conscrit la jeunesse, il augmente les forces navales militaires et aériennes des Etats-Unis. Il affecte des milliards au relèvement économique de l'Europe occidentale. Il s'engage à appuyer l'alliance militaire de l'Angleterre, de la France et du Benelux. Il n'épargne rien pour faire une démonstration de force. Il établit, ni plus ni moins, une police militaire internationale capable de mettre à la raison les fauteurs de troubles internationaux. Pourquoi ne procède-t-il pas de la même manière à l'endroit du péril communiste intérieur? Pourquoi n'interdit-il pas le parti communiste?

Encore une fois, l'interdiction du parti communiste sans réformes sociales adéquates serait une mesure révoltante, aux conséquences fâcheuses. Mais les réformes sociales qui ne seraient pas complétées par l'interdiction du communisme seraient insuffisantes à protéger l'Etat et le citoyen contre un adversaire implacable.

A la Chambre des Communes...

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Par Etienne PARENT

Les élections ontariennes ont laissé les députés libéraux et conservateurs songeurs.

OTTAWA — Pendant que la session fédérale se termine sans beauté, les milieux parlementaires ont trouvé dans les élections ontariennes de quoi réfléchir et spéculer. Autant la campagne a été morne, autant le résultat du scrutin est riche en indices de toutes sortes, tant du point de vue fédéral que provincial.

Le colonel Drew est de retour au pouvoir; le peuple l'autorise à poursuivre son administration; il ratifie son programme d'expansion hydro-électrique, son attitude autonomiste devant les avances d'Ottawa, et — beaucoup semblent n'y avoir pas songé — son p r o g r a mme d'immigration britannique.

En effet, pour justifier son programme de l'Hydro, le colonel Drew a affirmé que l'Ontario peut h é b e r g e r éventuellement huit millions d'habitants; aussi est-il pleinement logique envers lui-même en assurant la venue au Canada de milliers de Britanniques.

Bien entendu, si l'on constate d'emblée que les Franco-Ontariens ont délaissé en grand nombre le parti libéral pour appuyer les candidats de M. Drew, il faut chercher ailleurs le motif de ce revirement. C'est sur les questions scolaires que les Franco-Ontariens ont jadis appuyé Hepburn; c'est sur ces mêmes questions qu'ils se tournent aujourd'hui vers les conservateurs-progressistes.

Dans Russell, le libéral Bégin a laissé la place au conservateur Nault; dans Prescott, où le libéral Bélanger s'est retiré avant l'élection, le conservateur Cécile a défait le libéral Bertrand; dans Glengarry, le conservateur Villeneuve a battu un libéral de langue anglaise; dans Cochrane-Nord, le conservateur Carrère a pris la place du libéral Habel.

Dans les comtés où ils tiennent la majorité comme dans ceux où ils constituent une importante minorité, les Franco-Ontariens ont fait confiance à M. Drew. Taxé jadis de francophobie, le premier ministre de l'Ontario a joué cette fois la carte française. Tacite ou non, cet engagement entraine un devoir strict de ne pas tromper la confiance franco-ontarienne.

Du point de vue fédéral, la défaite de Drew dans son propre comté et les succès des socialistes ont donné lieu à maintes spéculations. Toronto-Hugh-Park a préféré élire le candidat CCF; bien entendu, un conservateur élu aura tôt fait de céder son siège à son chef; mais la défaite du colonel Drew est quand même de nature à diminuer l'enthousiasme des aspirations qu'on lui attribue; il parait en effet qu'il convoite le poste de leader fédéral du parti conservateur.

Quant aux succès du parti CCF, il ne faut pas trop s'en étonner; au scrutin de 1945, les socialistes avaient perdu leur situation d'opposition officielle, à cause d'une campagne mal menée; ils la retrouvent aujourd'hui, au détriment non pas des libéraux, mais des conservateurs. Le parti de M. Oliver, qui détenait onze sièges dans l'ancienne Chambre, en occupera désormais douze; le gouvernement ne jouira plus que d'une majorité de seize voix, au lieu de quarante-deux.

Pour leur part, les CCF de M. Jolliffe passent de huit à vingt-deux sièges, tandis que les o u v r i e r s-progressistes conservent leurs deux sièges.

Les observateurs ne doutent plus que l'étoile libérale soit à la baisse. Quand viendra le temps des élections fédérales, le parti libéral devra plus que jamais s'appuyer sur le Québec qui, s'il décide de renouveler le mandat de M. Duplessis, n'en serait pas pour cela prêt à appuyer les conservateurs fédéraux ou les socialistes.

• • •

L'autre diversion à la fin de la session monotone tient de l'opérette ou de la comédie-bouffe. Un diplomate mineur, à Ottawa, a provoqué l'ambassadeur d'Argentine en duel, à la suite d'une querelle qui aurait eu lieu lors d'une réception chez l'envoyé du général Peron. Celui-ci, qui en est rendu à son troisième incident en quelques mois, a refusé de relever le défi et s'est plaint auprès du gouvernement de la République Dominicaine, dont le consul général a déclenché l'affaire.

Le quotidien français d'Ottawa, le Droit, a annoncé le défi en primeur. Ce fut alors un déluge de déclarations et de contre-déclarations, de la part de l'ambassadeur Rodriguez et du consul Ricart. Le premier a accusé le second de s'être enivré et d'avoir insulté les dames qui assistaient à la réception; le second a riposté que si l'ambassadeur n'est pas un lâche, il relèvera le défi.

L'affaire a suscité un tel intérêt qu'elle a failli éclipser le résultat des élections en Ontario!

Pendant ce temps, la Chambre approuve en comité le budget de M. Abbott, et vote les crédits ministériels. Les représentants du peuple font preuve d'une diligence qui laisse croire que la session se terminera le 25 juin.

Et quand on en fera le bilan, on constatera que la session de 1948 a été l'une des plus mornes depuis longtemps.

Etienne PARENT.

Au banquet annuel de la Ligue de dix quilles



Quatre cents convives assistèrent au banquet annuel de la ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier tenu dans sa salle à St-Boniface le 19 mai.

Gagnants du championnat de la Ligue de dix quilles



Un père et ses fils ont gagné le championnat de la ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier, la plus grande du Canada, qui comprenait 32 équipes durant la saison 1947-1948 qui vient de se clore. Sur la photo ci-dessus, l'on voit l'équipe Bourbonnais entourée des personnalités de St-Boniface qui avaient pris place à la table d'honneur. Mme Oscar Bourbonnais tient la coupe du Cercle Ouvrier gagnée par son mari et ses fils, tandis que M. Oscar Bourbonnais, qui est à droite du président du du Cercle Ouvrier, M. Raymond Roy, vient de recevoir le trophée Dufault au nom des joueurs du Club du Sacré-Coeur de Winnipeg.

400 personnes au banquet annuel du Cercle Ouvrier

Le banquet annuel qui clôt la saison sportive de la Ligue de Dix Quilles du Cercle Ouvrier Saint-Joseph a eu lieu dernièrement en la salle du Cercle Ouvrier Saint-Joseph. Près de quatre cents convives étaient réunis pour cette occasion.

Le banquet était présidé par M. le docteur Paul L'Heureux.

S. Exc. Mgr G. Cabana ainsi que l'aumônier du Cercle Ouvrier, M. l'abbé L. Blais, assistaient à ce banquet.

A la table d'honneur on remarquait: M. le maire et Mme G. MacLean, MM. et Mmes Raymond Roy, N. Lexier, G. McNally, W. Sutherland, Bert Cusson, F. Muller, G. Fraser, W. Colvin, J. Bibeau, MM. E. Pelletier et W.-C. Leitkie, et les membres du comité de la Ligue de Dix Quilles, MM. J. Schimnowski, P. St-Onge, L. LaRivière, P. Huot, L. Baker et leurs épouses.

M. le docteur P. L'Heureux souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs et à tous les quilleurs présents et après les toasts habituels passa la parole à S. Exc. Mgr Cabana qui, pour la première fois, assistait au banquet annuel de la ligue. Il se dit très heureux de voir que les officiers de la ligue avaient eu l'heureuse initiative de faire le banquet dans les salles du Cercle Ouvrier et il eut un bon mot d'encouragement pour tous.

M. le maire MacLean lui aussi exprima son appréciation de voir le banquet tenu dans notre ville même et demanda aux quilleurs de s'occuper des jeunes et de former des citoyens de demain dans des conditions telles que nous les trouvons dans le Cercle Ouvrier. A l'issue du banquet M. G. Paquin, jeune artiste de St-Boniface, fit entendre quelques morceaux de son répertoire.

M. J. Schimnowski, président de la ligue, passa en revue les activités variées et nombreuses de la ligue et fut très heureux de complimenter les quilleurs d'avoir été très assidus à toutes les rencontres et de dire que la saison terminée fut la meilleure des huit saisons précédentes, et il procéda à la distribution des nombreux prix et trophées.

Le trophée Giguère fut présenté à Paul Mousseau pour la plus haute moyenne individuelle, notamment 185. La coupe Toupin Lumber & Fuel fut gagnée par l'équipe Western Paint pour le plus grand nombre de parties gagnées. Le trophée Dufault Sheet Metal fut présenté à Léo Bourbonnais, représentant le Club Sportif du Sacré-Coeur, dont l'équipe cette année a défait les quilleurs de St-Boniface dans les rencontres inter-paroissiales. La coupe Asselin fut gagnée par les quilleurs droitiers contre les quilleurs gauchers. Raymond Roy reçut la coupe comme capitaine de l'équipe. Une nouvelle coupe fut présentée, grâce à la générosité de Geo. Toussaint, de Neepawa, la coupe "Mémoire Louis Monchamp" qui mourut accidentellement l'automne dernier. Cette coupe fut gagnée par V. Rodrigue détenteur de la moyenne la plus près de la moyenne générale des quilleurs de la ligue. Le trophée Handsford pour les quilleurs de dix et de cinq quilles fut remis à Del Phaneuf. La coupe Cercle Ouvrier, emblème du championnat de la ligue, fut ensuite présentée à l'équipe Bourbonnais, les champions de la ligue. Un fait à noter: l'équipe se compose du père et de ses six fils. Cette coupe fut remise à Léo Bourbonnais par Raymond Roy, président du Cercle Ouvrier, qui profita de l'occasion pour non seulement féliciter les champions, tous paroissiens du Sacré-Coeur, mais aussi pour dire à Mgr Cabana combien lui et les membres du cercle et de la ligue de quilles appréciaient de le voir présent à cette réunion intime et l'invita à revenir souvent se joindre aux quilleurs dans leurs activités de la sorte.

M. Louis LaRivière, secrétaire de la ligue, remercia, au nom de la ligue les quilleurs du Sacré-Coeur d'avoir participé aux joutes régulières de la saisonn et remercia aussi les quilleurs de Saint-Pierre d'avoir participé aux concours organisés par la ligue. Il annonça que dès qu'il y aurait assez de paroisses canadiennes-françaises possédant des allées de quilles, des rencontres amicales seraient organisées et un trophée de valeur serait mis en jeu.

M. N. Lexier, président de l'association des Dix Quilles du Manitoba, remercia la ligue de St-Boniface pour ses généreux concours durant la saison.

M. G. McNally, secrétaire de cette même association, présenta à l'équipe Bourbonnais, au nom de l'American Bowling Congress, un certificat de championnat.

La soirée se termina par le chant "O Canada".

Retraites fermées

18—21 Jeunes filles (Général)

27— Grande récollection de tous les anciens retraitants et retraitantes. Le programme paraît en deuxième page.

Le programme paraît en deuxième page.

TIRAGE à l'Hospice Taché

Le tirage des prix de la rafle pour l'achat d'une lanterne à vues animées pour les hospitalisés aura lieu le samedi 12 juin, à la suite d'un programme récréatif, à 7 h. 30 p.m.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Song of my Heart	I
Night Song	I
The Secret Life of Walter Mitty	I
Pacific Adventure	I
Swing the Western Way	I
The Bishop's Wife	II
The Mating of Millie	II
I Cover Big Town	II
Caged Fury	II
Daisy Kenyon	III
Jungle Flight	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général.
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.
III—A rejeter parce que condamnable en partie
IV—Condamné

PETITE NOTE

Le dimanche 20 juin, à 3 h. de l'après-midi, aura lieu dans la salle du collège de St-Boniface, sous la présidence de M. Adigard des Gautries, consul de France, le concert des petits du jardin d'enfants de Madame Ragot, suivi de la distribution des prix. Une comédie, qui sera jouée par Mlle Raymonde Marchand, M. Armand LaFlèche et M. Eugène Ragot, complétera le programme.

Je ne me rappelle pas avoir éprouvé d'autres joies vraies que celle d'un bienfait à quelqu'un.
Maurice DELACOMMUNE.

Décès

MME EUGENE LACHANCE

Mme Eugène Lachance, de 484, rue Langevin, est décédée à la résidence de sa fille, Mme R. Britner, de 97, rue Eaton, Elmwood, le vendredi 4 juin, à l'âge de 66 ans.

Les funérailles eurent lieu le lundi 7 juin, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le cimetière de la rue Archibald. La maison Desjardins-McGee était en charge des funérailles.

Mme Lachance était née à Letellier mais résidait à St-Boniface depuis l'âge de 15 ans. Son époux l'a précédée dans la tombe.

Lui survivent: un fils, Paul, 6 filles, Mme J. Degagné, de La Broquerie, Mme L. Polmarlea, de Springfield, Mme H. Davies, de St-Boniface, Mme A. Corbet, de Vancouver, Mme R. Britner et Mme J. Pidlaski, d'Elmwood.

M. RAYMOND OUIMET

Raymond Ouimet, enfant de M. et Mme Michel Ouimet, de 136½, rue Goulet, est décédé le vendredi 4 juin à l'hôpital de St-Boniface.

Les funérailles eurent lieu dans l'après-midi du lundi 7 juin, en l'église du Précieux-Sang, Norwood. La sépulture se fit dans le cimetière de la rue Archibald.

La maison Desjardins-McGee était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles Frénette et Ildège Landry désirent remercier tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie exprimés par les dons, de prières, visites, fleurs, etc., à l'occasion de la mort accidentelle d'Edgar Frénette.

Funérailles

Mme Caroline Dubuc

Les funérailles de Mme Caroline Dubuc, décédée le lundi 31 mai, eurent lieu le mercredi 2 juin en la cathédrale de St-Boniface. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., officiait assisté de M. l'abbé L. Blais, curé de la cathédrale, comme diacre, et de M. l'abbé A. St-Laurent, comme sous-diacre.

La séputure se fit dans le cimetière de la cathédrale.

Les porteurs honoraires furent: MM. A.-J. Dubuc, H. Cottingham, C. M. Boswell, C.-E. Huot, le Dr J. Bourgouin et R. Stanners. Les porteurs actifs étaient six de ses neveux: MM. Eugène, Edmond, Joseph Dubuc, Ovide Desautels, J.-B. Jolicoeur et L. Marcoux.

Baptêmes

Le 16 mai—Marie-Imelda-Monique, née le 15 mai, fille de Jean-Marie Ruest et d'Alice Cahill. Parrain, René Ruest; marraine, Imelda Ruest.

Le 23 mai—Marie-Rita-Paulette, née le 10 mai, fille d'Armand Martel et de Rita Rochon. Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Rochon.

Le 23 mai—Louise-Marie-Irène, née le 15 mai, fille de Guy Arpin et d'Angèle André. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Arpin.

Le 23 mai—Joseph-Edmond-Roger, née le 18 mai, fils de Donat Hupé et d'Otelia Proulx. Parrain, Edmond Proulx; marraine, Cécile Proulx.

Le 30 mai—Marie-Angéline-Claudette, née le 13 mai, fille d'Armand Gauthier et de Malvina Auger. Parrain et marraine, M. et Mme Marcien Duhamel.

Le 30 mai—Marie-Collette-Louise, née le 24 mai, fille de Louis Bélanger et de Denise Grégoire. Parrain, Victor Grégoire; marraine, Solange Grégoire.

Le 30 mai—Raymond-Denis-Joseph, né le 16 mai, fils d'Olivier Lapointe et de Florence Devigne. Parrain, Léo Robert; marraine, Mme Jimmie Hall.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

La Salle

Décès

Le lundi 7 juin eurent lieu les funérailles de Noël Cormier, décédé le jeudi 3 juin.

Agé de 17 ans, fils d'Edouard Cormier, cultivateur de cette paroisse, Noël aidait son père à soulever leur maison quand un coup de vent la fit tomber de ses supports temporaires sur lesquels elle reposait en attendant d'y mettre une fondation en ciment. Noël et son frère aîné, Denis, étaient dans la cave à placer des supports lorsque le père s'aperçut que la maison se déplaçait. Son cri d'alarme, hélas! ne suffit pas pour sauver son enfant qui essaya de sortir de l'excavation du soubassement et il fut écrasé entre la maison et le sol. La mort fut instantanée. Aucun signe de souffrance n'apparaissait sur ses traits.

Une foule de parents et d'amis ne cessèrent de venir exprimer leurs sentiments de douleur aux parents si cruellement éprouvés, du samedi soir, lorsque le corps fut exposé chez la marraine du défunt, Mme Pierre Simard, jusqu'au moment des funérailles, le lundi matin, à 10 h.

Le service funèbre fut chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé A. Boulet, pendant que deux prêtres disaient leur messe aux deux autels latéraux.

Il est beau de voir que les expressions de sympathies ne s'arrêtent pas à de simples paroles. Aussi les funérailles étaient à peine finies que toute la paroisse se donnait le mot pour aider les malheureux parents à terminer le travail qui fut la cause de cet accident tragique.

Le lendemain, une dizaine d'hommes étaient sur les lieux, sous la direction de M. Goulet, père de Mme Cormier, pour prêter main-forte et aider à finir le travail que le père et ses enfants avaient commencé. Les hommes seront remplacés, de jour en jour, jusqu'à ce que le travail soit fini.

Thibaultville

Les paroissiens de Thibaultville préparent avec entrain leur pique-nique annuel pour le dimanche 4 juillet.

Lorette

Décès

Mme Médéric Gendron, Marie-Thérèse Tauffenbach, née à Verviers, Belgique, est décédée le mercredi 2 juin. La défunte s'était mariée en l'église de Lorette le 2 octobre 1886. Elle avait enseigné, avant son mariage, à l'école de Dufresne, à Lorette. Elle passa 62 ans sur la propriété où elle est morte. Elle laisse dans le deuil, 6 filles, Constance, à la maison, Mme Arthur Turcotte (Joséphine), Mme Arthur Gauthier (Blanche), de Lorette, Mme Léandre Desautels (Rose), de Ste-Anne, Mme Jos. Arpin (Irène), et Yolande, de St-Boniface. Un fils, René, de Lorette, un fils adoptif, Raymond Gauthier, de St-Boniface.

Conduisaient le deuil ses fils René et Raymond.

Les porteurs furent 6 de ses petits-fils, Lucien et Guy Arpin, René et Albert Desautels, Albert Dean et Charles Gautron. Maurice Arpin et Gérard Turcotte, 2 de ses petits-fils, ont fait la quête.

Mgr C. St-Amant, ancien curé de Lorette, officiait assisté de M. l'abbé L. Senez, curé de la paroisse, comme diacre et de M. l'abbé J. Bellavance, curé de Transcona, comme sous-diacre.

Assistaient aux funérailles les RR. PP. L. Hardy et M. Caron, S.J., du collège de St-Boniface, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., sup. du Juniorat, les RR. SS. du Couvent de Lorette, les RR. SS. St-Théophile et Ferland, des Srs Grises, MM. J.-A. Marion, W. Raymond, U. Trudeau et autres.

La défunte fut inhumée dans le lot de famille du cimetière de Lorette où repose depuis 13 ans son époux, Médéric Gendron.

Va-et-vient

Le dimanche de la Pentecôte nous avions le bonheur d'avoir parmi nous S. Exc. Mgr L. Tétreault, P.B., évêque de Bukoba, Afrique, qui nous donna le sermon à la grand'messe.

Son Excellence visita la famille Alexandre Bohémier.

M. et Mme Strait ainsi que M. et Mme R. Dupas ont visité M. et Mme V. Carbonneau.

Mme Jos McDougall est de retour de la Saskatchewan où elle a assisté au mariage de sa nièce, Simone Georget.

Shower

Le dimanche 6 juin, Mmes Ed. Landry et Dupuis organisèrent à la salle paroissiale un "Shower" en l'honneur de Mlle Rita Lanthier dont le mariage avec M. Fernand Trudeau, de l'Ile-de-Chênes, doit avoir lieu le 12 juin prochain. De nombreux cadeaux furent offerts. Mlle Lanthier remercia chaleureusement toutes les personnes présentes. Il y eut musique et chants, etc.

Remerciements

Les membres de la famille Médéric Gendron désirent offrir leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par visites à la demeure, offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de leur vénérée mère, Mme Thérèse Gendron.

Ils remercient tout particulièrement les religieuses du couvent de Lorette qui ont assisté la mourante à ses derniers moments.

A la mémoire du Dr Armand Landry

Grande fut la stupéfaction des nombreux amis du docteur Armand Landry lorsque, le 18 mai dernier, des messages radiophoniques nous annonçaient sa disparition depuis le vendredi soir précédent. Les autres nouvelles qui, par la suite, vinrent confirmer nos angoissantes appréhensions, nous laissèrent consternés, abattus, profondément bouleversés.

Avec la mort du docteur Landry disparait un médecin d'une rare compétence, un compagnon affable et bienveillant, un ami dont la sincérité ne s'est jamais démentie.

C'est à ce dernier titre que je revendique le droit de faire revivre sa mémoire, de toucher aux traits dominants de sa trop courte carrière qui a été consacrée en entier au service des malades, de ceux que la vie a marqués du sceau de l'épreuve.

C'est au Petit Séminaire de St-Boniface que je fis la connaissance d'Armand. Des liens très étroits devaient ensuite m'unir à lui pendant son séjour au Juniorat de la Ste-Famille et au Collège de St-Boniface.

Durant toutes ses études classiques, il fut ce que l'on appelle, en termes de collège, un charmant copain, toujours gai et affable. Ses connaissances étendues de la musique, qu'il exécutait au piano avec un talent d'artiste, en firent souvent l'animateur de nos réunions. Discrètement, il se fit maintes fois le pourvoyeur de ceux que la fortune avait moins favorisés.

Doué d'une intelligence supérieure, Armand fit de brillantes études. Se classant premier sans effort, il n'eut cependant jamais de prétentions. Il s'effaçait volontiers et expliquait par un sourire les succès que d'autres auraient pu lui envier.

Aux universités du Manitoba et de Laval où il fit ses études médicales, on le voit encore remporter des succès d'envergure. Il y fit honneur à ses compatriotes du Manitoba. C'est ainsi qu'en terminant son cours de médecine, il se classa premier à Québec, et mérita la médaille d'or du Lieutenant-gouverneur. Mais toujours humble, il ne se donna jamais la peine d'aller, par après, chercher le prix tant convoité.

C'est aux hôpitaux de Québec et plus tard à Sudbury qu'il exerça sa profession. Là encore, il se fit remarquer par ses belles qualités de coeur et d'esprit. Il s'acquit la réputation d'être d'une grande compétence pour le diagnostic. Aussi voyait-on des médecins plus âgés ne pas hésiter à consulter le jeune docteur Landry.

Mais, à mesure que le Dr Landry prenait conscience des responsabilités de sa profession, il devenait plus grave, plus absorbé par sa famille d'adoption, les malades.

Revenu au Manitoba, plus près des siens, il s'établit à St-Jean-Baptiste où, durant une dizaine d'années, il travailla jour et nuit, parcourant un territoire qui aurait requis les services de trois ou quatre médecins. Nonobstant ses soucis, ses tracas, il fut sans cesse d'humeur égale, accueillant toujours ses patients avec bonté. Sa discrétion était proverbiale. Sa délicatesse n'avait d'égale que sa patience. Cependant, la charité demeurera le trait dominant de sa vie: jamais une parole blessante n'est sortie de sa bouche. Il savait toujours excuser les défauts de ceux dont les faiblesses lui étaient bien connues. Aussi, en assistant pieusement à ses funérailles, les paroles du Maître nous revenaient souvent à l'esprit: "Ne jugez point et vous ne serez pas jugés" . . . "On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis pour les autres" . . . "Pardonnez-nous comme nous pardonnons"... "La charité couvre la multitude des péchés."

Les plus beaux témoignages que nous aurions pu déposer sur sa tombe sont ceux qui s'échappaient spontanément des lèvres de ceux qui vinrent lui rendre un dernier hommage au matin de ses obsèques. Discrètement, nous en avons recueilli plusieurs en cette occasion. La liste, pour les énumérer tous, en serait longue. Ils reflètent unanimement le grand dévouement du disparu.

Le Dr Landry vécut une vie solitaire dans son petit logis près de l'église de St-Jean-Baptiste. Il fréquentait quelques amis qui lui demeurèrent fidèles et qui, par la suite, continuèrent cette fidélité envers sa famille si estimée. D'une nature affectueuse et sensible, il dut connaître parfois de terribles moments d'ennui. Mais le bon Armand n'en parlait pas à personne. Il préférait faire silence sur ses tracas, quoiqu'il écoutait volontiers ceux des autres. Ce fut là encore un trait dominant de son caractère.

Il partageait son temps entre l'étude — qu'il poursuivait constamment et qui le classait parmi les médecins les mieux renseignés aujourd'hui — et ses visites aux malades. La récente inondation fut pour lui l'occasion du déploiement ultime de ses forces. Quoique profondément impressionné par les dégâts causés par la crue des eaux, fatigué, harassé, il continua néanmoins à accomplir sa tâche sans se plaindre. C'est par centaines, et sans arrêt, qu'il fit les inoculations nécessitées par les circonstances. L'effort surhumain qu'il s'imposa amena le dénouement fatal, qui vint comme un coup de foudre.

Cette pénible tragédie arrache à une famille distinguée un fils aimé, à une paroisse, un médecin compétent, à des amis, un confrère fidèle.

Dieu qui a promis "de récompenser un verre d'eau donné en son nom" a sans doute eu pour agréables les multiples actes de charité accomplis par celui dont nous déplorons la perte, et lui aura déjà accordé la récompense de ses bonnes oeuvres.

Devant cette tombe trop tôt fermée, nous nous inclinons respectueusement. Nous offrons au cher disparu l'hommage de notre affection, de notre souvenir, et à sa famille si profondément éprouvée, l'expression de notre vive sympathie.

UN AMI.

Transcona

Récital de musique

Les élèves de Mlle Hélène Blais, A.T.C.M., professeur de musique enregistré, donneront un récital de piano dans la salle paroissiale de Transcona, angle des rues Léola et avenue Rossal, le vendredi 18 juin à 8 h. 15 p.m. Les artistes invités seront: Mme Vera Barclay, soprano, Mlle Victoria Fobyski, violoniste, et Mlle Patsy Bonnell, déclamatrice. Le public est cordialement invité.

Stè-Geneviève

Après plusieurs semaines de silence nous venons faire part aux intéressés des activités et améliorations de notre paroisse. Mentionnons d'abord que nous avons maintenant un service d'autobus régulier, matin et soir, fourni par M. Duguay, de Ste-Anne. Nous avons aussi plusieurs nouveaux chemins en construction dans différentes parties de la paroisse. M. Lucien Desrosiers a fait l'acquisition d'un gros camion de 3 tonnes pour le service de "Transfer" et nous avons aussi trois bons magasins canadiens-français. M. C.-J. Bouvier a acheté le magasin de M. Richard, et les frères Legal tiennent un magasin au village et un autre à Ross. Notre dévoué Curé est à organiser un magnifique terrain de jeux sur le terrain de l'église. Tout le travail se fait par corvées et les généreux paroissiens répondent avec entrain à toutes les organisations paroissiales, telles que parties de cartes, soirées d'amateurs, cinéma, etc.

Pique-nique

Nous invitons donc tout nos amis des paroisses environnantes à venir nous visiter à notre pique-nique annuel le 27 juin.

Triduum

Nous avons célébré la fête du Sacré-Coeur à Ste-Geneviève. Nous avons eu un triduum prêché par le R. P. Létourneau, C.-Ss.R., de Ste-Anne, les 4, 5 et 6 juin et une communion générale le 6 au matin ainsi qu'une messe pour les biens de la terre.

Visiteurs

Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous M. et Mme Stanislas Parent et leurs fils, Roger et Fernand, ainsi que Mlle Edouardina Parent, de New Westminster, C.-B., tous de Ste-Geneviève autrefois. Ils nous ont égayé de leur musique à deux de nos parties de cartes. Nous les remercions et nous les invitons à revenir.

St-Ambroise

M. et Mme Rodolphe Grégoire sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Rita, avec M. Lawrence Hiebert, de St. Marks.

Mlles Yvette et Rita Grégoire ont visité leurs parents à St-Ambroise dernièrement. Rita passa une semaine à la maison avec sa mère.

Mlle Claire Grégoire est de retour de Brandon où elle a suivi un cours de commerce. Agnès sera de retour le 25 juin, à la fin des classes.

M. Rodolphe Grégoire a repris son emploi pour le gouvernement à Neepawa.

Letellier

Fête-Dieu

Dimanche dernier, dans un défilé parfait, une foule pieuse et recueillie prit part à la procession du St Sacrement.

Le reposoir fut préparé avec beaucoup de goût par les Enfants de Marie à l'entrée de l'école.

De retour à l'église, M. le curé fit la consécration de la paroisse au Coeur Immaculé de Marie.

Félicitations au choeur de chant et à son directeur, M. Zotique Granger, pour l'exécution d'une messe grégorienne.

Lundi soir à la cérémonie de clôture du mois de Marie, M. le curé bénit la nouvelle statue de la Sainte Vierge.

N.-D. de Fatima est un don du "Cercle des Fermières". Nous leur offrons de chaleureuses félicitations pour cette heureuse initiative.

* * *

Le mercredi 2 juin, nous eûmes le festival de la Bonne Chanson. Le R. P. M. Caron, S.J., agissait comme juge. Il était accompagné du R. P. Ludger Guy, S.J., et de M. Placide Gaboury.

Comme toujours, M. le Curé était là pour encourager la gent écolière. Un bon nombre de parents et d'amis vinrent aussi applaudir les jeunes.

Le R. P. Caron se dit très satisfait du travail accompli et félicita les différents groupes. Parmi les lapins, trois furent choisis pour représenter la paroisse au théâtre Playhouse. Ce sont: Carmelle Granger, Marthe Deschênes et Claude Bérard.

* * *

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau chef de gare, M. Jules Deschênes, ainsi qu'à sa famille.

M. et Mme Vital Boissy sont partis pour un voyage à Fort William, où ils assisteront au mariage de leur soeur, Annette.

M. et Mme Odilon Bois ainsi que Mme Amanda Fraser sont revenus enchantés de leur voyage en Californie et à Vancouver, où ils ont passé les mois d'hiver.

Dimanche eut lieu la première partie de balle molle. L'équipe St-Jean-Baptiste rencontra celle des grands. Letellier remporta la palme 9 à 4. Continuez, les jeunes et les moins jeunes!. .

M. Alban Gallant est déménagé à l'ancienne place de M. Hector Fortier.

Çà et là

Félicitations à Gaétane Jubinville, élève du grade X, Dolorès Goulet, grade VIII, et Claude Arcand, grade VII, pour avoir obtenu 100% lors du concours diocésain de catéchisme.

Dans une joute récente de balle molle, Letellier gagna 6 à 3 contre l'équipe d'Emerson.

Fête du Sacré-Coeur

La fête du Sacré-Coeur a été célébrée avec beaucoup de pompe, cette année. Les communions furent très nombreuses et le T. S. Sacrement resta exposé jusqu'à l'heure sainte du soir, qui eut lieu de 8 h. à 9 h.

M. le Curé profita de l'occasion pour recommander, avec plus d'instance, l'Intronisation du Sacré-Coeur dans les foyers.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Barbara-Anne-Marie, fille de Léonard Conrad et d'Aline Château, née à l'hôpital de St-Boniface le 26 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Baptiste Château.

Procession de la Fête-Dieu

Le mercredi 2 juin, à 7 h. 30 du soir, a eu lieu la procession de la Fête-Dieu. La foule se rendit au reposoir à l'école pour y prier, puis l'on rentrait à l'église pour entendre une prédication donnée par le R. P. G. Lassonde, C.Ss.R.

Fête du Sacré-Coeur

Le vendredi 4 juin, la fête du Sacré-Coeur fut célébrée avec beaucoup de piété chez les paroissiens. A la messe du matin, la chorale des grades supérieurs de l'école exécuta du très beau chant. Ce même jour, nous eûmes aussi l'ouverture des Quarante-Heures. A 7 h. 45 du soir, le R. P. Prédicateur nous donna quelques causeries durant l'heure sainte, accompagnées de la récitation du chapelet et l'exécution de plusieurs cantiques. Les Quarante-Heures se clôturèrent le dimanche 6 juin, à la messe de 10 h..

Pendant cette fin de semaine, qui fut remplie d'exercices à l'église, les paroissiens vinrent nombreux recevoir les sacrements et suivre les offices.

Mariage

Le jeudi 3 juin, M. le Curé bénissait le mariage de M. Lucien Moniot, fils de feu Eugène Moniot et de Joséphine Bégot, avec Mlle Marcelle Lemoing, fille de Pierre Lemoing et de Mathurine LePoder.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe blanche avec jupe en tulle et corsage de brocart. Son voile lui ornait la tête et tombait à la longueur de sa robe. Son bouquet garni de roses rouges était retenu par deux longs rubans de satin.

M. Lucien Moniot avait comme témoins MM. Joseph Bosc et Louis Lemoing.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Kenora, Ont.

Balle-au-camp

Le dimanche 6 juin, les joueurs de Rathwell gagnèrent la partie contre Lourdes, 6 à 5. Le club de St-Claude se rendra à Lourdes, le dimanche 13 juin. Venez encore nombreux encourager les joueurs.

Ste-Anne des Chênes

Baptêmes

Le 23 mai, fut baptisé Joseph-Laurent, né le 5 mai, fils de M. et Mme Alphée Ouellette. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Antoine Verrier.

Le 28 mai, fut baptisée Marie-Clara-Yolande, née le 18 mai, fille de M. et Mme Emilien Côté. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Hervé Côté.

Mariage

Le jeudi 20 mai, fut célébré à l'église paroissiale, le mariage de M. Léopold Rémillard avec Mlle Simonne Prairie, tous deux de Ste-Anne.

La mariée, accompagnée de son père, M. Siméon Prairie, était revêtue d'un costume brun pâle avec accessoires bruns foncés. Elle portait un corsage de marguerites.

M. Octavin Rémillard servait de témoin à son fils.

Le chant fut exécuté par les enfants de Marie.

M. et Mme Léopold Rémillard résident à Ste-Anne.

* * *

Ces jours derniers se déroulait dans notre église paroissiale une touchante cérémonie: celle de la réception d'une apôtre et de 8 nouveaux croisés, dont voici les noms: Apôtre, Elise Tougas; croisés, Jeannine Blanchette, Angèle Audette, Jacqueline Vinet, Irma Tougas, Aurise Duguay, Délia Leclerc, Lucille Hupé, et Gilbert Pattyne.

Le R. P. G. Blanchet, C.Ss.R., aumônier de la Croisade, adressa la parole aux croisés qui étaient tous réunis. 12 Croisillons, aspirantes à la Croisade Eucharistique, s'unissaient aux nouveaux élus pour suivre leur nouvelle bannière, bénite pour la circonstance, dans une pieuse procession au cours de laquelle ils chantèrent avec entrain et conviction: Je suis Croisé! Voilà ma gloire!

Le R. P. Curé félicita les Croisés pour leur correspondance au désir du St-Père en faisant partie de la Croisade Eucharistique et les engagea à rester fidèles à leurs promesses.

La Bénédiction du St-Sacrement et le chant "Bénis notre Croisade Douce Reine des Cieux". clôturèrent cette imposante cérémonie.

Marchand

Décès

M. Adélard Paquin est décédé à l'hôpital de Steinbach, le jeudi 27 mai, après une longue maladie endurée avec patience et résignation.

M. Paquin était né à St-Jude, comté de St-Hyacinthe, P.Q. Sa famille vint habiter le Manitoba alors qu'il n'avait que 9 ans. En 1891, il épousait Mlle Virginie Jolibois, de St-Norbert. Quelques années plus tard, soit en 1903, il quitta le Manitoba pour aller fonder, avec d'autres familles de colons de l'Est, la paroisse de Ste-Marthe, en Saskatchewan. M, Paquin revint au Manitoba en 1940 et établit résidence à Marchand où demeuraient déjà ses enfants, son frère et sa soeur.

M. Paquin laisse dans le deuil, outre son épouse, 2 filles, Mme Joseph Delorme, de Marchand, et Mme H. Van Dusen, de Vancouver; 1 fils, Eusèbe, de Winnipeg; 9 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants; 1 soeur, Mme Elzéar Delorme, de Marchand.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Marchand, le 1er juin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R. P. Gauthier, C.Ss.R., de Ste-Anne, officiait.

M. E. Chabot, neveu de la défunte, conduisait le deuil.

Les porteurs étaient 5 petits-fils: MM. Philibert, Achille, Origène et Joseph Delorme, L. Lekman, et son neveu, Jules Paquin.

Remerciements

La famille Paquin, par la voie de **La Liberté et le Patriote**, remercie sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

La Broquerie

Mariage
Dionne-Dandonneau

Le mercredi 12 mai à 9 h., M. l'abbé Léon Roy, curé de la paroisse, bénissait le mariage de Mlle Cécile Dandonneau, fille de M. et Mme Jopseh Dandonneau, avec M. Noël Dionne, fils de M. et Mme Louis-G. Dionne, de St-Malo.

La mariée accompagnée de son père portait un costume gris avec corsage rose et chapeau gris garni de roses.

M. L.-G. Dionne servait de témoin à son fils.

Le chant fut exécuté par la chorale, Mlle L. Normandeau touchait l'orgue.

Après la cérémonie il y eut réception chez les soeur et beau-frère de la mariée, M. et Mme Albini Grimard.

Parmi les invités on remarquait, en plus des parents et amis de La Broquerie, des visiteurs des paroisses de St-Malo, Aubigny, Ste-Agathe, St-Claude et St-Pierre.

Les mariés reçurent de jolis cadeaux.

M. et Mme Noël Dionne résideront à St-Boniface.

Pique-nique

La Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie fera son pique-nique annuel le 24 juin jour de la fête de son saint patron.

Dès 9 h. du matin il y aura grand'messe suivie d'une procession de chars allégoriques, parade de chevaux et courses de toutes sortes.

Il y aura aussi plusieurs équipes de balle au camp qui se disputeront les prix. Venez donc en grand nombre passer une journée qui promet d'être intéressante. Vous ne le regretterez pas. Donc, au jeudi 24 juin, les amis!

Le secrétaire.

La confiance, c'est ce qu'Il récompense le plus dans ceux qui la lui donnent.—Mgr d'HULST.

A Ste-Agathe

Consécration de l'église et Congrès Eucharistique Régional

Samedi 19 juin

Le samedi 19 juin aura lieu à Ste-Agathe la consécration de l'église qui sera présidée par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

La cérémonie commencera à 8 heures du matin (heure solaire).

Un diner sera servi à la salle paroissiale pour les membres du clergé.

Dimanche 20 juin

Le lendemain, dimanche 20 juin, se tiendra à Ste-Agathe le Congrès Eucharistique Régional.

La grand'messe aura lieu à 10 heures (heure solaire) et sera chantée par S. Exc. Mgr l'Archevêque coadjuteur.

La cérémonie se déroulera en plein air, devant le presbytère. Le chant sera exécuté par les chorales des différentes paroisses qui participent au Congrès Eucharistique.

Un diner sera servi aux membres du clergé dans la salle paroissiale. Les laïques pourront se procurer un goûter à la salle paroissiale également. On invite les personnes qui assisteront à apporter leur panier.

A 1 h. 30 il y aura une heure sainte pour les dames et les demoiselles; à 2 h. 30, pour les hommes et les jeunes gens.

La grande procession qui clôturera le congrès se tiendra à 4 heures.

Ste-Rose du Lac

Naissances

A M. et Mme Emmanuel Maguet, un fils, né le 10 mai, et baptisé le 16 mai, sous les noms de Jean-Louis-Yvonic-Raymond.

A M. et Mme Jules Parthenay, un fils né le 12 mai et baptisé le 16 mai, sous les noms de Joseph-Louis-Daniel.

A M. et Mme Henri Beasse, un fils, Fernand-René-Joseph, baptisé le 21 mai.

A M. et Mme Gaston Gendreau un fils, Robert-Joseph-Eugène, né à l'hôpital de Ste-Rose et baptisé le 22 mai.

Couronnement de la Reine de mai

Dans l'après-midi du 30 mai avait lieu à Ste-Rose le couronnement de la Reine de Mai. Scènes toujours impressionnantes qui font revivre de bien doux souvenirs. Le succès de cette réunion est dû au dévouement inlassable des Religieuses de l'Ecole paroissiale.

Fête-Dieu

Le dimanche 30 mai avait lieu la procession annuelle du T. S. Sacrement qui se fit de façon tout à fait spéciale, cette année.

Le reposoir fut érigé à 5 milles environ du village, à la résidence de M. Jean-Pierre Maguet.

L'autel provisoire entouré d'arbres fruitiers tout en fleurs, décoré de fleurs naturelles et de lumières, les petits anges agenouillés çà et là dans la verdure, les petites filles, en longues robes blanches, qui jetaient des fleurs, les petits pages, tout avait été préparé pour donner plus d'éclat à cette belle fête.

La partie la plus émouvante de cette soirée fut le long défilé de plus de 160 automobiles précédant l'officiant, le R. P. Paquette, qui, sur un camion tout décoré, portait l'ostensoir. Il était entouré de la chorale qui fit les frais du chant pendant tout le trajet.

La procession se forma devant l'église et se mit en marche à 8 h. p.m. Dans chaque automobile, on se fit un devoir de réciter le chapelet et autres prières.

La bénédiction du T. S. Sacrement au lieu du reposoir fut un spectacle de toute beauté. Plus de 800 personnes étaient présentes.

La procession se remit ensuite en marche pour revenir à l'église où les pieux paroissiens assistèrent à une seconde bénédiction du T. S. Sacrement.

Saint-Norbert

Tableau d'honneur

Grade XII: Angèle Parent, Thérèse Cloutier.
Grade XI: Estelle Picard, Eola Berthelette.
Grade X: Berthe Monchamp, Pauline Durant.
Grade IX: Jeannine Tellier, Rita Métail.
Grade VIII: Alice Mondor, Germaine Laurendeau.
Grade VII: Germaine Bonneau, Adèle Pépin.
Grade VI: Armelle Lagacé, Carol Albright.
Grade V: Irène Laurendeau, Marguerite Bibeau.
Grade IV: Caroline Lord, Shirley Mellington.
Grade III: Annette Combat, Elaine Beghin.
Grade II: Aline Blain, Yolande Parent.
Grade I A: Lucie Vergnano, B: Dorothy Yeryk, C: Jeanine Dumesnil.

Instruction Religieuse:
Grade XII: Thérèse Cloutier
Grade XI: Yvette Cormier
Grade IX: Bertha Picard
Grade VII: Adèle Pépin
Grade VI: Doris Bernier
Grade IV: Shirley Megilley
Grade II: Beverly Megilley

Eglises détruites par le feu

GRAND FALLS, N.-B. — Environ 150 personnes se sont enfuies récemment par les escaliers et les fenêtres lorsqu'un incendie a détruit l'église catholique Saint-Patrice, la salle paroissiale et une coopérative. Les dégâts s'élèvent à $40,000.

De la fumée fut aperçue dans l'église au moment où le R. P. Albert, du monastère franciscain d'Arostook, célébrait la messe.

Un peu plus tard un autre incendie a détruit l'église catholique de Fredericton Junction. Des appareils à incendie de Tracy furent dépêchés sur les lieux mais les flammes ne purent être maîtrisées.

Sainte-Claire

En mai, nous avons eu 4 soirées au profit de notre église; elles furent, comme toujours, de beaux succès

Le samedi 5 juin, une dizaine de petits enfants ont fait leur première communion.

Baptêmes

Marie-Anne, enfant de William Burwash et d'Alice Bouvier. Parrain, J.-B. Bouvier; marraine, Verna Bouvier, oncle et tante de l'enfant.

Christine-Olga-Diane, fille de John Peech et d'Eva Lucier. Parrain, M. Augustin Lucier, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Clara Davey, cousine de l'enfant.

Décès

Le lundi 31 mai ont eu lieu les funérailles de Mme Edouard McKenzie, née Véronique Langan, décédée à Dauphin, à l'âge de 63 ans. Elle laisse son époux et plusieurs enfants. Nos sympathies à la famille.

Laurier

Séances pédagogiques

Le 5 juin, le R. P. F. Faure, S.J., du collège de St-Boniface, inspecteur français pour les écoles du Manitoba, réunit un groupe d'institutrices à la salle paroissiale, dant le but de discuter quelques questions pédagogiques. Assistaient à ces intéressantes séances: 5 religieuses de N.-D. des Missions, de Ste-Rose du Lac, 2 religieuses Oblates, de Ste-Amélie, les religieuses de la Présentation de Marie, de notre école, ainsi que quelques instituteurs laïques.

L'oeuvre qu'accomplit depuis 14 ans dans notre province le R. P. Faure, ce zélé gardien de notre belle langue française, lui donne droit à toute notre respectueuse admiration et à notre profonde reconnaissance.

Festival de la Bonne Chanson

Le lundi 31 mai, à la salle paroissiale, avait lieu le festival annuel de la Bonne Chanson, sous la présidence de M. le curé Pierquin et de son invité d'honneur, le R. P. Martial Caron, S.J., du collège de St-Boniface, qui agissait comme juge. On remarquait aussi le R. P. F. Faure, S.J., et M. Placide Gaboury, musicien de St-Boniface. Une nombreuse et sympathique assistance était venue applaudir les petits chanteurs de notre école, divisés en 5 groupes, exécutant chacun deux choeurs.

Avec humour, indulgence et amabilité, le R. P. Caron fit la critique des chants exécutés. Il y mit tant de délicatesse que nos petits chanteurs se montrèrent très satisfaits de leur juge.

M. le curé Pierquin remercia chaleureusement le R. P. Caron de nous avoir honorés de sa présence, comme juge de notre festival.

Il adressa ensuite ses félicitations aux enfants de notre école dont il souligna les progrès, spécialement pour la diction.

L'esprit de conversation consiste bien moins à montrer beaucoup d'esprit qu'à en faire montrer aux autres; celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement.—La BRUYERE.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

S. Exc. Mgr Réginald Duprat, O. P., est de retour de son voyage de l'Est. Il est rentré le vendredi 28 mai, en compagnie du R. P. Paré, provincial des Dominicains, qui visite actuellement le Couvent des Pères Dominicains de Prince-Albert.

Nous apprenons que le Dr R.-M. Boulva, de la Faculté de médecine de Paris, vient de s'installer à Prince-Albert. Son bureau est situé dans l'édifice "Canada" au numéro 101-103. Le Dr Boulva s'occupera de médecine générale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La St-Jean-Baptiste

Lors d'une assemblée générale du Club Canadien, tenue le samedi 5 juin en vue de fêter la St-Jean-Baptiste, il a été décidé que le 24 juin n'étant pas un jour libre et propice en raison des élections provinciales, la célébration serait remise au mercredi 30 juin.

Dans l'après-midi et la soirée du 30 juin, il y aura grand ralliement des Canadiens français et pique-nique avec un programme intéressant et très varié. Les familles, les jeunes gens et aussi les enfants d'école sont donc invités ainsi que tous les Canadiens français de la ville et des campagnes environnantes. Nous leur promettons une bonne journée de récréation.

Cà et là

M. Octave Parent met la dernière main pour finir sa belle résidence, située en face de la cathédrale sur la 14ème rue. M. Parent est l'un des derniers venus du flot continuel des anciens fermiers qui viennent se retirer en ville et renforcer ainsi notre groupe français.

Mmes Julien Georget et L. Parent sont arrivées de leur voyage à la côte du Pacifique. Elles ont visité Vancouver, Maillardville et Victoria. Ayant des enfants et d'autres parents là-bas, le voyage fut pour elles très agréable.

Mme Delhommeau, qui a été sérieusement malade, est encore sous traitement à l'hôpital de la Ste-Famille. Elle se remet tranquillement. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Dollard

M. et Mme Arthur Larose et leurs enfants, de Winnipeg, Mme Roger Leduc, de Stony Mountain, et Jules-Aimé Larose, de l'Ontario, étaient en visite chez M. Robert Desautels.

M. et Mme Joseph Glasson doivent partir cette semaine pour le Manitoba où ils visiteront toute leur parenté.

Saint-Hubert

Pique-nique

Notre pique-nique est fixé au mardi 29 juin prochain. Des prix assez élevés sont promis pour les jeux de balle et autres sports.

Baptême

Le dimanche 30 mai: Elie-Joseph, enfant de Raymond Gérard et de Marie-Blanche Dubé. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Dartige.

Quarante-Heures

Le dimanche 30 mai avait lieu l'ouverture de nos cérémonies des Quarante-Heures. Elles nous ont valu la présence de M. l'abbé Schachtel, curé doyen de Windthorst, qui a bien voulu prêter son concours pour les confessions et la prédication.

Société des Dames de l'Autel

Ce même dimanche, après la messe, a eu lieu, à la salle paroissiale, une assemblée générale de la Société des Dames de l'Autel. Le compte rendu des activités de la société durant les 12 derniers mois a été fort significatif.

Les élections ont donné le résultat suivant: Conseillères, pour l'année 1948-49: Mmes M. Boutin, J. Dartige, A. Dumonceaux, A. Dunand, E. Gatin, L. Jeannot, J. Kalaman, et G.-P. de Laforest, présidente, Mme Emile Gatin, (réélue); vice-présidente, Mme A. Dunand; secrétaire-trésorière, Mme G.-P. de Laforest.

Nos malades

M. Eugène Poncelet, père, a subi dernièrement une opération à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina. Les dernières nouvelles sont très satisfaisantes.

M. Albert Flick, à la suite d'une attaque de paralysie, a dû être transporté à l'hôpital de Whitewood.

Avec le plus grand plaisir, nous avons pu revoir dernièrement, à l'église, tous nos bons vieux grands-pères octogénaires: MM. F. Dunand, 88 ans, (accompagné de Mme Dunand, 80 ans bientôt), Joseph Cottin, 86 ans, Eugène Beaujot, 82 ans, et M. F. Jordens, 84 ans, que nous pouvons voir tous les jours.

Première Communion

Le dimanche 23 mai, jour de la fête de la Ste-Trinité, eut lieu la cérémonie de première communion de 5 de nos petits enfants.

Frenchville

M. Sylva et M. François Goddu étaient de passage à Régina, pour affaires, dernièrement.

Mme Emile Fourny est de passage chez sa fille, Mme Joseph Dumensnil, du Lac Pelletier, pour quelques semaines.

Mlle Simonne Fourny, de Wauchope, est chez ses parents, M. et Mme Emile Fourny, pour quelque temps.

M. et Mme Yves Briand, de Val Marie, étaient de passage chez leurs parents, dimanche, ainsi que Mlle Angelina Goddu, Béatrice et Robert Fleury, tous du couvent de Val Marie.

M. Edgar Goddu et sa fille, Marie-Rose, de Ponteix, étaient de passage chez leurs parents, dimanche.

Sintaluta

M. l'abbé Foissy est de retour de l'Est où il est allé rendre visite à sa famille. Il est venu dire la messe à sa mission de Sintaluta.

Mme Marcel Français est de retour sur la ferme après avoir passé l'hiver chez ses filles, à Chilliwack et Mission, C.-B.

M. et Mme Fortin et leurs enfants sont allés visiter leurs amis de Montmartre, dernièrement.

M. Morin va mieux et il est heureux d'être de retour chez lui.

Après avoir passé plusieurs mois à l'hôpital de Régina, Mlle Lorraine Dolter est en visite chez sa tante, Mme Gédéon St-Cyr, à Ponteix.

Mmes Jean Français et Marcel Longeau ont appris la triste nouvelle de la mort de leur père, M. Bachelu, ancien paroissien de Montmartre, qui était reparti avec sa famille en France il y a un an.

MM. et Mmes Paul et Marcel Français sont allés à Régina, la semaine dernière.

Mmes Alfred et Raymond Dolter ont assisté aux funérailles de M. Breton, à Montmartre.

M. et Mme Honty et leur gendre, Paul Français, sont allés à Indian Head pour affaires.

MM. et Mmes Marcel et Paul Français et la petite Madeleine sont allés à Montmartre, le dimanche 30 mai, et ont assisté à la procession de la Fête-Dieu.

La famille Arthur Perras s'y est aussi rendue tandis que plusieurs autres familles de Sintaluta prirent part à la fête en se rendant à Wolseley.

Saskatoon

DECES

M. Pierre McLeod

Le mercredi 2 juin s'éteignait doucement, à l'hôpital St-Paul, l'un de nos plus estimés paroissiens, M. Pierre McLeod.

Marchand à St-Louis, Sask., pendant près de 30 ans, M. McLeod s'était retiré des affaires il y a deux ans. Il s'établit alors dans sa belle résidence de City Park et de suite s'identifia à la paroisse des Saints Martyrs où, avec Mme McLeod, il prenait une part active à toutes les organisations. Aussi, la mort de M. McLeod, survenue si subitement, cause un deuil profond parmi nous.

Il fut inhumé le samedi 5 juin dans le lot de famille, au cimetière de St-Louis.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, 2 filles, Mme Arsène Benoit (Isabelle), et Mlle Thérèse, B.A., institutrice; 2 frères, Hubert, de Montréal, et Charles, du Connecticut, E.-U.

A Mme McLeod et à sa famille, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Cà et là

Parmi les diplômées de l'école des gardes-malades de l'hôpital St-Paul se trouve l'une de nos jeunes filles, Mlle Gaétane Longtin. Félicitations!

Mlles Jeannine Legars et Cécile Longtin ont complété avec honneur leur XIIe grade au couvent local des Dames de Sion.

Un concours oratoire fut récemment organisé entre les élèves de nos 3 écoles de la ville. L'un de nos enfants, Edmond Legars, en est sorti bon premier.

Trois transactions immobilières avaient lieu dernièrement parmi les nôtres. M. Adrien acquérait une deuxième maison sur l'artère principale de notre ville, la seconde avenue; M. J.-M. Demers a acheté la belle propriété de feu le magistrat Léger, sur le Spadina Crescent, et M. A. Tyson a acheté une maison dans le quartier résidentiel de City Park, sur la 4ème avenue.

* * *

Mlle Paulette Legars fut l'invitée d'honneur à une fête intime organisée récemment chez Mme R.-E. Brunelle, 1002, ave Lansdowne.

La soirée s'est agréablement passée en jeux divers. La table de thé paraissait très attrayante, décorée en couleurs pastels et ornée au centre d'un "May pole".

Un joli cadeau fut présenté à l'invitée d'honneur par les suivantes: Mlles Jeanne Brault, Yvette Brunelle, Flo. Couture, Jeannine Legars, O. Langlois, Florence Masson, Thérèse McLeod, Vic Rainville, Louise Robin, Marie Rack.

Ferland

M. l'abbé D. Dugas, curé de Maple Creek, ainsi que MM. Filion et Descoteaux, secrétaire et inspecteur des Coopératives dans l'Est, sont venus nous donner une conférence sur les Coopératives.

M. et Mme Arthur Larose et leur famille, de Winnipeg, ainsi que Mme Roger Leduc et Jules-Aimé Larose, de l'Ontario, sont venus passer quelques jours chez leur parenté.

M. et Mme Ernest Desautels, de Ponteix, et M. et Mme Robert Desautels, de Dollard, sont venus passer le dimanche chez M. P. Larose.

M. le curé Brouillard et Mme Aristide Fournier sont allés à la distribution des prix au collège de Gravelbourg.

Mme W. Patoine, ainsi que Mme S. Clermont, ont dû passer quelques jours à l'hôpital de Mankota et de Laflèche.

Le jeune bébé de M. et Mme Thomas Fauchon est à l'hôpital de Ponteix.

Guy Brisebois est revenu chez ses parents après un long séjour à l'hôpital.

M. et Mme Pierre Larose sont partis dans l'Est en auto visiter leurs parents et assister au 60ème anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Larose, père de M. P. Larose.

Mme Raymond Chabot est allée passer quelques jours chez ses parents, à Ponteix.

Le jeune Patrick Corcoran a été opéré d'urgence à Kincaid.

Mlle Monique Guy est chez sa mère, Mme G. Lacasse.

M. et Mme Aristide Fournier, ainsi que M. et Mme L. Beaudoin, Alfred Chabot et Irène Fournier sont allés au banquet des Anciens du collège de Gravelbourg.

M. le curé Brouillard, Mme M. Quillerat et Laurier Chabot étaient à Gravelbourg, dimanche dernier. M. le Curé assistait à la réunion des Anciens du collège.

En Ontario

Fort William

Shower

Le jeudi 27 mai, Mme L.-J. Beaupré recevait à sa résidence, 134, rue Vickers, un groupe de dames et de demoiselles en l'honneur de Mlle Annette Boissy dont le mariage avec M. Laurier Beauclair eut lieu le 2 juin. De jolis cadeaux furent présentés à la future mariée. Celle-ci remercia chaleureusement toutes ses amies. La soirée se termina par un goûter sucoulent.

Mmes Alex. Rondeau et P. Eastveld versaient le thé.

MARIAGE

Beauclair—Boissy

Le mercredi 2 juin avait lieu le mariage de M. Laurier Beauclair avec Mlle Annette Boissy, dans l'église St-Patrice. Mgr McGuire bénit le mariage et chanta la messe nuptiale. M. Médéric Brin servait de témoin à M. Beauclair et M. Vital Boissy servait de témoin à sa soeur. M. Joseph Boissy, frère de la mariée, exécuta de beaux cantiques durant la messe.

Une réception eut lieu à la demeure de M. Ernest Boissy.

Les mariés partirent pour l'Est par avion. A leur retour, ils résideront à Nipigon, Ont.

Meadow Lake

Les membres de l'A.C.F.C. reformaient leur comité dans la soirée du 30 mai. Il s'agissait de remplacer M. Kambouroff, absent depuis plusieurs mois, M. Gaudette, M. Tellier et Mme Clark qui désiraient se retirer.

Le nouveau comité est ainsi composé: M. Georges Hébert, président; M. F. L'heureux, vice-président; le R. P. Cloutier, secrétaire-trésorier; MM. Léo Lussier et Maurice Gingras, Mme Dionne et Mlle S. Hamel, conseillers.

Le R. P. Allard se rendit à Prince-Albert pour représenter Meadow-Lake à la réunion de Radio-Ouest le 24 mai dernier. De retour parmi nous, il profita de la soirée du 30 mai, alors que tous les membres de l'A.C.F.C. étaient réunis, pour rendre compte au public du plan discuté à Prince-Albert.

Le lundi 24 mai la paroisse était honorée par la visite du R. P. A. Joyal, O.M.I., inspecteur des écoles catholiques françaises de la Saskachewan, qui nous parla de la question scolaire.

Les paroissiens, réunis en grand nombre dans la salle paroissiale, furent très intéressés par un discours très approfondi sur le règlement de nos écoles françaises et aussi par un film relatant la vie de saint François d'Assise. La soirée se termina joyeusement par quelques chants populaires.

Le Révérent Père, venant de Makwa, continua sa route vers Cabana, Spiritwood, Léoville et Prince-Albert.

La troupe de Serge-Rolland-Chevrier remporta un grand succès dans notre paroisse où elle donna une représentation dans la soirée du 26 mai.

Le 30 mai les Dames de la Charité se réunissaient dans la salle paroissiale afin de s'organiser pour le pique-nique paroissial qui doit avoir lieu le 13 juin. Le R. P. Bidault assistait à l'assemblée.

Baptême

Le 22 mai: Martin-Douglas, fils de M. et Mme Jules Morin.

Storthoaks

Mlle Alice Claude, de Wauchope, est en visite chez sa soeur, Mme Léon Gofflot.

M. et Mme Arthur Filteau, leur fille, Suzanne, ainsi que Mme Alex. Boulet, de Dumas, étaient de passage chez leurs parents, MM. Arthur Chicoine et Léonidas Martin, dimanche dernier.

M. et Mme Alphonse Toupin, de Montmartre, et leurs filles, Odette, Florence et Vivianne, sont venus chez leurs parents ici, dernièrement.

M. et Mme Richard Filteau ainsi que MM. Napoléon et Georges Filteau, de Dumas, ont visité M. Arthur Chicoine, le 30 mai.

Le dimanche 23 mai, des gens de Montmartre sont venus nous donner une belle séance. Ce fut un véritable succès.

Un grand vent fut la cause d'un incendie qui détruisit complètement la maison de M. Arthur Lapierre, récemment.

Nos malades

M. Aimé Chicoine et Mme Jean Dumaine sont de retour après avoir reçu des traitements médicaux à l'hôpital de Régina.

Mme Albert Bérard est à l'hôpital de Redvers.

Cà et là

Mme J.-B. Dumaine, de St-Boniface, est en promenade chez son fils, Jean.

Mlle Georgette Millette, du couvent de Forget, est de passage chez ses parents, M. et Mme Honorius Millette.

Mlle Henriette Paradis, de Winnipeg, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Albert Paradis.

Grâce à la température idéale, la procession de la Fête-Dieu, le dimanche 30 mai, fut un grand succès.

Le jeudi 3 juin, l'Union Théâtrale de Montréal nous offrit la représentation d'un drame intitulé "Le roman d'une orpheline". Merci aux acteurs.

Truman est peu rémunéré

NEW-YORK — Une enquête, menée dans le monde par un magazine américain, vient de révéler que le plus grand des présidents (Truman) est moins payé ($75,000.) que le plus petit des rois.

Paul de Grèce touche $279,000. Michel de Roumanie recevait $167,000. La famille royale de Belgique $264,000. La famille royale d'Angleterre et la famille royale de Suède $500,000. La mieux traitée est la famille royale de Hollande, qui reçoit $800,000.

"Le métier de roi est un métier qui paie", conclut notre confrère américain.

Il est, paraît-il, très difficile à exercer

Je ne connais pas de condition plus défavorable pour la pureté de l'âme que la saleté physique.

Mme BEECHER-STOWE.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Laflèche

Grave incendie

C'était grand jour de sports et d'amusements à Laflèche, le vendredi 28 mai. On y avait même fait venir un cirque en miniature. Tout à coup un peu avant 9 h. du soir, alors que la joie était à son comble, le cri lugubre de la sirène retentit, annonçant qu'un incendie venait de se déclarer. C'était chez M. Jos. Périgny, à l'étage supérieur, et en pleine rue principale; M. Périgny était absent, en tournée d'affaires.

Mme Périgny, seule avec les 3 plus jeunes de ses enfants, n'eut que le temps de les saisir à travers la fumée et de les descendre en lieu sûr.

Nos pompiers volontaires firent bien tout ce qu'ils purent pour éteindre les flammes, mais sans succès. Le haut de la maison, puis le rez-d -chaussée occupé par le restaurant de Mme Jean Louis Morin et le magasin de merceries Miller disparurent bientôt dans le brasier. Ce fut ensuite le tour des maisons voisines: le salon de coiffure de Mlle Jean et le poste de pompiers d'un côté, puis le magasin de quincaillerie Elsey et le restaurant Chan de l'autre.

Les pompiers des villages voisins: Gravelbourg, Woodrow, Meyronne, Kincaid, arrivaient bientôt sur les lieux et firent des prodiges pour essayer d'aider les gens de Laflèche à éteindre l'incendie. Mais l'eau manquait. On se borna surtout à circonscrire l'incendie. C'est ainsi qu'on put sauver la pharmacie Belcourt, au nord, et la maison d'agence de Machinerie Cockshutt, au sud, et par suite le reste du village. Il faut remercier le ciel de l'absence presque complète de vent ce soir-là. Les sympathies ne nous manquèrent pas. S. Exc. Mgr Lemieux, Mgr Bissonnette, O.P., vicaire général de Sendaï, au Japon, les prêtres de l'évêché de Gravelbourg, plusieurs Pères Oblats du Collège Mathieu se transportèrent sur les lieux du sinistre, se joignant au curé de la paroisse pour réconforter les paroissiens dans leur épreuve.

Son Excellence, par délicatesse, cancella la soirée missionnaire qu'il devait présider le lendemain soir à Laflèche et qui était au profit des missions de Sendaï, au Japon.

On s'occupe d'aider les victimes de l'incendie et tous témoignent beaucoup de charité. Les nombreuses personnes, hommes, jeunes gens et autres qui en grand nombre ont aidé à protéger les maisons menacées, ou qui par prudence ont veillé toute la nuit de vendredi à samedi sur les ruines encore embrasées, méritent les remerciements de tous.

Fête-Dieu

Nous avons eu une belle procession de la Fête-Dieu, le dimanche 30 mai, après la grand'messe. La température était idéale. Les membres des diverses congrégations suivaient leur bannière respective. MM. Joseph Brière et Hippolyte Jalbert étaient ordonnateurs de la procession. Le dais était porté par les syndics, MM. F. Poliquin, Jules Minne, D. Corkery et Gilbert Phaneuf. Les Chevaliers de Colomb faisaient une garde d'honneur au T. S. Sacrement porté par M. le curé A. Gravel.

Avant de retourner à l'église, on s'arrêta à 2 reposoirs, l'un au couvent, l'autre chez M. et Mme C. McCabe. A chacun des reposoirs étaient agenouillées des jeunes filles représentant des anges; des fillettes jetaient des fleurs devant Jésus-Hostie et les enfants de choeur, en costumes de grande fête, offraient un spectacle très édifiant. La chorale chanta de beaux cantiques et la paroisse pria avec beaucoup de foi.

Grand banquet

Le dixième anniversaire de fondation de la Caisse populaire de Laflèche a été fêté solennellement, le 3 juin, par un somptueux banquet qui eut lieu à la salle paroissiale, dans le soubassement de l'église.

On pouvait voir à la table d'honneur plusieurs des fondateurs de cette importante organisation, lesquels sont encore officiers: MM. Théobald Bourassa, président honoraire, Edmond Bilodeau, secrétaire, Eugène Bachelu, Henri Verhelst, Félix O'Neill et autres. Le clergé était représenté par M. le curé A. Gravel, V.F., de Laflèche, M. l'abbé Paul Boudreau, curé d'Assiniboia, et le R. P. Benoit Paris, O.M.I., du collège Mathieu, de Gravelbourg.

Parmi ceux qui prirent la parole à la fin du banquet, mentionnons: M. Léo Filion, secrétaire général des Coopératives de la province de Québec, et son compagnon, M. Jean-Laurier Descôteaux, de Montréal.

On applaudit beaucoup un programme de chant et de musique exécuté par Mlles S. Lepage et Morin, de Gravelbourg, et deux étudiants du collège Mathieu.

Félicitations et meilleurs voeux à notre florissante Caisse populaire.

Deuils

Nos sincères condoléances à Mmes Emilien Forgues et Camille DeWulf, qui ont eu la douleur de perdre leur père, M. Elphège Doran, décédé à Gravelbourg le vendredi 4 juin, à l'âge de 73 ans.

Mmes Forgues et DeWulf se sont rendues avec leur famille aux funérailles qui eurent lieu à la cathédrale de Gravelbourg, le mardi 8 juin, à 10 h.

Ponteix

Jubilé paroissial et fête de Dollard

Le 24 mai 1948 sera, pour tous ceux qui ont assisté à nos fêtes, une journée de souvenirs.

Messe d'actions de grâces

A la faveur d'une température idéale, nos fêtes débutèrent par un chant d'actions de grâces. S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., accompagné de MM. les curés L. Poulin, du Lac Pelletier, et Adrien Chabot, de Masefield, offrit une messe d'actions de grâces dans notre église paroissiale parée de ses plus beaux décors. Mgr Bissonnette, Vicaire Général du diocèse de Sendaï, Japon, remplissait l'office de prêtre-assistant tandis que M. l'abbé R. Ducharme, de Fife Lake, et M. l'abbé F. Blanchard, vicaire de Willow-Bunch, assistaient comme diacres d'honneur.

Après le chant de l'évangile, M. le curé L. Poulin nous donna le sermon de circonstance.

La cérémonie se termina au chant du cantique si bien connu, et aimé de tous: "Notre-Dame du Canada".

Parade

Vers 1 h. de l'après-midi une grandiose parade de chars allégoriques commença à défiler.

Mentionnons le char des anciens où l'on pouvait voir le bon Père Royer, curé fondateur de Ponteix, personnifié par M. Paul Rouillet,

Pour représenter les nombreux colons de 1908, 1909 et 1910, nous voyions, en compagnie du Père Royer, MM. Picray, Provencher, Roberge, Lorenzino et Therrien. Une longue liste des premiers arrivés de Notre-Dame paraissait à l'arrière de ce char "Notre-Dame en 1908."

Apparaissaient aussi dans le défilé un magnifique char symbolisant "Sa Majesté, la Langue Française"; un autre surmonté d'un fort, où se tenaient Dollard des Ormeaux (M. Gaston Carignan) et ses seize compagnons.

Plusieurs autres chars et voitures artistement décorés, embellissaient ce défilé que personne n'oubliera.

Discours

Arrivé au centre du village, le défilé fit un arrêt afin de permettre à M. J.-O. Tourigny, secrétaire du village, de donner un rapport détaillé des activités historiques de la paroisse Notre-Dame d'Auvergne depuis 1908. Ces 40 années connurent des moments épineux, mais il y eut aussi beaucoup de fleurs comme le représentait si bien le char de la famille Adrien Liboiron couvert de plus de 600 roses.

M. l'abbé R. Ducharme, de Fife Lake, se présenta ensuite au micro, pour nous montrer comment Dollard des Ormeaux fut et sera toujours un modèle pour la jeunesse.

Mgr L. Lussier, P.D., curé actuel de Ponteix, souhaita la bienvenue à tous nos amis de langue anglaise et leur donna un mot d'explication sur la signification de ces fêtes.

Le défilé se rendit ensuite sur le terrain des jeux où tous purent s'amuser jusqu'au soir.

Soirée

Vers 8 h. 30, une grande foule se rassembla à la salle paroissiale pour assister à une soirée patriotique. Encore ici, les décors, faits par nos dévouées religieuses, firent impression sur tous.

Le Cercle Dramatique de Willow-Bunch présenta un drame en 3 actes: "Les Piastres Rouges." Le programme fut ouvert par un tableau: "La Langue Française".

Quelques chants furent exécutés avec succès, par les élèves du Couvent.

Prix de français

Il ne faudrait pas oublier de dire un mot de la distribution, ce même soir, des prix de français dont les 3 premiers consistaient en des coupes offertes par le R. P. A. Joyal, O.M.I., M. Gérard Tourigny, président de l'A.C.F.C., et M. l'abbé R. Lemieux. Les autres prix furent offerts par Mgr L. Lussier, P.D.; les Religieuses du Couvent, par M. Roland Trudeau, secrétaire de l'A.C.F.C., M. A. Arcand et par Mlles Mariette Stringer et Odette Morin.

A ces généreux donateurs nous disons un cordial merci.

M. Roland Trudeau, président de la soirée, laissa la parole à M. Fernand Larochelle, maire du village, qui, ayant adressé ses remerciements aux jeunes, leur fit un grand plaisir, ainsi qu'à tous les enfants des écoles, en déclarant le lendemain un jour de congé pour tous.

Mgr L. Lussier, P.D., prit ensuite la parole pour féliciter et remercier les jeunes de la Croisade pour le beau travail qu'ils avaient accompli afin de faire de ce jour une fête dont le souvenir restera longtemps gravé dans tous les coeurs.

Pour terminer la journée, un dernier tableau nous montra Dollard des Ormeaux au milieu d'un choeur de jeunes qui chantèrent avec âme et fierté: "Reviens Dollard combattre jusqu'au bout".

Le chroniqueur désire offrir ses remerciements à tous ceux et celles qui se sont dévoués si généreusement pour le succès de ces fêtes.

Wolseley

Fête-Dieu

Le dimanche 30 mai, nous avons célébré solennellement la Fête-Dieu. Comme la température était idéale, il y eut procession du T. S. Sacrement au dehors avec reposoirs au couvent et à l'église.

Portaient le dais: MM. Gédéon Langlois, Owen Dubé, Adrien Bonneville et Stanley Cieckiewicz.

Va-et-vient

Mlle Norma Dickie, de Lethbridge, Alta, était en vacances chez M. Emile Dureault.

M. et Mme Napoléon Carignan et M. Edouard Carignan, de Ponteix, visitèrent les familles Noëls et autres parents à Montmartre, dernièrement.

M. et Mme Aurèle Legrand, Raymond et Georgette, de Qu'Appelle, étaient les hôtes de M. Emile Tourigny.

Plusieurs paroissiens se rendaient à Montmartre, le mercredi 2 juin, afin d'assister à la représentation d'un drame par la troupe André Carmel, de Montréal.

Mmes Léo Perras et Emile Souchotte furent plongées dans le deuil par la mort de leur père, M. Joseph Withidal, de Grayson, Sask., la semaine dernière. Nos plus sincères sympathies aux familles éprouvées.

M. et Mme Léon Coueslan sont les heureux parents d'un quatrième enfant, une fille.

M. et Mme A. Pitre étaient de passage à Qu'Appelle, en fin de semaine.

Mlle Antoinette Tourigny passa quelques jours à Régina, dernièrement.

M. et Mme Nestor Cormier, d'Elfros, Sask., sont en visite dans les familles Perras.

Gravelbourg

Décès

Le dimanche matin 30 mai, à sa résidence, mourait M. Jacob Mailhot, âgé de 63 ans. Il souffrait depuis nombre d'années de paralysie partielle.

Né à Ste-Gertrude, P.Q., en 1885, il vint dans l'Ouest, à Gravelbourg, en 1908. Il épousa en 1918 Mlle Germaine Paul, de Rockland, Ont. Onze enfants naquirent de ce mariage dont 3 sont décédés.

Funérailles

Le service fut chanté en la cathédrale, le mardi matin 1er juin, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis de la famille. M. l'abbé G. Couture officia à la messe de Requiem.

Les porteurs furent: MM. Joseph Lafrance, F. Dumont, G. Levac, J.-B. Guénette, Eloi Piché et R. Bouffard.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; 4 fils, Paul, Léo et Gaston, de Gravelbourg, et Raymond, de Vancouver; 4 filles, Mme J. Lespérance, de Willow-Bunch, Mlles Jacqueline, Rose et Henriette, de Gravelbourg; 3 frères, Arthur et Alphonse, de Gravelbourg, et Silver, de Makwa. Tous les enfants, excepté Raymond, ainsi que ses frères, étaient présents aux funérailles.

Accident

Le lundi matin 31 mai sur une ferme au nord-ouest de Gravelbourg, Gérard Bourgeois, fils de Mme Arcade Bourgeois, se brûla assez gravement les mains. Il avait rempli d'essence son auto, ancien modèle, et le moteur ayant reçu une certaine quantité d'essence, prit feu. Le feu se propagea à ses vêtements qu'il réussit à enlever. Il empêcha alors le feu de se rendre aux écuries, mais il fut brûlé aux mains. Un de ses frères arriva au moment où le feu était éteint. Gérard fut immédiatement transporté à l'hôpital de Gravelbourg.

Va-et-vient

M. Léo Fiset, sur sa ferme à Lancer depuis quelques mois, est en visite dans sa famille.

M. S. Mailhot, de Makwa, est venu assister aux funérailles de son frère, M. Jacob Mailhot.

B. Ernest Dumont, de Vancouver, est en visite chez M. et Mme P. Huel et autres parents. Mme P. Huel est allée la rencontrer à Régina.

Mlles Lucille et Gertrude Duprat sont actuellement en visite chez des parents dans les provinces de l'Est.

M. Guy Gravel et sa jeune fille, Monique, allèrent à Régina, en voyage d'affaires.

Mme Philibert Hamel, de St-Victor, était en visite chez Mme N. Gauthier. Elle se rendit, par autobus, à Meyronne chez sa fille, Mme G. Brisebois.

Après avoir eu le rapport qu'un incendie faisait rage à Laflèche, les pompiers volontaires de Gravelbourg se rendirent sur la scène du désastre, mais le feu avait déjà trop de proie. Un nombre considérable de citoyens visitèrent samedi et dimanche les désastres de l'incendie.

Mme Rodolphe Gauthier, de Coppen, a passé dimanche et lundi en visite chez Mme Nap. Gauthier.

Mme M.-B. Charbonneau est allée rendre visite à ses frères, MM. Rodolphe et Raoul Gauthier, de Coppen.

M. et Mme Antoine Dorais et Mme Emile Dorais sont allés en voyage d'affaires à Moose-Jaw durant la semaine.

Son Honneur le juge Gallant a passé plusieurs jours à Moose-Jaw, pour affaires professionnelles.

M. E. Colpron était à Régina, en voyage d'affaires.

Conférence sur le cancer

Au théâtre Legion, le Dr. A. W. Blair, de la "Regina Cancer Clinic", donna une conférence sur le cancer et expliqua aux assistants ce que la première société canadienne contre le cancer est appelée à faire afin d'éduquer le public pour combattre cette terrible maladie. Cette assemblée fut aussi tenue dans le but de former une sous-unité affiliée à la Société Canadienne du Cancer.

L'inscription n'est que d'un dollar par membre. Saskatchewan comptait 30,000 membres en 1947.

A la suite des conférences, on forma l'unité et les personnes suivantes furent nommées en charge: L. J. Brazziel, président, Mme Alfred Gauthier, 1ère vice-présidente, Ernest Longpré, 2ème vice-président, D. Lepage, secrétaire. Les directeurs représentent les centres de Bateman, Coderre, Mazenod, Laflèche, Hodgeville, St-Boswells et Gravelbourg. Il faut que le public comprenne qu'il ne sera possible de vaincre le cancer que par l'union de toutes les bonnes volontés. Qu'on s'enrôle comme membre sans tarder.

Au jubilé d'or de M. et Mme Victor Bourassa, de Radville, Sask.

Cette photo fut prise lors des fêtes qui marquèrent le 50ème anniversaire de mariage de M. et Mme Victor Bourassa, de Radville, Sask.

On voit, de gauche à droite (assis): **MM. Joseph Bourassa**, de Ste-Colette, **Horace**, de Radville, **M. et Mme Victor Bourassa**, les jubilaires; **Mme Aristide Bourassa (Orise)**, de Laventure, Sask., **Mme Hector Gilmore (Alphonsine)**, de Radville.

Deuxième rangée: **Mme A. Jalbert (Marie)**, de Radville; **Mme W. Nadeau (Alma)**, de Radville; **Pierre**, de Vulcan, Alta; **Mme Emile Fradette (Agnès)**, de Ste-Colette, Sask.; **Etienne**, de Ste-Colette, la **Rév. Sr St-Victor (Eva)**, de South Junction, Man.; **Mme Raymond Fradette (Hélène)**, de Radville; **Henri**, de Radville; **Mme Jean Ouimette (Alice)**, de Transcona, Man.; Mme **Mme Paul Laliberté (Lucienne)**, de Souris Valley, et **Victor**, fils, de Radville.

Lebret

Fête du Sacré-Coeur

La solennité de la fête du Sacré-Coeur fut célébrée le dimanche 6 juin. Elle débuta par une messe en plein air sur le campus de l'Ecole Indienne, devant le monument du R.P. Hugonard, O.M.I.

Le R. P. Pelletier, O.M.I., officiait, assisté des RR. FF. Lord et Michaud, comme diacre et sous-diacre. La chorale du Scolasticat rendit avec brio le propre de la messe et les choeurs conjoints de Lemberg, Grayson et Lebret exécutèrent habilement le chant de la messe St-Louis en 4 parties. Le R. P. L. Jalbert, curé, expliqua le but de la fête et insista sur l'Intronisation du Sacré-Coeur au foyer comme moyen efficace de ramener la paix au monde. Le R. P. Lyonnais expliqua les principales parties de la messe.

Durant la journée, différents groupes allèrent en pique-nique ou restèrent près de l'église où des rafraîchissements leur furent servis. Tous revinrent à 8 h. du soir pour la procession.

Les fidèles se rendirent à l'église après l'exposition du T. S. Sacrement. Les différents groupes, accompagnés du T. S. Sacrement, se mirent en marche et montèrent la côte pour se rendre au sanctuaire. Là, les actes de consécration et de réparation furent offerts au coeur de Jésus. Après la bénédiction du T. S. Sacrement, la procession, avec flambeaux allumés, descendit et se rendit à l'église où une dernière bénédiction clôtura la fête du Sacré-Coeur qui restera mémorable dans les annales de Lebret.

Cà et là

Nos félicitations à M. et Mme Victor Lagacé à l'occasion de la naissance d'une fille.

M. François Doll, sa fille, Jeanne, et son fils, Guy, passèrent la fin de semaine à Gravelbourg.

Nos sincères sympathies à Mme N. Grub à l'occasion de la mort de son mari, tué accidentellement le matin du 3 juin.

50,000 musulmans établis en Pologne

VARSOVIE — Le gouvernement soviétique a établi environ 50,000 Tartares de Crimée dans la région, anciennement polonaise, entre Vilna et Grodno. Ce district, où autrefois la majorité de la population était catholique, a maintenant une majorité musulmane. Les Tartares ont été expulsés de force de leurs foyers et le gouvernement de Moscou a "liquidé" leur "république autonome" sous prétexte que les Tartares ne furent pas loyaux sous l'occupation nazie.

Des dommages d'un million à Duluth

DULUTH, Minn. — Un incendie a détruit 16 édifices dans le centre commercial de Duluth, le samedi 5 juin, causant des dommages évalués à $1,000,000.

Les flammes éclatèrent peu après deux heures du matin, dans un magasin de meubles occupant un édifice de quatre étages, et se propagèrent rapidement de l'autre côté de la rue. L'immeuble à six étages du Board of Trade et plusieurs autres bâtisses furent endommagées.

Trois personnes subirent de légères brûlures avant que l'incendie fût maîtrisé, vers cinq heures du matin.

C'est par l'esprit qu'on s'amuse, mais c'est par le coeur qu'on ne s'ennuie pas.

Mme SWETCHINE.

Radville

Jubilé d'or de M. et Mme V. Bourassa

Le lundi 24 mai s'est déroulée dans notre petite ville une fête grandiose et très mémorable, à l'occasion du jubilé d'or de M. et Mme Victor Bourassa.

Le 24 mai 1898, M. Bourassa, de St-Valentin, P.Q., unissait sa destinée à celle de Mlle Agnès Ledoux, de Clarensville. De cette union naquirent 16 enfants, dont voici les noms: Mme Aristide Bourassa (Orise), de Laventure, Sask., Mme Hector Gilmore (Alphonsine), de Ste-Colette, Horace, de Radville, Joseph, Gustave (décédé), Mme Emile Fradette (Agnès), de Ste-Colette, Mme Arthème Jalbert (Marie), Mme Wilfrid Nadeau (Alma), de Radville, la Rév. Sr St-Victor (Eva), de South Junction, Man., Pierre, de Vulcan, Alta, Henri, de Radville, Mme Raymond Fradette (Hélène), de Souris Valley, Mme Paul Laliberté (Lucienne), de Souris Valley, Victor, de Radville, Etienne, de Ste-Colette. Tous étaient présents à la fête ainsi que 56 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

M. et Mme Philias Turgeon, Irène Bourassa, leur petite-fille, de Laventure, Sask., et Lucien Bourassa, leur petit-fils, de Whitehorse, Yukon, sont venus spécialement pour cette occasion.

Les jubilaires comptent 86 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Grand'messe

La journée commença par une grand'messe, célébrée par le R. P. J.-B. Langlais, et à laquelle tous reçurent la sainte communion. Les jubilaires étaient accompagnés à l'autel par M. et Mme R.-P. Bourassa. Le Rév. Père adressa la parole aux jubilaires, leur offrant ses plus sincères félicitations.

Diner

Un somptueux dîner fut servi aux jubilaires. La table d'honneur était garnie d'un superbe gâteau fait par Mme Gilmore et décoré par Mme Nadeau, portant en lettres et chiffres d'or 50 et les années 1898 et 1948. M. le Curé adressa de nouveau la parole aux jubilaires et à tous les assistants.

On se rendit ensuite à la salle Légion où un bon nombre d'amis se joignirent à la fête. Il y eut chant et musique par les élèves du couvent, parmi lesquels se trouvaient un bon nombre des petits-enfants des jubilaires. Ce programme avait été préparé par nos dévouées religieuses spécialement pour cette occasion.

Plusieurs télégrammes de félicitations furent envoyés aux jubilaires, entre autres citons celui de Mgr H. Kugener, de Willow-Bunch, un d'Ottawa, Ont., et un de Vulcan, Alta. Plusieurs adresses ont été lues pour représenter chaque groupe. M. Henri Rivière lut celle des amis, Mme L. Marion, celle des frères et soeurs, Mme Aristide Bourassa, celle des enfants, et Mme Gérard Delanoy, celle des petits-enfants. Mme R.-P. Bourassa lut le certificat de mariage des jubilaires.

Un délicieux goûter fut servi à plus de cent convives par les plus âgés des petits-enfants de M. et Mme Bourassa.

Les jubilaires reçurent de nombreux et riches cadeaux dont la liste serait trop longue à énumérer. Citons néanmoins les jolis bouquets spirituels, un offert par leur nombreuse famille, l'autre, par la famille de M. et Mme Gilbert Audette, de Régina.

La journée se termina par des chants et de la musique. Tous se quittèrent à regret, emportant avec eux chacun un insigne "Souvenir 50".

Un cordial merci à tous ceux qui ont coopéré à l'organisation de cette fête, qui a été un vrai succès.

Seul M. Hector Gilmore manquait, ayant été appelé à Vancouver au chevet de son père dangereusement malade à l'hôpital. Il est très probable que Mme Gilmore ira rejoindre son mari à Vancouver bientôt.

Dollard

M. Joseph Roy est venu passer une semaine près de sa femme et son fils.

A l'occasion du 84ème anniversaire de Mme Cooney, un bon nombre d'amis de Shaunavon et du village se réunirent chez sa fille, Mme O'Tooles.

Mme Joseph St-Hilaire et ses 2 fils, de Lewiston, Maine, et sa fille, Mme Rose Dumont, de Fir Mountain, et sa petite-fille, Claudette, sont venus visiter leur parenté, les familles Marquis.

Mlle Doreen Moreau est partie rejoindre ses parents à Vancouver, C.-B., où elle résidera à l'avenir.

Nous venons d'apprendre la mort de M. Dave Johnston qui est décédé subitement en se rendant à son travail.

Après lui avoir sacrifié nos biens et nos personnes, notre devoir est encore de lui sacrifier les révoltes du coeur et de le servir avec un redoublement de zèle digne de nous, car le roi trompé n'est pas moins notre roi.

J. DE MAISTRE.

La G.-B. aurait des stocks secrets de blé

LONDRES — Les 34,000 tonnes de blé que l'Angleterre vient de prêter à la France pour lui permettre d'assurer la soudure sont prélevées sur le stock secret de la Grande-Bretagne.

L'importance de ce stock n'a jamais été révélée. A la conférence internationale du blé, en 1946, le délégué britannique s'y est énergiquement refusé. Des 41 nations qui étaient représentées à la conférence, la Grande-Bretagne est la seule qui n'ait pas accepté de faire des confidences à ce sujet.

— Si nous révélions l'importance de nos stocks, dit-on au ministère du Ravitaillement, cela nous gênerait pour passer des marchés et nos vendeurs se montreraient beaucoup plus durs avec nous.

On prétend que l'Angleterre n'a décidé d'instaurer le rationnement du pain en 1946, qu'à la suite de la conférence du blé: elle était le seul pays qui n'eût pas encore pris cette mesure.

En fait, le pain, avouent un certain nombre d'Anglais, n'est guère rationné que sur le papier: on en consomme autant qu'avant la guerre, sinon plus.

EUREKA, (Californie) — Les bûcherons et les travailleurs des usines de bois ont voté la reprise du travail. La grève durait depuis janvier 1946.



POUR VOUS, MESDAMES



Notre devoir à tous

Avoir une maison propre plutôt que belle,
Un jardin plein de fruits grand ouvert aux passants;
Pour orner ses vieux jours, avoir beaucoup d'enfants,
Posséder une épouse à qui l'on soit fidèle.

Tout donner à la vie et n'attendre rien d'elle,
Consacrer au devoir chacun de ses instants,
Chercher toujours le "mieux", ménager peu son temps,
S'efforcer en tous points à servir de modèle.

Penser à son salut, louer Dieu, vivre droit,
Travailler pour les siens plus encore que pour soi,
Faire qu'aucun d'entre eux ne souffre ou ne pâtisse.

Traiter ses ennemis sans rancune et sans fiel,
A la bonté, parfois, préférer la justice . . .
C'est supporter la terre en méritant le ciel!

Eugène LAPARME.

Voiles de mariées et de communiantes

Juin est le mois du soleil, des roses et des jeunes mariées. Le soleil, sur la nature en fête, répand son or à pleins rayons, il entre partout en maître et personne ne songe à lui reprocher cette profusion de largesses. Lorsque les arbres sont couverts de leur feuillage d'émeraude, que les fleurs envahissent le jardin, que les oiseaux répandent leurs chansons à pleines gorges, que les papillons v i e n n e n t délicatement baiser les fleurs, et que le soleil en plus vient dorer toute la nature, qui de nous pourrait rester froid devant ce grand spectacle du mois de juin? Celui qui ne saurait remercier le Dieu Créateur de toute cette beauté serait un vilain ingrat.

Mois des roses

Juin étant le mois du soleil est, par conséquent celui des roses, car ces belles dames du jardin commencent à nous sourire à la fin de ce mois. Oui, comme nous l'aimons cette première rose fraîchement éclose par un clair matin de juin. Encore toute moite des dernières gouttes de la rosée, elle est là toute jolie qui attend notre caresse et notre admiration. Elle ne craint rien, la chérie, car elle sait bien que la première rose ne se cueille jamais. Selons une légende, il faut laisser la première rose au rosier, si nous voulons que ce dernier soit prodigue. . . et de plus, qui aurait le courage de blesser tant de beauté.

Mois des mariages

Pourquoi, me direz-vous, tellement de jeunes filles choisissent le mois de juin pour se marier? Certaines gens me répondront: "Tout simplement parce qu'elles l'associent au bonheur et comment voulez-vous qu'une vilaine fée de malheur ait aucune chance de s'introduire, lorsque la nature est si belle". Tout cela est du badinage et tous les mois peuvent apporter le même bonheur dans le ménage, si le couple contractant possède une forte dose d'esprit chrétien et le vrai sens du devoir. Les jeunes filles qui préfèrent se marier en juin ne font que démontrer leur bon goût et elles connaissent toute la valeur artistique du décor de la nature en fête qui aidera à faire de ce jour si beau, le plus cher souvenir de leur vie.

Voiles de mariées

Et votre voile de mariée, qu'en faites-vous? Ce voile de mariée, chères lectrices, est si beau que son égal se trouve très rarement. La dentelle qui le forme est si légère qu'elle paraît presque éphémère; ses plis gracieux entourent la jeune épouse comme une rosée matinale; sur ses épaules, il tombe en légères cascades, d'un blanc si pur qu'il fait l'illusion de la couvrir entièrement d'un vaporeux nuage de pureté. Pour en trouver un pareil ne cherchez pas dans les ateliers des grandes modistes mais regardez les spirées de Vanhoutte et vous les verrez toutes couvertes de ce voile de mariée si joli.

Spirées de Vanhoutte

Les spirées de Vanhoutte plantées de cinq pieds en cinq pieds forment de belles haies. Lorsqu'elles sont toutes en fleurs en juin, le flot de leurs pétales immaculés donne l'illusion d'une rangée de charmantes petites communiantes attendant, agenouillées, la bénédiction du Créateur Suprême, et pour un court instant, l'image et le souvenir du jour béni de notre première communion nous revient à la mémoire comme le jour le plus précieux de notre vie.

Apparitions de sainte Colette

TARBES — Fernande Toulouse, 12 ans, déclare avoir vu apparaître le 5 février dernier et tous les soirs de mai, pendant les cérémonies du mois de Marie, la silhouette de sainte Colette et a entendu cette phrase: "Je t'apparais pour que les pécheurs se convertissent."

C'est à Sariac, petite commune située à une dizaine de milles de Tarbes, que ces apparitions se seraient produites pour la dernière fois dans la petite église de cette localité où une foule nombreuse s'était rendue, la fillette est restée en extase pendant près de 25 minutes.

La sainte lui aurait fait ses adieux lui donnant rendez-vous pour plus tard. L'évêché de Tarbes et Lourdes, et le curé du village observent à cet égard une grande réserve.

Fernande, qui a été reconnue normale par le médecin de la famille, sera prochainement examinée par un spécialiste.







Ayez soin de graisser les roues du carosse de bébé, et passez un chiffon imbibé d'huile sur les parties en métal, afin d'éviter qu'elles ne rouillent.

La poésie des soirs

Le soleil est disparu à l'horizon laissant après lui une clarté merveilleuse où s'harmonisent le pourpre et l'or, le rose et le mauve.

Les cimes des montagnes et des arbres, les clochers de nos églises se souviennent encore de l'or de ses rayons tandis que, l'un après l'autre, de légers nuages ensevelissent sa royale beauté.

C'est le crépuscule, c'est l'heure exquise, délicieuse, enchanteresse; c'est l'heure douce et salutaire; l'heure du silence et de la réflexion, l'heure de la prière.

L'azur du ciel où pointent, déjà, d'imperceptibles étoiles, la forêt assombrie, le silence de la mer, la "gloire du matin" aux pétales refermés, tout porte au repos, à la détente bienfaisante, aux beaux rêves . . .

Mes amies, ce qui repose véritablement le corps et l'âme ce ne sont pas d'interminables voyages à travers le monde, sans souci du lendemain, de ses affaires ou de son devoir; l'affranchissement de tout joug, quelque léger soit-il; la course à l'aventure et la perte du temps; ce n'est pas, non plus, le mépris de toute discipline morale ou intellectuelle . . . Non, ce qui repose vraiment l'être entier c'est une halte quotidienne, au cours de ses occupations ou de ses divertissements; c'est une heure de solitude qui permet au coeur de se posséder, à l'esprit de se recueillir, à l'âme de monter; c'est un petit quart d'heure de solitude entre une démarche difficile et une tâche absorbante: c'est l'oubli momentané des mesquineries terrestres; c'est la contemplation des générosités divines . . .

O poésie des soirs!
toi, la messagère des grandes pensées,
toi qui fais les matins plus décisifs, les midis plus féconds, les soirs si beaux,
sois toujours la poésie qui élève et perfectionne.

FRANÇOISE.

Sourions!

Il semble que ce soit aujourd'hui le mot d'ordre. Vous n'êtes pas sans l'avoir remarqué. Parmi les innombrables portraits dont nous comblent la presse quotidienne et les périodiques, il en est bien peu qui n'offrent à nos yeux un large sourire.

Est-ce donc vraiment trop difficile de suivre ce conseil de sagesse: applique-toi à sourire jusqu'à dix heures dans la matinée, le reste du jour filera en chanson. Il en coûte peu d'essayer cette recette dont les résultats doivent être si consolants!

Sourires héroïques

Dans certaines circonstances, pouvoir sourire avec sincérité tient vraiment de l'héroïsme. De quelle dose de patiente compréhension n'avons-nous pas besoin pour écouter le raseur qui termine d'ordinaire sa visite sur une demande d'emprunt; pour le mécontent que personne ni rien ne parvient à satisfaire; notre mérite en est accru d'autant lorsqu'on y ajoute un sourire. . . La sympathie naît spontanément devant un visage peut-être sans grâce, qu'un sourire charmant embellit. On ne peut résister à l'attirance d'un sourire sincère. Sourire est presque un devoir, c'est une vertu de bonne compagnie.

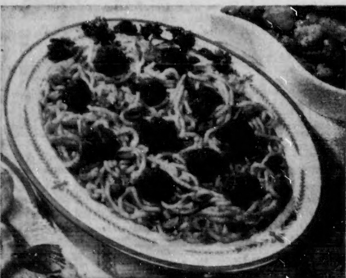
Sourire du coeur

Pour être vraiment beau et bon, le sourire féminin doit venir du coeur, s'épanouir aux lèvres. Qu'y a-t-il de plus beau, de plus émouvant que celui d'une mère à son petit enfant! Le moins parfait des visages s'en trouve, un instant, radieusement transfiguré. Reflet d'amour et de bonheur, il n'a coûté aucun effort. En ménage, en famille, il est difficile de toujours sourire, et il arrive trop souvent que pour les étrangers nous manifestons notre politesse et cette apparente douceur du chat qui fait patte de velours, tandis que pour les nôtres, pour ceux qui nous aiment, et qu'au fond nous aimons le plus, nous réservons notre maussaderie, nos doléances, nos caprices d'humeur. Qu'est donc ce gracieux sourire que nous mettons pour sortir, comme un bijou? Bijou de parade, en effet bijou de clinquant, à l'étalage.

Heureux, donc, ceux qui savent le prix d'un sourire ou qui, davantage encore, n'y songent point et laissent tout simplement s'épanouir sur leurs lèvres la tendre et indulgente bonté.

May SPRING.

Pour prolonger la viande



Spaghetti à la Sauce Tomate et Boulettes de Viande

- ½ livre de boeuf passé au hachoir
- ½ tasse de chapelure
- ½ cuillerée à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1 cuillerée à thé d'oignon haché
- 6 cuillerées à soupe de lait
- 3 cuillerées à soupe de graisse
- ½ tasse d'oignon râpé finement
- 2 boîtes de 10 onces de soupe crème de tomates condensée
- 2 tasses d'eau
- 1 cuillerée à thé de sel
- Pincée de cayenne
- 1 boîte de 15 onces de spaghetti cuit
- Parmesan ou fromage piquant râpé

Mélangez les six premiers ingrédients. Donnez la forme de boulettes d'environ 1" de diamètre. Faites fondre la graisse dans une poêle épaisse, et faites-y rissoler les boulettes de viande. Mettez l'oignon râpé dans la poêle avec la viande et faites-le frire doucement 15 minutes. Ajoutez la soupe, l'eau et l'assaisonnement. Couvrez bien et faites mijoter deux heures à feu doux, en remuant de temps en temps. Faites chauffer le spaghetti. Servez la sauce et les boulettes de viande sur le spaghetti chaud. Garnissez de Parmesan. 4 à 6 portions.

LA HOLLANDE EST UN GRAND PAYS MISSIONNAIRE

LA HAYE — 20 p. c. de tous les missionnaires catholiques du monde sont d'origine hollandaise. Les Pays-Bas comptent 3,100,000 catholiques, ce qui ne représente que 1 p. c. de la population catholique mondiale. L'Exposition missionnaire qui s'est ouverte il y a quelques jours à Zwolle démontre éloquemment la position enviable de la Hollande dans le champ missionnaire catholique: 36 évêques, 7 préfets apostoliques et 2,962 missionnaires.

Propos sur les professions

Deux médecins modernes — le professeur espagnol Maranon et l'Autrichien Kyrie — ont de longtemps expliqué que — pris du point de vue anatomique — il n'existe pas de types absolument masculins et absolument féminins. Chaque homme normal possède en effet, outre les caractéristiques spécifiquement masculines des caractéristiques féminines, qui cependant ne sont pas complètement développées. Il en est de même pour la femme. Le professeur Kretschmer tire la conclusion suivante de ce qui précède: "Si les constitutions physiques et morales correspondent ainsi la vie de l'âme d'un être montre certaines caractéristiques du sexe opposé".

Un vieux proverbe

Puisque du point de vue anatomique il n'existe pas d'hommes 100 pour 100, on ne peut parler non plus d'un caractère féminin propre. C'est pourquoi l'union conjugale la plus heureuse est celle où les partenaires se complètent l'un l'autre. L'homme qui montre des caractéristiques 25 pour-cent féminines désire une femme montrant 25 pour-cent des qualités propres au caractère masculin.

Le "thermomètre-caractère"

Comment peut-on cependant reconnaitre le caractère d'un être humain?

Ce "thermomètre du caractère" a été trouvé par la science moderne. Un comité de onze psychologues — avec à leur tête Lewis M. Trumann et Catherine Cow Miles — ont examiné systématiquement, au cours des dix dernières années, les réactions du caractère et de l'âme de milliers d'êtres. Le but de ces expériences est d'établir les qualités moyennes de l'homme et de la femme.

Comment réagit l'homme moyen

Il est très intéressant de connaitre quelques-uns des essais qui ont conduit à la constatation des différences entre la Psyché masculine et féminine. On a montré à des milliers d'hommes et de femmes une feuille de papier avec une tache d'encre. La forme de la tache pouvait aussi bien rappeler un bébé emmailloté qu'une bouteille de bière. La plupart des femmes ont dit de suite: "La tache me fait penser à un bébé emmailloté", alors que la plupart des hommes ont spontanément crié "bouteille".

Un autre schéma servit à constater ce qui appelle chez les hommes et chez les femmes la peur: les serpents et les souris, les couteaux, une promenade solitaire dans une forêt la nuit.

On étudia également la différence d'émotion éveillée par certaines choses chez une femme ou un homme: la contemplation d'un orphelin, un infirme, un cheval mourant, un homme estropié.

Les professions masculines

La profession d'un homme est ce qui peut le mieux témoigner de sa nature réelle. On a constaté que les hommes d'un caractère très masculin occupent principalement les professions suivantes: (1) architectes et ingénieurs; (2) juristes, hommes d'affaires en vue; (3) médecins et instituteurs; (4) électriciens, mécaniciens, contremaîtres, chauffeurs; (5) pharmaciens, f a c t e u r s, comptables, employés de bureau et propriétaires de petits commerces; (6) ouvriers; (7) agriculteurs; (8) policiers. Le second groupe de moindre caractéristique masculine, donne les prêtres, écrivains et artistes.

Les métiers féminins

Parmi les femmes qui travaillent, celles présentant le plus de réactions féminines sont les institutrices et infirmières. Plus féminin encore est le groupe suivant: coiffeuses, secrétaires, vendeuses. Puis viennent les ménagères. Et le plus remarquable est que les photographes, les artistes et les professeurs de musique réagissent avec un pourcentage de féminité plus élevé encore que les ménagères. Le groupe le plus "féminin" est cependant celui des femmes qui travaillent dans la mode ou comme servantes. Les femmes les plus masculines sont journalistes et "hommes d'affaires".

Cette nouvelle méthode psychologique est, bien entendu, très contestée. Elle a eu cependant pour résultat **de prouver que le vieux préjugé** affirmant que les hommes sont plus intelligents que les femmes n'est nullement fondé.

Le Courrier de Louise

Q.— Voudriez-vous, s'il vous plait, faire paraître dans le prochain numéro de votre journal l'adresse de la Colonisation par le clergé de la province de Québec.—UN LECTEUR.

R.— Adressez-vous au Ministère de l'Agriculture du Québec, département de la Colonisation, et l'on vous donnera les noms des membres du clergé qui s'occupent de ce travail.

•

Q.— J'aimerais bien que vous répondiez aux questions suivantes dans le Courrier de Louise: (a) J'ai du poli à ongles, couleur naturelle, qui est devenu trop épais. Que devrais-je faire pour l'éclaircir?
(b) Où pourrais-je me procurer un livre sur la vie de Ste Rose de Lima, et quel en serait le prix? S'il est possible, voudriez-vous me faire parvenir un résumé de sa vie dans le journal? —RBAS

R.— (a) Vous pouvez vous procurer dans les magasins un liquide qui rend la fluidité au poli à ongles. Il se nomme "Revlon Solvent".

(b) Vous pouvez commander ce livre chez nos libraires, ou encore écrire au Service Canadien de Librairie, C. P. 128, Station N, Montréal, Québec. On vous indiquera le prix en répondant à votre lettre. Je le regrette, mais je ne peux vous fournir le résumé que vous me demandez.

•

Q.— Veuillez, s'il vous plait, m'indiquer le meilleur moyen de détruire les points noirs dans la figure.—CB.

R.— Il faut en tout premier lieu voir à ce que la peau soit très propre — même s'il faut vous laver la figure trois et quatre fois par jour avec de l'eau tiède et un savon très doux. Avant le coucher, après vous être soigneusement lavé la figure avec de l'eau chaude, prenez un tissu genre Kleenex et après l'avoir plié autour de vos doigts, pressez délicatement les points noirs. Après les avoir enlevés, enduisez un tampon de coton absorbant avec de l'alcool et essuyez-en les parties affectées. Ensuite, recouvrez, le visage d'une crème spéciale pour l'"acne" qui sont préparées par les compagnies bien connues. Il faut prendre de grandes précautions pour ne pas blesser la peau, et quand on est obligé de se laver souvent la figure, il faut être bien certain de faire plusieurs rinçages à l'eau tiède, et le dernier à l'eau plutôt froide.

•

Q.— Y aurait-il quelque lectrice assez aimable qui voudrait m'envoyer la chanson qui commence par ces mots: "Je suis un enfant délaissé, Bien affligé de la pauvreté", ou qui voudrait bien me dire où je pourrais me la procurer? Merci.— UNE QUI AIMERAIT SAVOIR

R.— Nous transmettons volontiers votre demande. On pourrait nous faire parvenir cette chanson ici, au Courrier de Louise, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, et nous vous la ferons parvenir.

•

Un abonné nous a envoyé un exemplaire du journal "Gazette van Detroit." Nous l'en remercions vivement.

L'abonné qui a demandé des renseignements au sujet d'un journal de langue flamande n'aura qu'à nous écrire en nous donnant son adresse et nous nous empresserons de lui faire tenir ce numéro du journal flamand de Détroit.

LOUISE

Dieu! que la chasteté produit d'admirables amours! et de quels ravissements nous privent nos intempérances! — J. JOUBERT.

L'été qui s'en vient

Pour la mère de famille l'été qui s'en vient cela veut dire les robes claires des fillettes qu'il faut laver et repasser — nous espérons que les petits garçons aiment le kaki moins salissant que le blanc ou les couleurs. Cela veut dire une famille plus nombreuse que de coutume puisque les enfants reviendront des collèges et des couvents, et tout ce monde est affamé juste quand la chaleur rend la cuisine pénible à faire. L'été c'est aussi le temps où, malgré l'abondance de fruits et de légumes, le garde-manger donne plus de soucis que de coutume parce qu'il y a plus de choses à mettre au frais justement quand il fait chaud partout.

Décidément le lot d'une mère de famille c'est de travailler plus que jamais, au fur et à mesure que les autres ont des vacances. Mais ici comme toujours il est avec le Ciel des accommodements.

Les vêtements

Avec une laveuse électrique, les vêtements des petits se gardent facilement propres et si on a eu la précaution de tailler les vêtements dans des petits crêpons ou d'employer les tricots de coton si jolis, pas besoin de repassage.

Le repassage

Il faut avoir du temps de reste pour penser à repasser les linges de vaisselle. Quant aux nappes donnons-leur à elles aussi de belles vacances peut-être définitives. . . Les napperons individuels se lavent bien plus facilement qu'une grande nappe et, que Michel, Olier ou Claire renverse de la soupe ou des fruits sur le napperon, c'est un seul napperon qui prend le chemin de la lessive, et non toute une nappe. Les napperons mesurent ordinairement 12 x 17 et même quand il y en a une douzaine au lavage on se rendra compte tout de suite que c'est encore plus facile à laver et repasser que deux ou trois nappes de 54 x 72.

Non! dans une famille ce n'est pas très pratique, ni commode, ni avantageux, d'employer tout le temps des serviettes de papier qui ne servent qu'une fois. Par contre elles sont l'article tout indiqué pour l'invité d'un seul repas ou d'un goûter. Il y en a de fort jolies tant pour la table que pour la salle de bain; il faut savoir en profiter.

La cuisine

Et la cuisine?

Si vous n'avez pas de poêle électrique, ayez une couple de feux électriques et apprenez à combiner les repas, à prévoir les menus pour tirer le meilleur parti possible de cette paire d'amis.

Lavage de vaisselle

Reste la vaisselle. La vaisselle qui revient trois fois par jour.

D'abord il n'y a pas de raison pour que ce soit la même personne qui lave la vaisselle trois fois par jour. Pourquoi ne pas organiser les enfants par équipes, chaque équipe se chargeant de la besogne à son tour? Et puis, entre nous, cette corvée de vaisselle devient moins ardue du moment qu'on se résigne à laisser égoutter et sécher la vaisselle sans l'essuyer. Pour cela il faut de l'eau très chaude mais puisque vous aurez une pleine bouilloire d'eau bouillante en un rien de temps grâce au feu électrique. . .

Dans les régions où l'eau est un peu dure, c'est entendu que tout en mettant la table il faudra polir un peu verres et assiettes, mais cette petite opération prend une fraction du temps nécessaire pour faire la vaisselle à l'ancienne mode! Autant de temps de gagné pour profiter de l'été qui s'en vient. . .

Madeleine CARON.

Vivent les fleurs!

Les fleurs coupées forment une des plus belles décorations de la maison, celle, en tout cas, qu'on peut le plus aisément varier et renouveler. Même dans l'intérieur le plus modeste, les fleurs mettent un cachet de beauté et de joie qu'aucune maîtresse de maison ne doit sacrifier. Plusieurs objecteront qu'il en coûte très cher de fleurir continuellement son logis. . . Non, car bien souvent il suffit de quelques fleurs modestes, cueillies dans le parterre, aux champs, ou achetées au marché, pour renouveler tout l'aspect d'un appartement. Essayez, vous verrez . . .

Achat et choix

N'achetez que des fleurs absolument fraîches. C'est une naïveté que de se laisser tenter par la beauté d'une corolle bien épanouie; choisissez-la au contraire à peine ouverte, pour jouir plus longtemps de sa floraison. Au cours de l'été, achetez le matin, de préférence; ainsi, les fleurs ne souffriront pas de la chaleur durant le transport.

Bouquets et gerbes

Un bouquet doit être léger, gracieux et vivant; les fleurs y doivent apparaître entièrement avec leur port naturel, bien détachées les unes des autres. Leur tige et leur feuillage concourent ainsi à la décoration. Ce serait une faute de se borner toujours à l'emploi des fleurs du jardin; une place doit être faite à la plante des champs.

Pour composer un bouquet, choisissez-en avec soin les éléments; groupez-les en rapport avec le vase et le milieu; tenez compte des couleurs, des lignes, des formes. Après avoir choisi le vase, placez-y les branches les plus grandes et les plus rameuses, de manière à former une sorte d'ossature, puis, en les effeuillant toujours à leur base, piquez ça et là les autres branches suivant le plan adopté, qui doit procéder par masses colorées, et ayez soin qu'il y ait toujours un sujet principal, mis en valeur par les autres éléments du bouquet. Lorsqu'il y a combinaison de couleurs, ne craignez pas d'opposer nettement des couleurs complémentaires. La verdure du feuillage atténue ce que certains contrastes pourraient avoir d'un peu dur. Pour lier un bouquet, ce qui est nécessaire s'il doit être transporté, employez du raphia et ne serrez pas trop les tiges.

Choisissez avec goût vos vases à fleurs qui doivent s'harmoniser avec le bouquet et réaliser ainsi un ensemble harmonieux et agréable à la vue.

Conservation des fleurs

Les tiges des fleurs, au contact de l'eau du vase, fermentent au bout de peu de temps: les vaisseaux détruits à leur base ne peuvent plus conduire l'eau destinée à remplacer celle qui s'évapore; de plus, les matières fermentées forment une masse gluante imperméable. On conseille donc de couper, tous les jours, le bas des tiges et de les brosser sous un courant d'eau.

Certains moyens sont aussi employés pour retarder les phénomènes de fermentation; on suggère de mettre dans l'eau du vase, quelques comprimés d'aspirine, ou encore, de faire baigner la partie inférieure de la tige dans de l'eau très chaude; les fleurs redeviennent belles pendant le refroidissement de l'eau; ensuite, on coupe la partie qui a été immergée et on met la tige dans l'eau froide.

On calcule que plus de soixante millions de catholiques vivent aujourd'hui dans les pays dominés par les communistes. On en compte 22 millions en Pologne, 5 millions en Ukraine, 3 millions ou un peu moins dans les Pays Baltes, 6 millions en Yougoslavie, 6 millions en Hongrie, 10 millions en Tchécoslovaquie, 3 millions en Roumanie, sans compter ceux de l'Est de l'Allemagne et d'autres territoires.

Motifs populaires



2308
SIZES 10 - 16

Prix de chaque patron: 20 sous.
(Envoyer monnaie seulement)
Temps requis pour l'envoi: 10 à 15 jours

No du patron ....

Grandeur ....

Nom ....

....

Adresse ....

....

Groupe des Normaliens canadiens-français pour l'année 1947-48



L'on voit ici le groupe de Normaliens canadiens-français qui termineront bientôt leur cour d'Ecole Normale. La cérémonie de la collation des diplômes se tiendra à l'église Knox, dans l'après-midi du jeudi 17 juin.

Les finissants qui figurent sur la photo sont: 1ère rangée, de gauche à droite: Mlles **Fleur-Ange Cormier**, de St-Norbert, **Agathe Trudeau**, de l'Ile-de-Chênes, **Rita Valcourt**, de St-Boniface, **Hélène Poiron**, de Somerset, **Thérèse Sabourin**, de St-Jean-Baptiste.

Deuxième rangée: Mlles **Constance Pelé**, de Notre-Dame de Lourdes, **Cécile Gélinas**, de St-Pierre-Jolys, **Béatrice Hamel**, de Fannystelle, **Yvonne Jamault**, de Notre-Dame de Lourdes, **M. Gabriel Gaboury**, de Swan Lake, **Mlles Annette Tougas**, de Ste-Anne des Chênes, **Jeanne Colleaux**, de Wauchope, Sask., **Françoise Damphousse**, de St-Joseph, et **Cécile Carrière**, d'Elie.

Ne figurent pas sur cette photo: Mlles Artha Goulet, de Lorette, et Lilianne Duprey, de Ste-Elisabeth.

Activités des Canadiens français à l'École Normale

Au début de septembre dernier se dirigeait vers l'école normale une poignée de canadiens-français composée de 15 jeunes filles et d'un jeune homme venus de coins différents de la province.

Unis par des intérêts communs, ces jeunes s'organisent. Mlle Fleur-Ange Cormier est choisie présidente de l'équipe, Mlle Rita Valcourt, vice-présidente, et Mlle Annette Tougas, secrétaire.

L'Association d'Education, qui a toujours à coeur de venir en aide à ses instituteurs et institutrices, leur offre un cours de pédagogie deux fois le mois. C'est avec joie que le groupe anticipe l'arrivée de ces lundis soirs et se rend joyeusement à l'Ecole Ménagère. Le cours est précédé d'un succulent souper servi par les religieuses Oblates. (Nous profitons de l'occasion pour leur témoigner notre plus sincère reconnaissance).

Au premier souper, Son Honneur le juge L.-P. Roy nous adresse quelques mots de bienvenue et d'encouragement.

Peu après nous sommes particulièrement honorés par la présence de S. Exc. Mgr Georges Cabana; le récit de son voyage en Afrique nous intéresse beaucoup.

C'est M. l'abbé L. Blais qui nous donne les premières conférences. Il traite de méthodes pour enseigner le catéchisme aux enfants. Par ses convictions profondes, il nous fait réaliser la grande importance de l'enseignement religieux dans nos écoles; il nous fait estimer les valeurs surnaturelles et laisse dans chacun de nos coeurs une flamme d'un apostolat ferme et résolu.

Sr Marie-Léon, des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, avec un petit groupe de ses élèves rend son sujet "L'enseignement de la Grammaire" à la fois des plus intéressants et des plus utiles.

Mlle Léonie Guyot, avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, nous donne maintes suggestions sur la manière d'enseigner l'histoire. Par quelques phrases préliminaires, elle nous en dépeint sa grande valeur et le but à se proposer en l'enseignant.

Mlle M.-Antoinette Baril s'étend à l'enseignement de l'histoire du Canada sous la domination anglaise. Elle nous donne plusieurs suggestions pratiques sur la méthode de rendre ce sujet intéressant et formateur pour l'enfant.

M. l'abbé J. Jolicoeur traite du patriotisme — sujet qui émeut toujours le coeur vraiment canadien-français. Il réveille chez nous les brasiers d'une fierté nationale et d'une grande loyauté.

Le R. P. L. Guy, S.J., nous démontre la nécessité de l'action catholique dans nos écoles. Il fait appel à la coopération du personnel enseignant pour instaurer ce mouvement chez les jeunes.

Possédant plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, M. Camille Fournier développe avec habileté le sujet important qu'est l'Analyse. Il en souligne très fortement le but ultime: l'enseignement de la langue.

C'est le samedi 24 avril qui voit se terminer ces cours. Mlles Royal, B. Chaput et C. de Moissac nous donnent chacune une conférence. Mlle Royal choisit la "Rédaction". Elle en fait ressortir le côté pratique et nous suggère plusieurs moyens pour la rendre intéressante. Mlle Chaput, qui connait les problèmes de l'instituteur débutant, nous renseigne d'une façon claire et exacte sur la manière d'enseigner la lecture aux tout-petits. Mlle de Moissac nous montre comment rédiger l'horaire d'une journée de classe. Celles parmi nous qui ont déjà enseigné reconnaissent combien pratique fut cette contribution de Mlle de Moissac. La journée ne se passe pas sans que M. J.-A. Marion nous offre ses meilleurs souhaits et voeux de succès comme instituteur et institutrices canadiens-français catholiques.

A Noël on nous prépare une jolie petite fête à laquelle assistent plusieurs distingués invités. Les jeunes filles de l'Ecole Ménagère contribuent à rendre la soirée des plus intéressantes. Les petits garçons du Jardin de l'Enfance savent nous charmer à leur façon. Mlle Y. Gendron nous distribue de précieux souvenirs.

Nos réunions ne se terminent pas avec ces cours. Presque chaque semaine le groupe se réunit dans la chambre d'une compagne et là se discutent des problèmes d'intérêts immédiats et futurs. Toujours ce bon esprit de fraternité et de cordialité règne parmi le groupe.

"La Liberté et le Patriote" circule régulièrement et vient entretenir ce lien étroit entre nous et nos compatriotes.

Notre cours à l'école normale se termine. Il faut se quitter, mais nous nous retrouverons dans un petit cahier qui circulera parmi nous.

➞ Nouveaux épisodes de la lutte pour la liberté scolaire

(Suite de la première page)

jourd'hui toute solution difficile, sinon impossible.

Les premières escarmouches se produisirent lors des "procès des Kermesses". L'administration fiscale, en effet, entreprit de traîner devant les tribunaux les organisateurs de fêtes récréatives destinées à alimenter les caisses scolaires catholiques, lesquels refusaient d'acquitter les habituelles taxes sur les spectacles.

C'est alors qu'on vit des curés, des chefs de groupements de parents, des directeurs et directrices d'écoles libres comparaître devant la justice. On vit aussi des évêques comme Mgr Cazeaux, de Luçon, Mgr Fauvel, de Quimper, Mgr Villepelet, de Nantes, Mgr Richaud, de Laval, et des princes de l'Eglise comme S. Em. le cardinal Roques, archevêque de Rennes, descendre dans le prétoire pour y défendre avec vigueur la cause de l'enseignement catholique. On vit aussi et surtout, dans chaque circonstance, des milliers de catholiques envahir les abords du tribunal pour soutenir pacifiquement ceux des leurs à qui la justice réclamait des comptes.

Les sentences rendues dans ces procès furent généralement conformes à l'équité: acquittements ou faibles condamnation de principe. Elles eurent pour effet de déchainer la colère des adversaires de l'enseignement qui sommèrent — en vain — les pouvoirs publics de faire pression sur les juges.

Dans le même temps, émus par la détresse des maîtres de l'enseignement libre qui perçoivent des traitements dérisoires et de beaucoup inférieurs au fameux minimum vital réclamé pour d'autres par les communistes, certaines municipalités catholiques prenaient l'initiative d'inscrire à leur budget des crédits destinés à venir en aide aux écoles libres. Le tapage mené à ce sujet par la presse d'extrême-gauche amena le gouvernement à annuler le geste des conseils municipaux entaché d'illégalité, puisqu'aussi bien une loi interdit à l'Etat et aux collectivités publiques de verser des subsides à l'enseignement libre.

Cette mesure provoqua en Vendée, où la foi est restée si vivace au coeur des descendants des Chouans, une grève d'un genre nouveau: celle des municipalités. En signe de protestation, les maires de plus de cent communes refusèrent de remplir les fonctions administratives qui leur incombent et notamment celles de l'état-civil. Pendant deux semaines, il fut impossible de se marier légalement en Vendée. Dans certaines communes, des mariages se déroulèrent limités à la seule cérémonie religieuse. Grande colère des anticléricaux, qui dénoncèrent farouchement l'état de péché mortel "laïque" dans lequel se trouvaient les jeunes époux mariés à l'église, mais non à la mairie.

Là encore la politique intervint, envenimant les choses comme à plaisir. L'intérêt électoral de certains partis modérés de l'opposition leur fit soutenir à fond l'action des grévistes, tandis que de l'autre côté était brandi avec une joie non dissimulée, l'épouvantail usé et poussiéreux du péril clérical. En complet désaccord sur les problèmes politiques et économiques essentiels, les communistes, les socialistes et certains radicaux attardés se retrouvaient unis pour faire face au nouveau "danger".

C'est dans une telle atmosphère de querelles politico-religieuses que le Parlement entreprit de fixer le statut des écoles libres qui appartenaient aux compagnies houillères nationalisées. "Ces écoles sont privées, et elles doivent le rester", disaient les défenseurs de la liberté de l'enseignement. "Puisque les houillères appartiennent désormais à l'Etat, répliquaient les "laïques", leurs établissements scolaires doivent aussi être nationalisés". Au sein de la majorité gouvernementale, le Mouvement républicain populaire soutenait la première thèse, tandis que les socialistes, talonnés par les communistes, se ralliaient à la seconde. Et finalement après une bataille parlementaire qui mit le ministère en péril, les partisans de la nationalisation l'emportaient de peu.

A la vérité, le débat était limité dans son objet. La mesure de nationalisation n'atteignait que 18 écoles et 130 maîtres, invités du reste à s'intégrer dans l'enseignement public. Mais les passions ranimées avaient fait d'une question de détail un problème d'ordre général. L'on pouvait se croire revenu aux plus sombres jours des luttes religieuses qui ont marqué en France le début de ce siècle. "Vive le petit père Combes", s'écriait allègrement un journal extrémiste spécialisé dans l'anticléricalisme, tandis que les communistes saluaient avec ferveur l'avènement — éphémère — d'un nouveau front populaire qui allait leur permettre, pensaient-ils, de sortir du néant oppositionnel.

La nationalisation des écoles des houillères, qui avait provoqué l'éclatement de la majorité gouvernementale, ne devait pourtant pas conduire à la crise ministérielle. Le cabinet Schuman continua comme s'il ne s'était rien passé entre socialistes et républicains populaires. Mais ceux-ci quel que fut leur désir de surmonter un légitime ressentiment, ne conservèrent pas moins de cette affaire un souvenir amer. Aussi, est-ce avec une ardeur nouvelle qu'ils reprirent la lutte lorsque, quelques jours plus tard, la bataille se ralluma à propos d'un décret signé le 22 mai par Mme Poinso-Chapuis, ministre MRP de la Santé et de la Population, qui fixait le rôle des Associations familiales et précisait que ces groupements constitués selon la loi pourraient recevoir des subventions publiques destinées "à aider les familles éprouvant des difficultés pour l'instruction de leurs enfants".

Les ennemis des écoles catholiques — ils n'eurent pas tout à fait tort — voulurent voir dans ce décret un moyen détourné d'accorder l'aide de l'Etat aux établissements scolaires privés. Aussi, ce fut un beau tumulte dans les cercles anticléricaux.

Pour comprendre l'acuité de cette querelle de la laïcité, il ne faut pas perdre de vue que la France votera en octobre prochain pour le renouvellement du Conseil de la République et des assemblées départementales. Les socialistes, dont les instituteurs publics constituent une clientèle électorale importante, sont guettés sur la question de l'enseignement par leurs voisins communistes, comme les républicains populaires le sont par les partis qui se trouvent à leur droite, principalement par le R.P.F. Chacun redoute ainsi la surenchère du voisin immédiat et concurrent.

Aussi les socialistes, dont les ministres avaient cependant accepté le principe du décret litigieux, se joignèrent-ils aux communistes pour en exiger l'abrogation. M. Schuman refusa tout net et, devant les doutes émis par ses adversaires sur la légalité du texte incriminé, soumit-il celui-ci au Conseil d'Etat.

Les choses en sont là. Mais si les positions prises de part et d'autre demeurent ce qu'elles sont, la crise ministérielle, qui se doublerait d'une crise de régime, paraît impossible à éviter.

Maurice HERR.

Moscou rappelle les fils de ses consuls

LONDRES — La Russie a rappelé sur son territoire, pour études, les enfants de ses représentants consulaires et diplomatiques en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, soit un total d'environ 150. Un porte-parole de l'ambassade soviétique à Londres explique que ce rappel a été ordonné à cause de la difficulté de trouver en sol étranger des professeurs de langue et littérature russes.

Haïti rend hommage à un prélat canadien

OTTAWA — "C'est le dévouement admirable de ce distingué prélat, de ses auxiliaires canadiens et franco-américains, en terre haïtienne, que mon gouvernement a voulu récompenser, et le président de la république, M. Dumarsais Estimé, au cours d'une récente visite dans le diocèse de l'évêque des Cayes, a tenu à lui offrir ses félicitations pour ce beau travail missionnaire." Telles sont les déclarations faites par le consul général d'Haïti au Canada, M. Philippe Cantave, en annonçant que S. Exc. Mgr Jean-Louis Callignon, O.M.I., évêque des Cayes (Haïti), venait d'être décoré de l'Ordre national haïtien "Honneur et Mérite", au grade de commandeur.

Le ministre des Relations extérieures et des Cultes, S. Exc. M. Edmée-Th. Manigat, en remettant à Mgr Callignon les insignes et le diplôme de cet ordre, au palais de la présidence, en présence de S. Exc. Mgr Le Gouaze, archevêque de Port-au-Prince, et de plusieurs personnalités religieuses et civiles, souligna "que dans le sud d'Haïti où il exerce son sacerdoce, nombreuses sont les oeuvres généreuses et fortes qui marquent déjà, en cinq années, son action réaliste bienfaisante".

"Les religieuses placées sous sa direction assurent l'éducation de jeunes Haïtiens et Haïtiennes auxquels sont donnés, avec l'instruction nécessaire, des éléments de la morale chrétienne."

Le ministre ajouta: "Nous n'ignorons pas, monseigneur, que, grâce à votre sollicitude, des églises ont été réparées et offrent à vos nombreux fidèles le cadre accueillant de la maison de Dieu, que votre coeur autant que votre cassette s'ouvrent à la désolation des dessertes, et que, grâce à vos générosités, vos tournées pastorales sont marquées par un nombre de plus en plus grand d'unions légitimes.

"Tous ces faits sont à votre gloire, monseigneur, et motivent ma grande satisfaction à vous transmettre, avec ces insignes et diplômes de commandeur, les félicitations personnelles du président de la République, M. Dumarsais Estimé, et celles du gouvernement tout entier."

"Relations"

Sommaire de juin 1948

Editorial: Crise structurelle et crise de confiance.

Articles: L'exploitation chrétienne de la forêt, par S. Exc. Mgr N.-A. Labrie — La Franc-Maçonnerie et l'Eglise catholique, par L.-C. de Léry — Le manifeste communiste de 1848; Influence et rayonnement, par Gérard Hébert — Une initiative intéressante, par Albert Plante — Sur le front néo-canadien, par Thomas Mignault.

Commentaires: Quand on fait son devoir . . . — Les catholiques et la Chine — "Je suis à ma place, ici" — La fin ne justifie pas les moyens — Responsables à la nation — L'amour au ciné.

Chroniques: L'indice du coût de la vie, par J.-C. McGee — La réhabilitation des prisonniers, par Evariste Choquette — Deux artistes israélites et le Canada français, par Albert Regimbal — Horizon international: Italie, monde ouvrier, Lithuanie, Israël, U.R.S.S., Mexique — Le renouveau chrétien de l'élite française, par Pierre Drujon.

Livres récents: La morale amie de l'art — Sentiment chrétien et poésie française — Le sentiment chrétien dans l'oeuvre de Louis Bertrand — La Kallocaïne—Neuf jours de haine — L'hymne de la création — Poésie grecque — Les moralistes français.

Correspondance: La silicose, par Edouard Nicolas.

Abonnement: $2.50 par année, $0.25 le numéro. S'adresser au Service de Librairie, **La Liberté et le Patriote.**

➞ L'Eglise et l'Etat en France

(Suite de la première page)

s'étendant de la Révolution à la Troisième République. Le témoignage de Mgr l'Archevêque Guerry, secrétaire de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, nous fait pénétrer dans le domaine angoissant de la politique française sous l'occupation allemande. Et enfin les mémoires de l'ambassadeur Charles-Roux, nous mettent en lumière certains aspects de la politique religieuse de la France dans le domaine international.

Ces quatre volumes venant d'horizons distincts, méritent d'être lus avec attention, aussi bien pour leur valeur documentaire extraordinaire, que pour les grands principes théologiques qu'ils expriment ou qu'ils impliquent, dans le domaine si difficile des actes des nations. La trilogie historique surtout nous permet de pénétrer davantage le génie national de la France, la noblesse et la vigilance de sa hiérarchie catholique, les angoisses religieuses de l'âme nationale française, et enfin les gestes politiques de la France dans le domaine national et international.

Le dualisme de l'Eglise et de l'Etat est un fait auquel l'Eglise contemporaine ne songe pas et qu'elle ne peut pas faire disparaître, malgré les rudes et crucifiantes épreuves qu'il lui vaut. Les expériences du passé et les réalités du présent sont un stimulant pour ses énergies spirituelles et l'aident à purifier sans cesse les méthodes de son apostolat. Si elle a servi de tutrice aux peuples enfants et si elle a présidé à leur croissance, l'Eglise rappelle aux nations adultes les principes chrétiens de la justice et du droit, en se sanctifiant sans cesse au contact de tant de peuples divers.

C'est là que réside ce pouvoir indirect que de nombreux théologiens, à la suite de saint Thomas, ont essayé d'exposer de diverses façons. Il se résume dans cette formule lumineuse du Cardinal Antonelli à l'occasion du Concile du Vatican: "Le jugement de l'Eglise, bien qu'il porte **directement** sur la moralité des actes, s'étend **indirectement** sur toutes les choses auxquelles cette moralité vient se joindre. Mais ce n'est pas là s'immiscer directement dans les affaires politiques qui, d'après l'ordre établi de Dieu et d'après les enseignements de l'Eglise elle-même, sont du ressort du pouvoir temporel sans dépendance d'aucune autre autorité".

On peut dire que cette formule est le leitmotiv de l'attitude de la hiérarchie française depuis la Révolution, quand se produisit cette scission brutale entre l'Eglise et l'Etat qui étaient habitués à collaborer avec plus ou moins de heurts jusque-là. Des épisodes célèbres ont marqué la lutte engagée par l'Eglise pour la faire respecter et l'imposer. Avec la Révolution, nous avons l'effondrement de l'Eglise gallicane, la sécularisation des biens du clergé, l'établissement d'une église nationale éphémère, la persécution anti-religieuse, les essais de cultes révolutionnaires, le concordat avec Napoléon, le rêve impérial d'une église d'occident, la tentative d'un Etat catholique avec la Restauration, les efforts de rénovation de Lamennais, les luttes pour la liberté de l'enseignement, la renaissance des ordres religieux, la chute du pouvoir temporel de l'Eglise, le Syllabus et la condamnation du libéralisme, l'anticléricalisme républicain et la victoire de la République laïque, qui nous amène aux grands problèmes contemporains.

Vis-à-vis de la Résistance, l'Eglise comme société ne pouvait guère donner son adhésion aux mouvements contraires à l'autorité établie. Mais elle ne décourageait pas les patriotes religieux ou laïques. Enfin, parmi ces problèmes, les plus angoissants nous sont fournis par la situation de la France sous l'occupation allemande. L'Eglise avait à envisager à ce moment des situations de fait: sous le régime de Vichy, elle ne pouvait pas ignorer l'Etat, elle ne pouvait pas s'inféoder à lui, elle ne pouvait pas non plus le combattre. Devant remplir sa mission apostolique envers le peuple français placé sous un régime exceptionnel, elle décida sagement de suivre cette formule: loyalisme sans inféodation. En raison de ses devoirs, l'Eglise de France devait suivre les directives publiques de l'autorité établie pour autant qu'elles convenaient au bien commun immédiat; et la théologie commune venait confirmer cette attitude. Mais ce loyalisme qu'elle a pratiqué jusqu'en novembre 1942, dut se muer en tolérance après cette date, quand la volonté du gouvernement de Vichy ne fut plus libre. Et de toute manière, la hiérarchie française a constamment refusé son inféodation, comme le prouvent une foule d'interventions contre des décrets ou des faits contraires aux droits naturels ou religieux. L'Eglise a constamment résisté à toutes les pressions pour se prononcer en faveur de la collaboration avec l'occupant. Ses interventions contre des mesures de collaboration et contre des dispositions injustes de l'occupant ont valu des persécutions aux membres de la hiérarchie. Dans tous les faits que nous citent les documents officiels colligés par Mgr Guerry, on peut remarquer cette formule du pouvoir indirect qui trouvait une troublante application dans la situation anormale où la France se trouvait pendant la dernière guerre.

Les relations de l'Eglise de France avec le Vatican, en les prenant avec une perspective partant de 1932, nous mènent dans la grande politique. C'est une époque où les relations entre les deux pouvoirs sont bonnes, bien qu'un concordat ait été proposé mais non ratifié. L'ambassadeur Charles-Roux nous met ainsi au courant des réactions du Vatican aux événements historiques qui ont fini par la seconde guerre mondiale. Ici encore, nous voyons en jeu ce principe du pouvoir indirect, où alors le Pape lui-même entre dans le grand jeu des actes internationaux.

Dans cette haute théologie de l'histoire qui se dégage de ces volumes, nombreux sont les points intéressants à analyser et à préciser. Mais quel que soit le jugement qu'on peut porter à leur égard, tous ont ce dénominateur commun de la pratique de la justice et de la charité par l'Eglise catholique, pour instaurer chez les peuples le respect du bien commun voulu par Dieu comme condition et but du bonheur.

Thomas GREENWOOD

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kcs)

Heure des montagnes

LUNDI 14 JUIN
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 15 JUIN
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 16 JUIN
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 17 JUIN
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—Sherlock Holmes
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

VENDREDI 18 JUIN
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède
4.15—Ecrit la Nuit
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 19 JUIN
9.30—Nouvelles
9.33—Chanson française
9.45—Biographie de nos Artisans

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

Heure Solaire

VENDREDI 11 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Chansonnettes
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Musique légère
4.00—Orchestre
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dînant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Lucille Dumont
6.45—Café Négro
7.00—Symphonies
7.30—Qui est le coupable?
8.00—Programme musical
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 12 JUIN
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Mélodies
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Chansonnettes
1.00—L'Heure de l'opéra
4.00—Musique
4.30—Mélodies sur des rythmes variés
5.00—Programme musical
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Orchestre
6.30—Interview
6.45—Quatre, elles sont quatre.
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Théâtre dans un fauteuil
8.30—Romance de Paris
8.45—Biographies
9.00—Radio-journal
9.10—Orchestre de danse
9.30—L'orchestre d'Art Hallman
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 13 JUIN
11.00—Opérette
11.30—Concert populaire
12.00—Causerie
12.15—Radio-journal
12.30—Chansonnettes
1.00—Programme musical
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—L'heure du thé
3.30—Broadway qui chante
4.00—Claves y Maracas
4.30—Programme musical
5.00—Ballades et chansons
5.15—Radio-journal
5.25—Intermède
5.30—Musique tzigane
6.00—Programme d'échange avec Paris
6.30—Music by Eric Wild
7.00—Ici, l'on chante
7.30—Récital
8.00—Les petites symphonies
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique sportive
9.30—Poésies de Robert Choquette
9.45—Récital
10.00—Adagio
10.30—Orchestre danse de danse

LUNDI 14 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique [illegible]
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Chansonnettes
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Musique légère
4.00—Musique
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Aimé Major, chante
6.45—Sérénade à la Brise
7.00—String Time
7.30—Qui suis-je?
8.00—Les aventures de Sherlock
8.45—Trio Lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—Programme musical
9.30—Contes
10.00—Adagio
10.30—L'Orchestre de danse

MARDI 15 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Les artistes de demain.
3.45—Musique légère
4.00—Musique
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Sérénade
6.30—Lucille Dumont
6.45—Café Negro
7.00—Jovette
7.30—Opérette
8.30—Micro-actualités
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Poésies de Robert Choquette
9.45—Rêverie par Jean Narrache
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

MERCREDI 16 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Chronique féminine
1.45—Les amis de l'art
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Programme musical
4.00—Musique
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Quatuor de saxophones
6.45—Sérénades à la brise
7.00—Fête des pères
7.30—Fantaisie pour trois instruments
7.45—Récital Lionel Daunais, baryton
8.00—Couronnement de la reine de la chansonnette
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—"Les artistes de renom"
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

JEUDI 17 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital du jeudi
3.45—Programme musical
4.00—Musique d'orchestre
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—La petite revue de CBV
7.00—Musique tzigane
7.30—Les Marson
8.00—Radio-théâtre
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Poésies de Robert Choquette
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—First Piano Quartet

LES FILLES DE L'EMPIRE VEULENT LA CONSCRIPTION

HALIFAX — L'Ordre impérial des Filles de l'Empire a recommandé l'entraînement obligatoire dans certains secteurs des forces armées du Canada, pour tous les jeunes gens du Canada.

Les 400 délégués qui ont assisté récemment aux dernières sessions de la sixième convention annuelle ont adopté à l'unanimité cette résolution, parce que "l'entraînement obligatoire au Canada renforcirait notre paysé et encouragerait un plus grand patriotisme."

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

XXIe ANNEE — 1947-1948 — NUMERO 28

Chronique

du 27 mai au 2 juin

Pour mettre à date notre chronique tout en continuant la revue commencée la semaine précédente, nous devons retourner encore quelque peu en arrière.

Mouvement de la terre

Il y a le mouvement de la terre sur elle-même et autour du soleil. Les astronomes en font des jours et des années qu'ils prétendent uniformes en durée. Au collège, journées et années se suivent sans toujours se ressembler. Il y en a des longues et des brèves, comme les notes en musique.

Nous parlons ici de la terre de notre cour, dont l'histoire en ces dernières semaines fut fort mouvementée.

Apport

Tout d'abord le fond de la cour, qui s'incline en pente douce jusqu'au niveau de la rue Despins, a hérité de la terre rapportée des fondations du Grand Séminaire en construction. Nous espérons que cette nouvelle enrichira la nôtre et souhaitons que l'événement symbolise une grande fécondité spirituelle.

Ense et aratro

"Par l'épée et par la charrue", dit la devise. Une traduction plus large, par exemple: "par la plume et par la pelle", ferait un meilleur titre. C'est qu'un jour, près de la piscine encore entourée de broche, on vit remuer la terre et des trous se creuser. Notre intérêt s'accrut de reconnaître parmi les tâcherons à l'active pelle deux Universitaires, et pas des moindres: savoir, le directeur du COIN et le président des Philosophes de 1ère année. Le souvenir classique nous revint aussitôt du grand Cincinnatus reprenant la charrue après avoir guidé à la victoire les armées romaines. Hélas! ce spectacle admirable fut éphémère. D'autres chantiers appelaient l'outil laborieux de nos Cincinnati.

Diesel et Machinis

Puis ce furent les grands travaux de nivellement. Les puissantes machines de la compagnie Vadeboncoeur Construction apparaissent un beau soir et se mettent à l'oeuvre. Le P. Préfet a préludé aux travaux par un tour en tracteur diesel. Notre cour, telle une immense pomme de terre, se fait peler et gratter dans tous les sens.

Spectacle intéressant comme un cinéma que l'évolution rapide et sûre de ces giganstesques machines de fer semblables à des animaux antédiluviens. Résultat de tant d'activité: une cour nivelée et en même temps agrandie jusqu'à la clôture de la rue Despins.

Merci à M. Vadeboncoeur. Nous avons joui du spectacle d'un travail actif et bien fait. Et nous nous ébattrons dans une cour transformée.

. . . des corps

Ligues de classes

A la balle molle, c'est la lutte des classes — bien orthodoxe celle-là. Deux ligues de quatre équipes chacune. Chez les Grands: la Versification A (capitaine L. Beaulieu) qui tient la tête du classement, la Versification B (A. Lachance), les 2 Méthodes (Paul Préfontaine), les 2 Syntaxes (Paul Fournier). Chez les Petits: les 2 Syntaxes juniors (G. St-Amant) meneurs actuels de la ligue, les Eléments latins A (P. Langelier), les Eléments latins B (R. Blain), les Eléments français (R. Tessier).

Ligues des paroisses

Les classes entretiennent une heureuse rivalité. Ce n'est rien en comparaison de la ligue des paroisses. Ici la balle est dure, comme le courage est ferme. L'ouverture de cette ligue du soir eut lieu le 28 mai, devant une foule attentive, pleine d'un enthousiasme assaisonné de malice.

Chez les Grands, cinq "paroisses" ont un noyau suffisant pour former, à l'aide de judicieux emprunts, l'équipe de neuf joueurs. Voici les noms et ceux des capitaines: La Broquerie (A. Vielfaure), St-Boniface (L. Beaulieu), St-Jean-Baptiste (R. Gariépy), St-Pierre (C. Préfontaine) et . . . le grand Winnipeg (R. Millier)! Chez les Petits on agglomère: St-Anne ou le Chemin Dawson (Capitaine Daignault), la Rivière Rouge (M. Lavoie) et la Montagne (N. Delaquis).

De quelques joutes

Les Junioristes renvoient bien la balle, c'est le cas de le dire, et sur tous les terrains. Au tennis, ils l'emportent par 4 à 3 dans un concours en simples et doubles mené parallèlement chez eux et au Collège, le 24 mai. A la balle dure, nos Syntaxistes triomphent des leurs par 7 à 2, grâce à la belle tenue de notre lanceur Valcourt, tandis qu'entre Grands les honneurs sont divisés: 2 à 7, 7 à 2.

A la balle molle, nos Grands battent le Provencher, 16 à 7. Nos Petits s'illustrent à la balle dure, défaisant l'équipe du sieur Brisson par 12 à 8, et celle de M. Paul Martel par 19 à 7, grâce cependant à une fructueuse sixième manche de treize points!

La crosse nous amène les Margos de Norwood. C'est la première partie que nos joueurs tentent contre l'extérieur et sur un terrain clôturé par les bandes d'une patinoire. Ils l'emportent par 8 à 4. Mais les excellents Margos nous reviendront.

Autres exploits

Entre le dimanche où ils vont vendre les billets des prochaines journées sociales et le suivant, où ils participent à la procession de la Fête-Dieu, les Collégiens organisent la fête de Dollard. Pour ce jour-là, il faut au moins mentionner l'activité d'Ernest Paquin, le directeur des courses de l'après-midi et du programme d'athlétisme exécuté, le soir, par ses dix étoiles; que nous nommerons par ordre de grandeur: G. Gaudry, A. Léonard, P. Daoust, Aubert Bazin, R. Lemay, E. Brais, G. Raiche, J. Dumas, G. Chenard et J. Lavoie. Nous n'oublions pas le dévouement des nombreux arbitres ni celui des vendeurs de rafraîchissements: C. Bernier, C. De Roo, L. Dumaine, C. Gagné, Claude et Paul Préfontaine, A. Vielfaure. Ces derniers "doivent avoir mal au bras: ils ont manoeuvré 25 gallons de crème glacée et 21 caisses de liqueurs douces".

A la piscine

Après avoir râtelé (avec les râteaux des bons externes) la cour nouvellement nivelée, nous entreprenons de nettoyer les alentours de la piscine, de balayer les salles et de peinturer la baignoire. Celle-ci est remplie le 26 mai. L'eau, d'abord trop froide — pas pour quelques braves poissons — se réchauffe vite au soleil énergique des derniers jours. Aussi je laisse à penser la joie des Collégiens au milieu de leurs récents ébats aquatiques.

. . . et des esprits

La comédie de Noel Noel dans le film français "Adémaï, bandit d'honneur", fut un excellent exercice pour l'esprit, après les séances de classe et avant les examens. . .

Mouvement des esprits aussi vers les vacances. Mais là, c'est trop vite et trop tôt. Patience et travail, de grâce! Mouvement des méninges, s.v.p.!

Et voilà, condensée dans le COIN, la chronique de

Camille DUFORT

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

H-22

COUPS MESURES

Par un beau travail d'équipe, Est-Ouest infligent une pénalité de cinq cents points à un joueur qui avait surévalué sa main.

DONNEUR OUEST

Est-Ouest vulnérables

N
Pi. 4
Co. R-V-10-8-6-4-3
Ca. R-10
Tr. 9-4-3

O
Pi. R-V-8-7
Co. A-7
Ca. A-D-V-9-8-3
Tr. A

E
Pi. 10-6-3-2
Co. D-9-5-2
Ca. 5
Tr. V-10-7-6

S
Pi. A-D-9-5
Co.
Ca. 7-6-4-2
Tr. R-D-8-5-2

OUEST	NORD	EST	SUD
1 carreau	1 coeur	Passe	2 trèfles
2 carreaux	2 coeurs	Passe	2 piques
Passe	3 coeurs	Contre	Passe
Passe	Passe		

Entame: cinq de carreau.

Apercevant le quatre et le deux au Mort, Ouest est assuré qu'il s'agit d'un singleton; il prend de l'as et sait que Nord ne possède plus que le roi. Il encaisse son as de trèfle afin d'indiquer son désir de coupe et retourne le trois de carreau, confirmant son appel à trèfle. Si Ouest avait retourné sa dame de carreau, il aurait ainsi demandé un retour à la couleur la plus chère hors l'atout, pique. Faisant couper sa plus basse carte, il invite le partenaire à retourner la plus basse couleur, trèfle. Est coupe du cinq afin que son partenaire puisse lire la possession d'au moins un autre atout lorsqu'il jouera le deux. Ouest coupe maintenant un trèfle et retourne carreau, Nord joue le dix de coeur mais est surcoupé par la dame d'Est. Un autre trèfle est pris par l'as d'atout et un nouveau carreau permettra à Est de sauver un autre atout.

Est-Ouest ont pris sept levées et la témérité de Nord lui coûta cinq cents points.

Quel sera votre plan d'attaque pour mettre Est en échec?

Vous êtes à Sud et les enchères furent:

DONNEUR SUD

Nord-Sud vulnérables

N
Pi. 10-4
Co. V-9-8-7-2
Ca. 8-6-3-2
Tr. A-9

O
Pi 8-6-3
Co. A-R-10-6
Ca. R-10-7-5
Tr. 6-3

E
Pi. 9-7-5
Co. 5-4
Ca. D-9-4
Tr. R-D-V-10-5

S
Pi. A-R-D-V-2
Co. D-3
Ca. A-V
Tr. 8-7-4-2

SUD	OUEST	NORD	EST
1 pique	2 coeurs	Passe	3 trèfles?
Passe	Passe	Passe	

Entame: roi de pique.

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Le couple royal est de nouveau critiqué

LONDRES — Les visites récentes de la princesse Elizabeth et du prince Philip dans les boîtes de nuit de Paris ont suscité un commentaire tardif dans les milieux ecclésiastiques de la Grande-Bretagne.

La controverse qui s'était faite autour de cet événement mondain a été remise en lumière par le chanoine C. Griffiths, le recteur de St. Leonard.

"Le public devrait apprendre, dit-il, que les déclarations de l'archidiacre de Lewes ne représentent en rien l'opinion de l'église anglicane mais plutôt celle de l'un de ses membres.

"Jamais l'église anglicane n'a enseigné que ceux qui observent religieusement le dimanche dans la matinée peuvent se permettre de se comporter moins bien l'après-midi et le soir."

Il a ajouté que le mot "platitude" utilisé par l'archidiacre pour qualifier les critiques dirigées contre le couple royale ne convenait pas à un haut dignitaire de l'église.

ENTRAINEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE A BELGRADE

BELGRADE — Le gouvernement a annoncé une nouvelle loi obligeant tout civil, hommes et femmes, âgé de 17 à 27 ans, de subir un entraînement militaire préparatoire. Le régime du maréchal Tito a dit que "tout citoyen devait s'instruire lui-même dans l'amour et la fidélité à la terre de ses pères et doit être capable de défendre sa liberté et son indépendance".

Boîte aux Questions

Q.—Sait-on où mourut la T. Ste Vierge?

R.—Une tradition respectable la fait mourir **à Jérusalem.** Après l'ascension du Sauveur, elle aurait trouvé asile dans une des dépendances de la maison opulente dont la salle haute servit de Cénacle. C'est là, à l'ombre de la première église chrétienne, qu'elle se serait doucement éteinte dans une étreinte d'amour. Une basilique, sous le vocable de "la Dormition de la Vierge" a été construite sur l'emplacement.

* * *

Q.—Un saint canonisé peut-il avoir passé par le purgatoire avant d'entrer au ciel?

R.—En soi, **rien ne s'y oppose.** La canonisation nous donne la certitude que le saint est au ciel au moment où il est élevé à l'honneur des autels; elle ne nous dit rien sur la manière directe ou indirecte par laquelle le saint a pu y aboutir. Toutefois, nous serions enclins à croire que les bienheureux canonisés selon la procédure imposée par Alexandre III et Innocent III sont entrés immédiatement au paradis à leur mort. On exige l'attestation d'une sainteté si extraordinaire de leur vivant. Notons encore que si le saint canonisé est un martyr, il est indubitable qu'il n'est pas passé au purgatoire.

Q.—Est-ce qu'au Paradis terrestre Adam pouvait maîtriser les animaux féroces comme aujourd'hui l'homme maîtrise les animaux domestiques?

R.—**Les théologiens,** avec saint Thomas en tête, **le croient.** Dieu avait communiqué à Adam un tel ascendant, une telle autorité sur les animaux même farouches, que tous lui étaient soumis et obéissants. Grâce à son admirable science naturelle, Adam savait "comment les prendre" pour se faire obéir d'eux; grâce à une Providence particulière de Dieu, les animaux étaient dirigés vers l'obéissance à leur maître qui les avait dénommés. Adam était donc, par son empire sur le règne animal, plus pleinement roi de la création que l'homme d'aujourd'hui.

* * *

Q.—Une maman catholique peut-elle faire baptiser à l'insu de son mari un enfant de 4 ans? Son mari, un anticlérical à qui elle n'est unie que civilement, s'y oppose.

R.—Le **consentement de la mère suffit** pour que le baptême soit administré licitement à l'enfant. Il faut voir cependant à ce que l'éducation chrétienne soit assurée. Cette condition est de haute importance.

* * *

Q.—Est-il permis de se mettre du rouge sur les ongles?

R.—**Rien ne le défend** absolument. Question de goût, de luxe, de mode; d'aucuns ajouteraient de mauvais goût et de dépense inutile! Ce tatouage des ongles n'est pas nouveau. Les Juives en usaient déjà 1500 ans avant Jésus-Christ. Et il paraît qu'elles avaient emprunté ce fard aux Egyptiennes! "Rien de nouveau sous le soleil"! Ce rouge embellit-il les mains féminines? C'est fort douteux. Peut-être sert-il plus la vanité que la beauté naturelle et la simplicité chrétienne.

* * *

Q.—Pourriez-vous me donner quelques détails sur la Garde Noble du Vatican?

R.—Cette "Garde Noble de la Personne de sa Sainteté" fut **instituée le 11 mai 1801 par le pape Pie VII.** Elle compte aujourd'hui 103 membres répartis en trois rangs: les capitaines, les lieutenants et les sous-lieutenants. Un lieutenant général la dirige. Seuls les descendants de familles nobles italiennes y ont accès. Elle a le pas sur tous les autres corps pontificaux. Son patron est saint Sébastien, commandant-martyr de la première cohorte prétorienne.

Boycottage des médecins en Australie

SYDNEY, Australie — Les médecins à travers l'Australie ont décidé de boycotter le plan de médecine gratuite du gouvernement fédéral qui est entré en vigueur le 1er juin.

Des rapports émanant des diverses capitales des Etats mandent que le public ne peut obtenir de services gratuits ni chez les médecins privés ni aux hôpitaux. Les pharmaciens consentent à coopérer avec le gouvernement mais ils ne peuvent remplir gratuitement les prescriptions à moins que les médecins n'utilisent les formules spécialement préparées par le gouvernement.

D'après la nouvelle loi — si on réussit à l'appliquer en pratique — le gouvernement fédéral paye pour tout produit pharmaceutique compris dans une liste de 800 médicaments. Le médecin doit rédiger ses prescriptions sur une formule préparée par le gouvernement. Ces prescriptions sont ensuite transmises au pharmacien qui les remplit et en reçoit paiement du gouvernement.

Les médecins affirment que leur principale objection à coopérer avec le gouvernement réside dans le fait que les formules officielles constituent une limitation de leur liberté. En effet, les médecins n'ont que le choix de 800 médicaments, sans compter que les prescriptions doivent absolument être rédigées sur cette papeterie gouvernementale. Ils prétendent qu'une telle façon de procéder place les médecins sous le contrôle du gouvernement.

La semaine dernière l'Association médicale britannique de Londres s'est prononcée en faveur du nouveau plan de service national de santé qui doit entrer en vigueur le 5 juillet prochain, en Grande-Bretagne. La loi, qui prévoit un service de santé gratuit pour tous les Britanniques, avait été vertement critiquée depuis des mois par les médecins.

Victoire de la CCF dans Yale

KELOWNA, C.-B. — Le parti C.C.F. est entré le 1er juin dans un nouveau champ politique en remportant la victoire dans le comté traditionnellement conservateur de Yale.

M. O. L. Jones, 52 ans, marchand de meubles de Kelowna, a été élu à l'élection partielle qui avait pour but de choisir un successeur à M. Grote Stirling, qui s'est retiré de la politique fédérale pour cause de maladie.

Progressiste-conservateur, M. Stirling avait représenté ce comté aux Communes depuis 1924. Au cours du siècle dernier deux libéraux seulement ont pu occuper ce siège que les conservateurs ont conservé depuis 1871. M. Jones a remporté la victoire sur un candidat progressiste-conservateur et un libéral.

Mme Pauker retarde à prêter serment

BUCAREST — Anna Pauker, ministre communiste des Affaires étrangères de Roumanie, a refusé d'abord, ainsi que trois autres membres du cabinet, de prêter serment à la nouvelle constitution roumaine. La dirigeante communiste n'a prêté ce serment que 24 heures plus tard, et on estime dans les milieux autorisés de la capitale roumaine qu'elle a voulu exprimer ainsi sa vive désapprobation des lenteurs apportées par Groza à l'exécution de l'"oeuvre d'épuration".

D'autre part, suivant l'exemple soviétique, le gouvernement roumain a adressé un avertissement impératif aux citoyens de certains districts, celui de Bucarest inclus, qui se rendraient coupables de sabotages contre le plan d'ensemencement du printemps. Dans ces districts, la surface totale des terres cultivées atteint à peine 14% de la superficie prévue.

Il n'y a qu'un problème, un seul, de par le monde, rendre aux hommes une signification spirituelle, des inquiétudes spirituelles, faire pleuvoir sur eux quelque chose qui ressemble à un chant grégorien.

A. DE SAINT-EXUPERY.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Annexe. Comment traduit-on les mots **inclosed, inclosure** que l'on voit souvent dans la correspondance commerciale anglaise?

Réponse. Cela veut dire que, dans une enveloppe, on a placé un bulletin, une facture, un chèque ou autre effet de commerce. On peut dire: ci-joint, ci-inclus, sous pli ou annexe. Je lis dans "Correspondance commerciale française" de Bénédict: **Annexe:** un bulletin.

Passif. "Ce questionnaire devra **être répondu.**"

Dire: "On devra répondre à ce questionnaire."

Un questionnaire ne peut pas "être répondu", pour la bonne raison qu'on ne répond pas "un questionnaire", mais "à un questionnaire". De plus, on doit éviter autant que possible la forme passive.

On lit encore dans les journaux: "Les questions que les femmes doivent répondre", au lieu de les questions auxquelles les femmes doivent répondre.

Bénir. "Ce mariage téléphonique a été **bénit.**"

Ecrire: "Ce mariage téléphonique a été béni."

"Bénit" et "bénite", d'après les grammaires les plus récentes, tendent à disparaître et ne sont plus conservés que dans les expressions cristallisées: pain bénit, un scapulaire bénit, de l'eau bénite, une médaille bénite.

Briser. "Une campagne pour **briser** les convois et couler les navires."

Dire: "Une campagne pour disloquer, diviser, disperser les convois et couler les navires."

"Briser" (dans le sens de "to break") ne s'emploie pas pour disperser, éloigner, diviser.

Subjonctif. "De façon que l'armée en **sera** énervée et affolée."

Dire: "De façon que l'armée en soit énervée et affolée."

"De façon que" suivi d'un verbe indiquant le futur demande le subjonctif.

Qualifier. "L'occasion de **se qualifier** pour ce prix." (to qualify)

Dire: "L'occasion d'acquérir les qualités, les conditions requises pour ce prix."

"Se qualifier" n'a pas, en français, d'autre sens que: prendre un titre nobiliaire (que de gens se qualifient de leur propre autorité).

Sur. "Se transporter sur les travaux." (on)

Dire: "Se transporter aux lieux, à l'endroit des travaux."

En force. "Les ordres sont encore en force". (in force)

Dire: "Les ordres sont encore en vigueur."

Carrosses. "Il y a des **carrosses** de bébé." (baby carriage)

Dire: "Il y a des voitures de bébé."

"Carriage" ne veut pas dire "carrosse". Un carrosse étant une voiture de luxe à chevaux, il est ridicule de donner ce nom à une voiturette de bébé. N'est-ce pas antiéducatif de faire rouler ainsi carrosse aux tout jeunes bébés, souvent sans ressources.

Ramasse-poussière: "Je cherche le **porte-ordure.**"

Dire: "Je cherche le ramasse-poussière."

Résidant. Félicitations au journal qui a écrit: "Tous les résidants du Canada sont tenus à l'enregistrement national." Trop d'autres, hélas! ont dit: les **"résidents du Canada."**

Dont. "Les produits alimentaires **qu'il** a besoin."

Dire: "Les produits alimentaires dont il a besoin."

On a besoin d'une chose n'est-ce pas?

Briser. **"Ils sont prêts à briser** la tradition." (to break)

Dire: "Ils sont prêts à rompre avec la tradition."

Baraques. "Des **baraques** pouvant contenir 19,000 soldats." (barracks)

Dire: "Des casernes pouvant contenir 19,000 soldats."

En français, une baraque, c'est une hutte délabrée, et non pas une caserne pouvant contenir des milliers de soldats. C'est un anglicisme de traduire "barracks" par les baraques. "Barrack-room" se dit chambrée.

Exercer. "Exercer **un autre terme** comme président."

Dire: "Exercer pour un autre mandat les fonctions de président."

"Exercer un terme" ne peut pas se dire en français. Un président peut exercer des fonctions, mais par un "terme".

Paul LEFRANC.

Restons chrétiens toujours, c'est-à-dire inclinés sous la main de Dieu et sans haine contre les hommes. — CHESNELONG.

WAKAW, SASK.

Pèlerinage annuel au Sanctuaire National

le 26 avril 1948

Aux Amis de la Petite Thérèse;

Cet appel personnel vous invite tout spécialement a faire la Grande Neuvaine préparatoire au Pèlerinage Annuel qui aura lieu, cette année, au Sanctuaire National, dimanche, le 13 juin.

L'année 1948 nous amène le 75ème anniversaire de la naissance de la Petite Thérèse; c'est, en effet, le 3 janvier 1873 qu'elle naquit à Alençon, France. L'année dernière, au Sanctuaire National, nous avons célébré le 50ème anniversaire de sa glorieuse mort et nous ne pouvons pas passer sous silence cet anniversaire de naissance d'une sainte qui a fait tant de bien sur la terre et qui maintenant jouit d'une si grande puissance au Ciel.

Pour rappeler aux générations futures le souvenir de ces événements — le Jubilé d'or et le 75ème anniversaire — en même temps comme cadeau de Fête un **Monument du Souvenir** sera placé au Calvaire en arrière de l'église. Ce monument consistera en un groupe de statues de la T. S. Vierge, l'Enfant-Jésus, et Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. De grandeur naturelle, la T. S. Vierge tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras sera représentée avec un voile dans lequel tombent les roses du Crucifix; Ste-Thérèse à genoux, à la droite, prend, une à une, ces roses et les répand sur la terre en une pluie de roses.

Chers Amis et dévots de la Petite Thérèse, nous vous demandons de participer à l'érection de ce monument par vos offrandes si minimes qu'elles soient. Dans le passé, vous nous avez aidés généreusement et certainement vous ne laisserez pas passer cette occasion de manifester votre dévotion et votre reconnaissance à Sainte Thérèse en participant à son oeuvre de faire du bien sur la terre et en faisant aimer le bon Dieu comme elle l'a aimé elle-même. **L'Amour de Dieu** est l'intention générale du 75ème anniversaire.

Le nom de chaque donateur sera inscrit sur un tableau d'honneur qui ensuite sera scellé dans le monument. Envoyez votre offrande ce printemps, durant l'été ou à l'automne. Si possible ne manquez pas de venir au Sanctuaire pour assister au dévoilement et à la bénédiction du **Monument du Souvenir** le 3 octobre, le jour de la fête de Ste-Thérèse.

Chers Amis de la Petite Thérèse, faites la Grande Neuvaine préparatoire en union avec nous. Faites-la avec nous à la radio, dans votre foyer en commun, avec toute la famille, afin de vous assurer les biens de la grâce, de la paix et de **L'Amour de Dieu.**

Enfin nous vous invitons bien cordialement à venir prier la Petite Thérèse à son Sanctuaire National, dimanche, **le 13 juin prochain,** et à célébrer avec nous le **75ème anniversaire** de sa naissance. Que la Petite Thérèse vous protège et vous garde toujours et qu'elle laisse tomber sur vous et tous les vôtres ses plus belles roses.

C. A. Arès, ptre-directeur.

Programme

Grande neuvaine

Du 4 au 12 juin. Grande Neuvaine solennelle de 7.00 à 7.30 (Heure avancée des montagnes) suivie de la grand-messe à 7.30 tous les matins. Cette neuvaine sera diffusée du poste de la radio C.K.B.I. Prince-Albert, Sask.

Samedi, le 12 juin. Confessions en différentes langues à partir de 7.00 p.m. Procession aux flambeaux à 10.00 p.m.

Pèlerinage

Le 13 juin. Heure solaire ou normale des montagnes.

5.00 à 6.30 a.m. messe à toutes les demi-heures.

6.30 a.m. Messe et sermon en hongrois.

7.30 a.m. Messe et sermon en ukrainien.

8.30 a.m. Messe et sermon en polonais.

9.30 a.m. Messe et sermon en allemand.

10.30 a.m. Grand'messe Pontificale chantée par S. Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., évêque de Naissus, coadjuteur de Grouard. Le choeur de chant de la Cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert assistera. Le sermon en français sera donné par le R. P. W. Piédalue, O.M.I., du Collège Mathieu, Gravelbourg, Sask.

La Sainte Messe et les sermons seront irradiés du poste de la radio C.K.B.I. Prince-Albert.

2.30 p.m. Couronnement de la statue de la Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus par les élèves des écoles, des couvents et par les gardes-malades des hôpitaux du nord de la Province de la Saskatchewan. Sermons en français et en anglais par S. Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., évêque de Naissus, Coadjuteur de Grouard.

3.00 p.m. Procession du T. S. Sacrement. . . bénédiction des malades et vénération des reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Remarques:

1—Dimanche, le 13 juin, des trains spéciaux partiront de Saskatoon, Prince-Albert et Humboldt pour Wakaw et retourneront le même jour. Pour plus amples informations, demandez à votre agent local.

2—Ne pas oublier que pour la Neuvaine il s'agit de l'heure avancée des montagnes mais pour le jour du pèlerinage **c'est l'heure normale.**

3—Cette lettre est envoyée à des milliers de dévots de Sainte Thérèse, la plus petite contribution pour aider à couvrir les frais de diffusion sera reçue avec reconnaissance.

4—Ne pas oublier que nous pouvons vous donner un reçu officiel pour votre offrande pouvant servir pour l'impôt sur le revenu. Demandez ce reçu et aidez en même temps à l'oeuvre du Sanctuaire.

(Communiqué).

BEVERLY HILLS, Californie — Charles Warren Nash, l'un des industriels les plus en vue des Etats-Unis, est décédé récemment à sa demeure de Beverly Hills après une longue maladie. Il souffrait de troubles cardiaques depuis 2 ans mais avait continué jusqu'en ces derniers mois quand même à diriger les affaires de la Nash Motor Company qu'il avait fondée. Il était âgé de 84 ans.

La fête de Dollard à Ponteix, Sask.

La population de Ponteix a commémoré brillamment la fête de Dollard. On voit sur ces photos quelques-uns des chars allégoriques qui évoquaient des événements importants de la paroisse. La photo du haut représente l'ancien et le nouveau Ponteix; celle de gauche en haut, le 40e anniversaire de Ponteix; celle de droite, Notre-Dame en 1908, où figurent le Père Royer et quelques anciens; celle du centre, Dollard et ses 16 compagnons, et celle du bas, Sa Majesté la Langue Française.

Le Pape invite les fidèles à s'occuper d'Action sociale

Les catholiques sont invités à rester sur l'alerte afin que l'ennemi ne reprenne pas le terrain si laborieusement conquis.

VATICAN — "Il est nécessaire, en ce moment, que tous ceux qui, au fond de leur âme, restent d'esprit chrétien, se réveillent", a déclaré le Saint-Père dans un discours à la radio à l'occasion de sa fête. Le Souverain Pontife a ensuite affirmé: "les réformes sociales dominent toute la question de la reconstruction". Parlant des problèmes de la paix, il a salué avec joie la trêve en Palestine.

Traitant du devoir des catholiques dans les circonstances présentes, il a dit que l'activité des fidèles ne devait pas se limiter au terrain purement religieux. "Au contraire, a ajouté le Saint-Père, leurs objectifs sur le terrain civique, national, international, embrassent toutes les questions où sont en cause les intérêts moraux, en un mot, toutes les questions qui, explicitement ou implicitement, touchent à la religion".

Contre le nihilisme religieux

"Dans cette action des forces catholiques, tout en maintenant leur indépendance vis-à-vis des mouvements politiques, ils peuvent suivre un chemin parallèle à celui de ces derniers, "lorsque les intérêts communs le conseillent", a poursuivi le Saint-Père, "mais pas plus, sans s'identifier à ces mouvements, ni se subordonner à eux." Cette action doit servir aussi à freiner le "nihilisme religieux, les violences de la dignité humaine et les attentats contre la société."

Après avoir adressé des remerciements à ceux qui dans le monde "se sont enrôlés dans l'armée du Christ", le Souverain Pontife a mis en garde les fidèles contre le danger de "s'endormir sur leurs lauriers". "Les jours de trêve entre deux combats, dit encore le pape, sont souvent plus importants que les jours de lutte".

A ce propos, le Saint-Père a recommandé de ramener, dans le droit chemin ceux qui, inconsciemment, se font "les auxiliaires des négateurs de Dieu," se mettant à la remorque des mouvements tendant effectivement à "laïciser et déchristianiser toute la vie publique et privée".

Ramener à Dieu les aigris

Pour ramener à Dieu les êtres errants ou aigris, le pape voit seulement la loyauté, l'énergie et le désintéressement dans la solution des problèmes fondamentaux nés des ruines de la guerre et après la guerre. "Les réformes sociales, équitables et nécessaires, et surtout le besoin urgent de donner du pain, du travail et un toit aux classes les plus humbles sont au centre de ces questions et les dominent toutes". Le Saint-Père en précisant sa pensée sur ce point met en garde contre l'espoir chimérique et un résultat rapide.

"Il ne s'agit pas seulement de procéder à la répartition des revenus publics de façon plus équitable et correspondant mieux au travail et aux besoins de chacun, a précisé le Souverain Pontife. Dans les conditions présentes, après les vastes destructions de la guerre, toute réforme sociale est étroitement liée à la question de l'organisation de la production. Les rapports entre l'agriculture et l'industrie au sein de chaque économie nationale et sur le plan international, de même que la participation de chaque peuple au marché mondial, posent des problèmes nouveaux. C'est de la solution raisonnable de ceux-ci que dépend la capacité de production des différentes nations et, par conséquent, le bien-être des hommes, car il est clair que là où il n'y a pas de production suffisante, il ne peut pas y avoir de suffisante répartition."

Exploitation immodérée par l'Etat

Faisant allusion à certains peuples dont la production s'accroît d'années en années, le pape Pie XII a déclaré: "Si cette capacité de production est obtenue par une concurrence effrontée et par l'usage sans scrupules de la richesse ou par l'oppression et l'exploitation despotique du travail et des besoins de chacun de la part de l'Etat, elle ne peut être ni saine, ni sincère, car l'économie sociale est un tout dans lequel chacun des travailleurs est doté de la dignité et de la liberté humaines. L'exploitation immodérée des véritables valeurs humaines va de pair, d'habitude, avec celle des trésors de la nature et surtout de la terre. C'est pourquoi elle aboutit tôt ou tard à la décadence."

Le Saint-Père a ensuite affirmé que c'est seulement dans l'esprit du christianisme que peuvent être réalisées les réformes sociales "qu'exigent impérieusement les temps présents". Ces réformes sociales réclament un esprit de sacrifice de la part des uns et un sentiment de responsabilité de la part des autres, ainsi qu'un dur labeur de la part de tous. Aussi le Saint-Père s'est-il adressé aux catholiques du monde entier, les exhortant à ne pas se contenter "de bonnes intentions ou de beaux programmes. N'hésitez pas, a ajouté le Saint-Père, à conjuguer vos efforts avec ceux d'hommes qui, tout en étant hors de vos rangs, s'accordent avec la doctrine sociale de l'Eglise et sont disposés à suivre la route tracée par elle, qui n'est pas le chemin des bouleversements violents, mais de l'expérience éclairée et des résolutions énergiques."

La guerre au pays de la rédemption

Passant aux problèmes de la paix internationale, le pape a dit "la consternation de la chrétienté, en présence du conflit qui a éclaté en Terre Sainte", ajoutant: "la trêve, bien que provisoire, annoncée justement cette nuit, doit être saluée avec un soupir de soulagement comme l'aurore d'une espérance. Comment le sang des hommes pourrait-il continuer à couler à torrents sur la terre que le sang de l'Homme-Dieu a arrosée pour apporter à tous les hommes la rédemption et le salut? Comment le monde chrétien pourrait-il contempler avec indifférence ou avec une indignation stérile cette terre sacrée, dont chacun s'approche avec le plus profond respect pour la baiser avec l'amour le plus ardent, foulée par des troupes en guerre et ravagée par des bombardements aériens? Comment pourrait-il laisser consommer la dévastation des Lieux Saints et bouleverser le grand sépulcre du Christ? Dieu veuille que le danger d'un fléau si horrible puisse être définitivement conjuré."

Le Saint-Père mentionne ensuite les "tentatives de réconciliations que les esprits clairvoyants et courageux dit-il, ont effectuées pour remettre l'Europe sur pied et faire de celle-ci un rempart de paix et le promoteur providentiel d'une entente générale."

Encouragement apostolique à l'union

Sans vouloir que l'Eglise se laisse entrainer dans les jeux d'intérêts purement terrestres, le pape a voulu se faire représenter au congrès de La Haye "afin de montrer sa sollicitude et apporter l'encouragement du Siège apostolique à l'union des peuples et nous ne doutons pas, a poursuivi le Saint-Père, que tous les fidèles auront conscience que leur place est toujours à côté de ces esprits généreux qui ouvraient la voie à une entente mutuelle et au rétablissement sincère de l'esprit de paix entre les nations".

En terminant son discours le Saint-Père a insisté sur le devoir des catholiques de fournir l'exemple de leur unité et de leur cohésion au-dessus des distinctions de langues et de races, le Souverain Pontife a salué avec joie l'occasion que l'Année sainte fournira pour cette manifestation d'unité. Relevant les doutes formulés dans le proche passé sur la possibilité d'organiser cette manifestation, le Saint-Père a ajouté: "L'énergie, le sentiment de l'ordre dans la justice et dans la paix du peuple de Rome et de l'Italie ont produit dans le monde catholique une impression si profonde que toute crainte à ce sujet a été dissipée.

L'année sainte en 1950

"C'est par conséquent avec une joie profonde et une douce émotion que nous donnons à l'univers catholique tout entier, l'annonce, qu'en 1950, aura lieu la célébration de la 25ème année sainte dans l'histoire de l'Eglise, suivant les formes consacrées par la vénérable tradition et s'il plait au Seigneur".

Au 25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé U. Forest



Une séance inaugura les fêtes en l'honneur de M. l'abbé U. Forest, à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise. On voit sur cette photo un groupe d'élèves qui présenterent au héros de la fête les voeux des différentes paroisses où il exerça son ministère. — Photo par Gene Gauthier

ST-BONIFACE

St-Eugène

Bazar

Il a eu lieu les 28 et 29 mai après deux retards inévitables. Nous ne saurions trop remercier tous ceux qui ont aidé soit en faisant des dons, soit en achetant des billets ou en visitant nos comptoirs. Les organisateurs sont satisfaits des résultats. Voici la liste des heureux gagnants: Radio de table: Mme P. Raimbault, St-Boniface; rasoir électrique, M. W. Vermette, B de P. St-Germain, Man.; couvertures de laine, Mme E. Warner, St-Vital, et M. l'abbé E. Lafond; grille-pain, Mlle M.-L. Péloquin, Ste-Agathe, Man.; coussin, M. T. McKay, St-Vital.

Inauguration de l'église

Jeudi soir dernier, veille de la fête du Sacré-Coeur, a eu lieu l'inauguration de l'église par une heure sainte prêchée par le R. P. M. Dussault, O.M.I., de la Maison des retraites de St-Boniface. Sans être remplie, tous les sièges étaient occupés. A minuit il y eut communion générale avec courte action de grâces faite par le prédicateur. Le lendemain, fête du Sacré-Coeur, la première messe fut chantée par M. le curé. Les enfants de l'école chantèrent avec piété et reconnaissance cette première messe d'action de grâces.

Mariage

Le samedi 5 juin, S. Exc. Mgr G. Cabana, arch.-coad., de St-Boniface, accompagné de son chancelier, M. l'abbé L. Bédard, venait bénir le mariage de M. E.-D. Vauriot, maitre de postes de St-Norbert, avec Mlle Lucienne Carrière, de la paroisse.

Mlle Carrière entra au bras de son père, M. P.-M. Carrière, tandis que M. Vauriot était accompagné de son frère, Honoré. Tous quatre prirent place dans le sanctuaire où on leur avait préparé des prie-Dieu. Les autres membres du cortège étaient placés dans la nef; il comprenait les filles d'honneur, Mlles Solange Carrière, soeur de la mariée et Thérèse de Leeuw et les garçons d'honneur, MM. T. Campeau et D. Delisle. Son Excellence dut retourner immédiatement après la mariage. M. le curé chanta la messe. Les membres des différentes sections d'Action Catholique firent les frais du chant. Mlle C. Fredette, de St-Boniface, chanta un Ave Maria et un Panis Angelicus, et M. A. Thorimbert fit les solos de la messe.

Il y eut réception chez M. et Mme P.-M. Carrière après le mariage. De nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux et souhaits de bonheur aux nouveaux époux. Tard dans l'après-midi ils partirent pour un voyage aux Etats-Unis. A leur retour ils habiteront St-Norbert.

La paroisse de St-Eugène voit partir Mlle Lucienne Carrière à regret. Elle a été la fondatrice de la JOC et la première dirigeante dans la paroisse. L'an dernier elle assistait au Congrès international de la JOC à Montréal et en rapporta un enthousiasme et une ferveur qui ne se sont jamais démentis. A Noël, M. le Chanoine Cardjin daigna répondre à ses voeux par une belle lettre d'encouragement. Il ne faudrait pas que le mouvement d'Action Catholique si bien commencé périclite après avoir connu un si beau début.

Hors des vérités apportées à l'humanité par le christianisme, il n'y a pas de dignité humaine pas d'ordre social cohérent, pas de charité, pas d'amour, pas de paix.

WLADIMIR D'ORMESSON.



EN SASKATCHEWAN

St-Hippolyte

HISTOIRE D'UNE EGLISE

Deuxième édition

Le 19 mars 1948 "La Liberté et le Patriote" publiait un article intitulé: "St-Hippolyte. Histoire d'une église". Le texte paraissait anonyme.

Le titre de l'article aurait dû être: Fantaisie au sujet d'une église.

Fantaisie, en effet, d'accoler le nom de Staline et la bombe atomique au nombre des baptêmes dans une église.

Fantaisie d'insinuer qu'un homme compétent eût pu bâtir une église de 80 pieds de long et 42 de large avec environ $5,000. et éviter le "chapeau chinois" du clocher et l'aspect de "grande patinoire" de l'église. Le seul emprunt alors possible fut obtenu d'un paroissien de bonne volonté et le montant était de $1,800.00.

Fantaisie pure d'écrire que "certains dimanches plusieurs chaises s'écrasaient au détriment du calme et de l'ordre dans le saint lieu". Les chaises étaient faites de bon bois et non de carton.

Fantaisie de parler d'orangistes anti-papistes établis près de l'épinetière où, durant l'hiver 1910 les paroissiens allèrent faire chantier.

Il pouvait y en avoir sur le chemin y menant, mais certainement aucun qui ne fut à une grande distance en deça. Quand on partait de la scierie, allant au sud, on souffrait du froid longtemps avant de trouver le premier toit et le premier poêle.

Fantaisie inexcusable que de prétendre que ce bois de chantier "dût, en grande partie, être vendu à vil prix". Tout, absolument tout ce bois de chantier entra dans la construction de l'église.

Fantaisie d'écrire: "pas de colonnes à l'intérieur de l'église, car le curé n'en voulait pas", sans mentionner que, dans le sens de la longueur, et dans chaque mur du nord et du sud, sept colonnes de 10' par 10' unies par une charpente de gros bois bien lié par des boulons et formant ce que les charpentiers appellent des **fermes** étaient une garantie raisonnable de solidité.

Fantaisie injuste de dire que l'architecte entrepreneur parce que "Français de France n'avait pas connu les hivers canadiens": le brave homme avait vécu dans la plaine ouverte de Cut Knife depuis quelques années. Il était beaucoup plus qu'un charpentier ordinaire. Il consentit à entreprendre et à construire l'église de St-Hippolyte, conscient du danger de perdre de l'argent qu'il n'avait pas, afin de se faire connaître. Par la suite, pour plusieurs années et à la satisfaction de tous, il prouva son savoir-faire et sa conscience d'entrepreneur. L'Hôtel Auditorium de North Battleford fut l'un de ses derniers contrats dans la région.

Fantaisie d'écrire au sujet de l'église en question: "Après quelques années, les murs étaient convexes et la voûte concave". Des milliers de personnes qui ont passé sur le chemin, à quelques pas de la façade, ne s'en sont jamais aperçu.

Fantaisie extrême de dire: "Un jour, un envoyé de l'autorité religieuse, après avoir vu la bâtisse, déclara qu'elle était inguérissable et devrait être démolie". Un défi sérieux, sur ce point d'importance capitale, sera accepté en aucun temps.

Fantaisie de laisser croire que le curé bâtisseur fut remplacé à cause de son incompétence et de sa mauvaise administration. Le texte est si habilement construit qu'il permet raisonnablement de tirer cette conclusion.

Fantaisie encore chez l'auteur de l'article de parler avec insistance des dettes, du danger des dettes, des "imbéciles" qui peuvent faire des dettes au sujet de l'église et de la paroisse de St-Hippolyte. Quand le curé qui peut bien se dire le fondateur et le bâtisseur de la paroisse fut changé en 1928, la paroisse ne devait pas un sou à qui que ce soit. Elle avait, ce que tout le monde considérait une bonne église, un bon presbytère, une salle paroissiale et à son crédit, à la Banque de Commerce d'Edam, un montant de plus de $5,000.00.

L'autorité religieuse doit se rappeler les raisons très honorables et très sacerdotales pour lesquelles le 1er curé demanda d'être changé.

Le 2ème curé a fait beaucoup au point de vue matériel pour l'église et la paroisse de St-Hippolyte. Il a bien mérité sous ce rapport, mais celui qui le précéda a quelque chose à son crédit. A cause du temps et des circonstances où il vécut, il connut des jours très difficiles et peut-être méritoires.

Si l'on dit écrire l'histoire d'une église, que ce soit l'histoire vraie et non l'histoire fantaisiste.

(Communiqué)

LAFLECHE A L'HONNEUR

ATHENES — Le général L.-R. LaFlèche, ambassadeur du Canada en Grèce, s'est rendu à Salonique pour recevoir un doctorat en droit "honoris causa" et pour assister à une cérémonie où la rue principale de Salonique prendra le nom de notre premier ministre le très hon. Mackenzie King.

Aux fêtes du 25e anniversaire de M. l'abbé U. Forest



Photo par Gene Gauthier

Un groupe d'élèves présentent un bouquet spirituel à M. l'abbé U. Forest, curé de St-Norbert.

25e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Ulysse Forest

(Suite de la première page)

Sermon

A l'Offertoire, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, curé de la paroisse de St-Emile, prononça le sermon de circonstance. Il prit comme texte les paroles du psaume: "Bonitatem, disciplinam et scientiam doce me", mots choisis par Mgr Langevin pour orner les armoiries du Petit Séminaire. L'orateur appliqua ce texte au jubilaire, à son ministère, à son travail dans le diocèse de St-Boniface, durant le dernier quart de siècle. "Formez-moi à la bonté, à l'amour de Dieu et des âmes; à la discipline, à l'équilibre moral qui font les saints; à la science qui donne le prestige avec l'expérience des hommes et des choses."

Les assistants ne purent s'empêcher d'admirer le chant liturgique de la chorale de St-Norbert, une des meilleures, croyons-nous, de la province.

A l'issue de la messe, M. l'abbé Forest entonna le "Te Deum" que la chorale et les confrères reprirent avec entrain.

M. G. Cloutier

M. Gabriel Cloutier, figure bien connue, présenta ensuite les voeux de la paroisse à son pasteur. M. Cloutier rappela, dans les grandes lignes, les années de dévouement et de zèle qu'a vécu M. l'abbé Forest avant sa venue à St-Norbert et depuis. Il énuméra les oeuvres entreprises par le jubilaire dans la paroisse de St-Norbert: Ligue du Sacré-Coeur, mouvements d'Action catholique, mouvements coopératifs, bonne presse et bien d'autres.

Deux petits enfants — une petite fille et un petit garçon — présentèrent à leur curé une bourse très substantielle, don de tous les paroissiens, preuve tangible de leur respect et de leur affection.

Banquet

Immédiatement après la messe eut lieu un grand banquet qui groupa environ 200 convives, dans la salle du sous-sol de l'église. M. l'abbé d'Eschambault agissait comme président. A l'issue du repas, S. Exc. Mgr L. Tétrault, évêque-missionnaire d'Afrique, prit la parole. Il représentait S. Exc. Mgr G. Cabana qui se trouvait incapable d'assister.

Voeux des assistants

S. Exc. Mgr Tétrault, ancien élève du Petit Séminaire tout comme M. l'abbé Forest, rappela ses souvenirs d'enfance alors que les deux, lui et le jubilaire, habitaient la paroisse de St-Malo.

L'honorable Sauveur Marcoux, ministre du cabinet manitobain, confrère de classe du jubilaire, présenta les voeux de toute la classe d'alors. M. Marcoux rendit hommage au dévouement de M. l'abbé Forest et du clergé en général.

M. Fernand Viau, député de St-Boniface qui avait fait le voyage expressément d'Ottawa pour assister à la fête, présenta ses voeux et ses hommages au jubilaire. M. Viau le fit en termes heureux, appuyant sur les services rendus par M. l'abbé Forest.

M. André Forest, neveu du jubilaire, présenta les voeux des membres de sa famille. Il dit toute l'affection et le respect que portaient au jubilaire ceux de sa famille et rappela les services rendus aux siens par M. l'abbé Forest.

M. Fennell, préfet de la municipalité de Fort Garry, fut ensuite invité à prendre la parole. Il dit toute sa joie de se trouver présent pour rendre hommage aux qualités éminentes du jubilaire au nom des pouvoirs publics.

Le R. P. M. Caron, S.J., ancien confrère du Petit Séminaire et du Collège, offrit les hommages du collège de St-Boniface et remercia le jubilaire des services rendus au collège et à l'Oeuvre des Bourses.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., supérieur du Juniorat, qui représentait le R. P. L. Lafrenière, O.M.I., directeur de notre journal et qui n'avait pu se rendre, remercia M. l'abbé Forest de tout ce qu'il avait fait pour la bonne presse.

Remerciements du jubilaire

Puis ce fut le tour du jubilaire de remercier tous ses parents, amis et paroissiens de toutes les choses aimables qui avaient été dites et faites à son endroit. Il rappela les souvenirs de son enfance, le dévouement de ses parents, la bonté de M. l'abbé Macaire, la charité de Mgr Langevin. Il rappela ses premières années de collège, puis ses premières années de sacerdoce et son travail dans le champ des missions. Il remercia Dieu des faveurs dont Il l'avait comblé. Ce fut le mot final de cette belle fête de famille. Nous sommes heureux d'ajouter notre tribut d'hommage à l'endroit de ce bon ouvrier de l'Eglise dont on vient de rappeler d'une manière si opportune les services éminents. "Ad multos et faustissimos annos"!

Parmi les membres du clergé qui ont pris part aux fêtes, on remarquait: S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, P.B., vicaire apostolique de Bukoba, Afrique; MM. les abbés C. Paillé, de Ste-Agathe, A.-H. Laurin, de Letellier, J. Bellavance, de Transcona, L. Senez, de Lorette, A. Brunet, de Fannystelle, O. Moquin, de Mariapolis, D. McDougall, de St-Georges, A. Fortin, aumônier de l'hôpital de St-Boniface, D. Roy, de Morris, L. Primeau, du Sanatorium de St-Boniface, J. Bastien, d'Oakwood, P. Picton, de St-Norbert; les RR. PP. Ildefonce, O.F.M., supérieur de l'école de Fort Tutton, M. Caron, L. Guy et L. Hardy, S.J., C. Comeau, L. Gagnon et A. Lemoine, O.M.I.

Le bonheur d'être à Dieu ne ferme point un coeur bien né aux peines d'autrui, et ne l'isole d'aucune émotion généreuse. Ce coeur devient, au contraire, plus tendre et plus intimement occupé de ceux qu'il aime, à mesure qu'il s'enlace d'une étreinte plus passionnée au coeur de Jésus.

MONTALEMBERT.

Toute la Messe
par questions et réponses

par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

LE "SUPRA QUAE"

231—Pourquoi l'Eglise fait-elle mention des sacrifices anciens à la messe?

L'oraison **Supra quae** parle des sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech. L'Eglise en fait mention parce qu'ils annoncent et qu'ils représentent, mieux que tous les autres, le sacrifice du Calvaire et le sacrifice de la Cène.

Prière: "Daignez jeter un regard propice et bienveillant sur ces dons et les agréer comme il vous a plu d'agréer les présents de votre serviteur Abel le juste, le sacrifice de notre patriarche Abraham et celui que vous a offert votre grand-prêtre Melchisédech, un sacrifice saint, une hostie sans tache.

232—Comment les sacrifices anciens figurent-ils le sacrifice de Jésus-Christ?

Abel offrit à Dieu des agneaux, prémices de ses troupeaux et figures de l'Agneau de Dieu, le premier-né du Père. Innocent, Abel fut mis à mort par les mains de son frère comme l'innocent Jésus fut immolé par l'envie des Juifs, ses frères.

Abraham se préparant à immoler son fils, Isaac, est l'image de Dieu le Père livrant son Fils unique à la mort. Melchisédech offrit du pain et du vin.

Une mosaïque du milieu du sixième siècle perpétue le souvenir de ces trois oblations figuratives: au centre, devant une table recouverte d'une nappe blanche, paraît Melchisédech tenant en mains le pain, et sur la table elle-même un calice en or et deux pains eucharistiques; à gauche, Abel offre son agneau; à droite, Abraham conduit Isaac à l'immolation.

Le sacrifice d'Abraham est très souvent reproduit dans les catacombes, à côté d'autres événements bibliques représentant le sacerdoce et le sacrifice de la nouvelle Alliance, comme un emblème de l'Eucharistie.

LE "SUPPLICES"

233—Quelle rubrique observe le prêtre en récitant le "Supplices"?

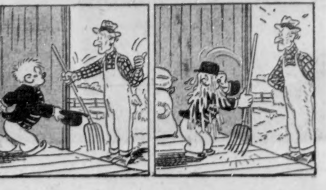
Dès que le prêtre commence cette prière, il s'incline profondément et il appuie ses mains jointes contre l'autel. Ces gestes marquent l'attitude d'un suppliant. Le prêtre s'appuie sur l'autel, figure de Jésus-Christ, pour marquer que tout ce qu'il fait il le fait avec Jésus-Christ sur lequel il s'appuie.

Prière: "Nous vous en supplions, Dieu tout-puissant, ordonnez que ces offrandes soient portées par les mains de votre saint ange sur votre autel sublime, en présence de votre divine Majesté, afin que nous tous qui participons à ce sacrifice, par la réception du Corps infiniment saint et du Sang de votre Fils, nous soyons remplis de bénédiction céleste et de la grâce. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il."

(A suivre)

BOZO — par FOXO REARDON





Une milice chrétienne pour les lieux saints

CITE DU VATICAN — Une note a été adressée le 4 mai dernier par la délégation romaine de custodie en Terre Sainte à toutes les puissances intéressées à la question palestinienne, a révélé à la presse le Père Zanella, chef de cette délégation.

Dans cette note, remise aux représentants de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Egypte et des autres pays de la Ligue arabe, ainsi qu'au grand rabbin de Rome pour l'Agence juive, les Pères franciscains qui ont gardé les Lieux Saints depuis le treizième siècle demandaient une intervention auprès des deux parties dans le conflit, pour le respect des Lieux Saints.

La délégation romaine de custodie a appuyé, d'autre part, auprès de l'ONU la constitution de Jérusalem en ville libre, en faisant valoir l'opportunité de confier le mandat de cette administration à la custodie, qui jouit d'un prestige incontestable tant auprès des Arabes que des Juifs. La délégation appuie enfin la constitution d'une milice Chrétienne, à qui serait confiée la protection des Lieux Saints et qui serait internationale et exempte de toute visée de caractère purement politique ou territorial.

Plan rouge asiatique

SINGAPOUR — Malcolm MacDonald, commissaire de Grande-Bretagne pour le sud-est asiatique, a déclaré que les chefs du communisme international ont décidé de lancer une offensive politique en Asie s'il sont mis en échec en Europe.

Dans une émission adressée à toute la Malaisie, il a dit que les agitateurs communistes s'évertuent à imposer "le règne du revolver et du poignard dans les plantations, les mines et les fabriques".

Les communistes, a continué M. MacDonald, se font passer pour les défenseurs des mouvements nationalistes en Asie. Mais une fois qu'un gouvernement indépendant est établi, les "communistes s'y opposent, frustrent ses efforts et cherchent à le détruire". Il a rappelé l'opposition communiste aux gouvernements indien et birman.

Les marchés

9 juin

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$21.50—$22.50
Bons	19.00— 21.00
Moyens	15.50— 18.00
Ordinaires	12.00— 14.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$21.50—$23.00
Bons	19.00— 21.00
Moyens	15.50— 18.00
Ordinaires	12.00— 14.50
Génisses	
De choix	$19.50—$21.00
Bonnes	17.00— 19.00
Moyennes	14.00— 16.50
Veaux engraissés	
De choix	$21.00—$22.50
Moyens	15.00— 18.00
Vaches	
Bonnes	$13.50—$17.00
Moyennes	10.00— 13.00
Taureaux	
Bons	$13.50—$15.00
Ordinaires	10.00— 12.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$14.00—$16.50
Moyens	11.00— 13.50
Ordinaires	9.50— 10.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$12.00—$14.00
Ordinaires	9.50— 11.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$10.50—$11.50
Ordinaires	8.00— 9.50
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$20.00—$24.50
Ordinaires et moyens	10.00— 19.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-2"	26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Grade "D"	25.10
Pesants	23.35
Très pesants	18.50— 18.50
Truies No 1	18.50— 18.50
Truies No 2	18.50— 18.50

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.63 1/2
Oeufs	
A, gros, la douz.	.38
A, moyens, la douz.	.36
Grade B	.32
Grade C	.26

Les obligations

9 juin

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3 1/4%	103.10—103.60
2e emprunt de guerre, 3%	101.60—102.25
1er emprunt de la Victoire, 3%	103.30—103.80
2e emprunt de la Victoire, 3%	103.50—104.25
3e emprunt de la Victoire, 3%	103.25—104
4e emprunt de la Victoire, 3%	102.37—103.25
5e emprunt de la Victoire, 3%	101.62—102.37
6e emprunt de la Victoire, 3%	101.12—102
7e emprunt de la Victoire, 3%	100.50—101.25
8e emprunt de la Victoire, 3%	100.37—101.12
9e emprunt de la Victoire, 3%	100.37—101.12
Province du Manitoba	
4% — 2 janv. 1950 (C)	101.37—103.25
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	109 —112
5 1/2% — 1er oct. 1955 (C)	114.50—116.50
4 1/2% — 15 déc. 1956 (C) (NY)	116.50—119
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	105 1/2—107 1/2
5 1/2% — 1er oct. 1952 (C)	105 —106 3/4
4% — 1er sept. 1954 (C)	99.75—101.75
4 1/2% — 1er sept 1955 (C) (NY)	105 —107
5% — 1er nov. 1959 (C) (NY)	109 —111
4% — 1er nov. 1960 (C)	99.50—101.50
3% — 1er mars 1963 (C)	91 — 93

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	96	96 1/8	97 3/8	98 5/8	98 1/8	95 1/8
C.W. No 3	94	94 7/8	95 3/8	96 5/8	97 1/8	92 1/8
Fourrage No 1	92	92 1/8	93 3/8	95 5/8	96 1/8	91 1/8
Fourrage No2	88 1/2	88 5/8	90 3/8	91 7/8	92 5/8	89 1/8
Fourrage No 3	85	85 1/8	86 3/8	87 5/8	88 1/8	85 1/8
Sur voie net	87 5/8	87 1/2	88 3/4	90	92.6	89
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	136 3/8	136	142 1/4	143 5/8	144.2	142.2
C.W. No 3 6 rangs	136 3/8	136	142 1/4	143 5/8	144.2	142.2
Fourrage No 1	121 3/8	121	122 1/4	124 5/8	125.2	121.2
Fourrage No 2	116 7/8	116 1/2	117 1/2	119 1/8	119.6	116.6
Fourrage No 3	111 3/8	111	112 1/4	113 5/8	115	112.6
Sur voie net	116 3/8	116	117 1/4	118 5/8	121.2	118.6
SEIGLE—						
C.W. No 2	338 3/4	328 3/4	317 1/4	307 1/4	297.2	287.4
C.W. No 3	333 3/4	323 3/4	312 1/4	302 1/4	292.2	282.4
C.W. No 2 rej.	......	......	......	......	......	......
C.W. No 4	......	......	......	......	......	......
Ergot	......	......	......	......	......	......
Sur voie net	338 3/4	328 3/4	317 1/4	307 1/4	297.2	287.4
AVOINE—						
Mai	107 3/8	......	......	......	......	......
Juillet	92	92 1/8	93 3/8	94 5/8	95 1/8	92 1/8
Oct.	83 5/8	82 7/8	83 5/8	83 1/2	83 1/8	81 3/8
ORGE—						
Mai	135 3/8	......	......	......	......	......
Juillet	121 3/8	121	122 1/4	123 5/8	124.2	122.2
Oct.	107 5/8	106 1/2	106 7/8	107	107 3/8	105.2
SEIGLE—						
Mai	467	......	......	......	......	......
Juillet	338 3/4	328 3/4	318 3/4	308 3/4	298.6	288.6
Oct.	199	199 1/8	200 3/4	205	200	199

NUMERO XVI

Ses domestiques ont profité de la situation, ils l'ont volé. Les produits de la basse-cour passaient dans leur poche. Et puis, c'est bizarre, lui qui n'aimait pas les curés, il s'est remis bien avec l'abbé Hébert. Je suis sûre que le curé l'aurait remis en selle, mais un matin on l'a trouvé mort. Ton frère et ta soeur ont tout liquidé. Mais ça s'est mal vendu. Nous, nous avons été honnêtes. Mais, au village, il y en a qui se sont entendus pour ne pas faire monter les enchères.

Alexis ne l'écoutait plus.

La physionomie de son père se présentait à lui, homme vaillant, homme de devoir, se dégradant lentement. . . à cause de lui. "Je ne te connais plus", lui avait-il dit. Et cependant, il avait traîné le nom d'Alexis partout, il était au centre de ses préoccupations, de ses angoisses, et le remords grandissant, le remords de n'avoir rien fait pour le sauver, l'avait conduit au tombeau. Alexis connut dans ces instants la plus amère des souffrances.

Antoinette s'en aperçut:

— J'ai peut-être tort de te raconter tout cela. . .

— Tu as eu raison de le faire, Antoinette. Il fallait que je mesure combien j'ai été coupable.

— Il est enterré dans le caveau de famille.

— Non, je n'irai pas. J'ai honte de moi. Et puis, on pourrait me reconnaître. J'aime mieux qu'on me croit à jamais disparu. Oui! Que mon père dorme en paix, je l'ai suffisamment fait souffrir. Antoinette, je vais te demander quelque chose: oublie que je t'ai rencontrée.

— Puisque tu me le demandes, je te promets que personne ne saura que tu es revenu par ici.

— Allons! adieu. Que le bonheur continue à régner dans ton foyer, tu le mérites bien.

— Adieu, Alexis. Je demanderai au bon Dieu de te donner du courage. Que vas-tu faire?

— Reprendre la route. J'étais berger dans le Quercy, je vais y retourner.

— Et ta fille? Pourquoi ne vas-tu pas chez elle?

— Je me suis interdit de la revoir!

— Mais elle t'accueillerait!

— Oui, sans doute! et son mari? Vois-tu qu'un condamné de droit commun tombe dans ce milieu! Je ne sais ce qu'il pourrait dire. Il doit ignorer que le père de sa femme a été condamné. Alors. . .

— Tu comprends bien que le notaire a dû le mettre au courant en raison de la succession.

— Peut-être! Mais, de toute façon, je suis sûr qu'il aime mieux sentir son beau-père très loin de son foyer!

• • •

Et voici Alexis chez le notaire Dufieu. Celui-ci l'a vu jadis, mais il ne l'a pas reconnu. Lorsque Alexis lui a présenté ses papiers, et notamment le bulletin de sortie de prison, il s'est incliné:

— Monsieur Duchamp, je vous ai cherché l'an dernier pour clore l'inventaire dressé à la mort de votre père. Votre gendre n'a pu me donner votre adresse.

— Monsieur Dufieu, savez-vous avec qui ma fille est mariée?

— Mais oui. J'ai pris note: mariée à M. Gilbert Heurteau, fermier au Boulvier, près de Guyancourt.

Alexis sentit une grande joie gonfler son coeur: quoi, sa petite Jacqueline, la petite fille sans fortune, fermière! Son enfant revenue à cette terre qu'il avait désertée! Pour un peu il aurait crié: il y a donc un bon Dieu pour s'occuper des délaissés. Mais qui était donc ce Heurteau? Il se souvint: Jacqueline n'avait-elle pas eu comme parrain le fils du fermier du Boulvier?. . . Tout s'expliquait.

Le notaire reprenait:

— Vous connaissez ce Heurteau?

— Non, Monsieur. J'ai quitté la région depuis plus de vingt ans.

— Vous devez savoir, sans doute, que votre femme est décédée?

— Ma femme décédée!. . . Ah! mon Dieu! Pauvre Claudine! Non, je ne le savais pas. . . Que voulez-vous? depuis mon. . . accident, j'avais rompu avec tout le monde. . . Voyez-vous, elle n'était pas méchante. . . Oh! non. Mais elle n'était pas préparée aux luttes qu'elle allait rencontrer dans la vie. . .

— Elle ne fut pas étrangère à votre malheur, dit-on. Inconsciemment étrangère, bien entendu. Alors que vous aviez tous les atouts pour réussir, elle vous aurait forcé à quitter la terre?

— Ne l'accusez pas, Monsieur Dufieu. Elle n'aurait jamais pu se faire à la campagne. Elle a cru de bonne foi que nous pouvions réussir à la ville. Le véritable coupable, c'est moi; je me suis marié un peu à la légère. J'aurais dû réfléchir.

— Enfin, n'en parlons plus. Nous allons, si vous voulez bien, régler votre situation. D'après l'inventaire, frais de succession déduits, il vous revenait 107,859 francs. Le Trésor avait pris sur les immeubles une inscription de 10,203 francs, montant de votre condamnation et des frais de justice. J'ai réglé. Voici votre quittance. Il vous reste à encaisser 97,691 francs. Je vais donc vous remettre cette somme en un chèque sur la Banque de France ou en numéraire, comme il vous plaira.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Le Berger

ROMAN DE

Pierre MAURICE

Alexis ne répondait pas.

— Chèque ou numéraire? reprit le notaire.

— Vous ne vous trompez pas, Monsieur Dufieu? Il n'y avait pas d'autre créancier inscrit sur les immeubles de mon père?

— Je sais ce que vous voulez dire. M. Dormier, banquier, se serait porté partie civile à votre procès et aurait obtenu réparation de ses droits. Il avait pris une inscription montant à 100,000 francs. Mais cette inscription n'avait pas été renouvelée, les immeubles se trouvaient libres! Y a-t-il eu une faute commise par le banquier, ou a-t-il été désintéressé? Je n'ai pas à le savoir. Mon rôle de notaire est de tenir compte des créances qui me sont révélées, pas plus!

Pendant que le notaire parlait, un combat violent se livrait dans l'âme d'Alexis. Il connut cette joie brutale, inattendue, de se trouver subitement à la tête d'un capital qui, légalement, pouvait lui être remis. Et, en même temps, sa conscience tentait de modérer cette joie: était-il possible de supposer que la créance Dormier fût éteinte? Non. Il fut sur le point de prier le notaire de réclamer des explications au banquier. Mais un mauvais vent soufflait: légalement, il trouvait cette somme libre; légalement, il pouvait l'encaisser. L'argument opportuniste surgit: "Encaissons toujours, nous verrons après."

Et voici pourquoi, ahuri par cette aventure bien imprévue, Alexis Duchamp se retrouvait une demi-heure après sur la grand'route, dix-neuf billets de 5,000 francs et le complément formant 97,691 francs, en poche.

• • •

Il tourna sur lui-même comme un pigeon voyageur qui cherche sa direction. La question se posa: qu'allait-il faire de cet argent?

Il réfléchit: le faire parvenir à Jacqueline, mais comment? Et puis la dernière vision de sa fille, avec sa petite robe blanche de première communiante, vint se dresser comme une muraille contre ce projet.

Jacqueline avait grandi, mais elle n'avait certainement pas changé. Il fallait qu'elle eût une âme véritablement belle pour que le fils du fermier du Boulvier l'eût épousée sans fortune!

Alors pourrait-elle accepter un argent plus que douteux? Et sa conscience le talonna: tu as détourné sans avoir l'intention de voler. Et voici que tu as en poche l'équivalent du détournement. Tu dois le restituer. Je sais bien; la loi est ainsi faite que Dormier ne pourrait faire saisir sur toi cet argent. Tu es donc à couvert de toute poursuite. Mais, cette fois, tu es bien un voleur dans le sens propre du mot, sans discussion possible, si tu ne restitues pas. La loi, je le répète, ne peut rien contre toi, mais il y a la loi de Dieu. .

Alexis résistait. Des pensées mauvaises traversaient son âme: Il se débattait contre l'emprise redoutable de cette conscience qui se révélait subitement avec une force qu'il n'avait jamais connue. Quand il avait commis ses détournements, elle lui avait fait des remontrances, il les avait écartées, prétendant que son intention n'était pas de s'approprier ces détournements. Cette fois, la question était claire, et sa conscience criait fort.

Il se raidit: mais quoi! n'avait-il pas suffisamment souffert? Il avait été emprisonné, il avait dû s'exiler, et voici que, comme compensation à tant de malheurs, une occasion unique se présentait de jouir un peu de la vie. Les années qui se présentaient pourraient être une vengeance méritée contre tout ce qu'il avait enduré. Dormier? Mais, après tout, ne l'avait-il pas exploité? Le traitement qu'il lui servait, insuffisant, n'était-il pas à la base de sa dégradation?

Ecartant résolument la voix qui lui montrait son devoir: Oui, oui, Paris! Paris! Cet argent maudit coulera dans le ruisseau des plaisirs. . .

CHAPITRE II

L'OBSTACLE

Il fila vers Raizeuil, prit le long des étangs, mais ne put éviter cependant de traverser certains de ses champs. L'argent qu'il portait en poche devint lourd. Une pensée nouvelle vint s'ajouter à celles dont il avait subi le tourment: cet argent, c'était aussi le prix de sa trahison, de son abandon. Il prêta l'oreille: le bruissement des seigles que la brise agitait ressemblait à une plainte: "Nous avions nom, Duchamp, et voici que des étrangers sont venus. . ."

C'était sa lamentable histoire qui reprenait. . .

Il hâta le pas pour échapper aux reproches des moissons, et après avoir marché pendant une heure, il atteignit les rochers qui surplombent l'étang de Guiperreux.

Jadis, le paysage mélancolique qu'il avait devant les yeux le pénétrait, mais, cette fois, il trouva son âme dure, fermée. Et cependant, il y avait à peine un mois, lorqu'il conduisait ses moutons, son âme se noyait délicieusement dans la nature. Hier même encore, lorsqu'il avait aperçu la plaine de Raizeuil, il avait tressailli. Oui, sans doute, la grande tristesse l'avait pénétré, mais enfin son âme avait vibré.

Tandis que là, il lui semblait que la vie s'était retirée de tout ce qu'il voyait. Son regard se reposait sur l'eau, le marais, les bois, les rochers, et tout cela était mort, mort. . .

Ou plutôt, n'était-ce pas son âme qui se trouvait écrasée par le portefeuille qu'il avait en poche? Mais il arrêta cette pensée sitôt qu'elle se présenta.

Au milieu de la pente, une petite fumée bleue montait vers le ciel. Il descendit à travers les rochers et, subitement, il se trouva en présence d'un homme qui, assis à même sur le sable, chantonnait en surveillant une soupe qui bouillait. A la vue d'Alexis, il se tut.

Et celui-ci:

— Je vous dérange!

— Pas du tout.

Et lui montrant de l'autre côté du foyer une pierre qui émergeait du sable:

— Voulez-vous vous asseoir? C'est le parfum de ma soupe qui vous a attiré?

— Pas précisément. J'ai vu une fumée, je suis venu.

— On a beau prendre du bois sec, cette satanée fumée vous trahit toujours. Je ne dis pas cela pour vous, pour toi, veux-je dire, car j'ai l'impression que nous sommes de la même famille, mais pour les gardes. Ils ont toujours peur qu'on incendie les bois. Et, remarque, j'allume mes feux là où je sais qu'il n'y a aucun danger.

Pendant qu'il parlait, Alexis scrutait le visage de cet homme, de ce vieillard plutôt, qui marquait soixante-dix, soixante-quinze ans, qui avait vingt à vingt-cinq ans de plus que lui. Le tutoiement qu'il avait employé ne le choquait nullement. Deux yeux limpides, intelligents, le fixaient, et il pressentait, derrière ce regard, une âme vivante.

Le vieillard reprenait:

— Je t'ai dit: je pressens que nous sommes de la même famille, est-ce vrai?

— De quelle famille voulez-vous parler?

— Tu n'es pas un chemineau?

— Non. Je suis revenu simplement au pays après vingt ans d'absence. Il fallait bien contempler les ruines de mon passé.

— Tu dis les ruines de ton passé? Si je comprends bien, tu aurais fauté? Ami, si cette vue t'a donné du courage pour entreprendre une salutaire remontée, tu n'auras pas perdu ton temps!

— Il m'est bien difficile de vous répondre. . .

— Tu hésites, mon fils? Après tout tu as raison! Qui suis-je pour recevoir des confidences? Un étranger. Pour moi je me définis l'homme de la route qui, impatient d'arriver au terme de son existence, cherche à chaque tournant de son chemin si Dieu n'apparaîtra pas.

— Quoi! vous recherchez la mort?

— Détrompe-toi, je partirai au jour qui me sera fixé! Mais, sachant ce qu'est la vie et pressentant ce qu'est Dieu, il ne m'est pas interdit de désirer que mes jours soient abrégés.

— Alors, vous vous traînez de pays en pays?

— L'expression n'est pas exacte. Je ne me traîne pas, j'avance! Vois-tu, le chemineau, le véritable chemineau, n'est ni le trimardeur ni le clochard. Ceux-là compromettent la route, vivant le plus souvent de mendicité et de larcins. Le véritable chemineau suit sa vocation: Celle de libérer son âme des servitudes humaines, pour rechercher Dieu derrière les horizons changeants. Tout d'abord, quand j'ai abandonné la vie dite civilisée, je me suis replongé dans la nature, retournant à mes origines. Né à la campagne, j'avais emporté à Paris la nostalgie de la terre. J'avais une petite rente en poche. Je suis allé de pays en pays, me cherchant moi-même à tâtons, puis je me suis fixé dans une ferme et j'ai pu réaliser mon ambition d'un moment: devenir berger.

— Mais moi aussi je suis berger. Il n'y a pas un mois, je conduisais encore mon troupeau.

Le vieillard lui tendit la main:

— Ah! voici donc pourquoi je t'ai trouvé un air de famille!

— Et que faisiez-vous donc avant d'être berger?

— J'étais avocat.

— Pas possible.

— Cela te semble étrange de voir un avocat surveiller une soupe qui bout lentement, comme le faisait l'homme primitif. Cela t'étonne que j'aie pu fuir la lutte et les honneurs pour redevenir un simple enfant des bois! Question de salut, mon fils. Les mêmes scrupules qui ont fait sortir du monde l'avocat André Avellin, dont la fête se célèbre le 10 novembre, sont venus m'assaillir.

On pourrait définir l'avocat le défenseur du droit.

Il faudrait en premier lieu que le droit qui découle des lois fût conforme aux prescriptions de la conscience. Or, ce n'est pas toujours exact. Les lois sont l'expression de la volonté des Parlements et pas toujours de leur justice. On doit se souvenir des iniquités des années 1901, 1904-1905. Ainsi donc, un avocat qui plaide l'application de ces lois, piétine sa conscience. Cela déjà m'a effrayé.

Mais sans envisager les lois d'exception, peut-on admettre que le droit qui protège le simple mortel soit clair, précis, indiscutable? Non. Le droit apparaît comme une pâle lueur au milieu des lois contradictoires qui cherchent à l'établir. Et le comble de l'habileté pour un avocat sans conscience, est de jongler avec les textes pour rendre confuse une question qui, si on l'examinait à la lumière de la conscience, serait extrêmement claire.

On dit que les lois ont été faites pour que les hommes de mauvaise foi puissent se mettrent à couvert. C'est une boutade sans doute, mais il faut bien convenir qu'un avocat retors sachant jouer des textes aura toujours raison d'un confrère plus scrupuleux. La lutte n'est pas égale. Elle m'a fait reculer. Je n'ai pas voulu défendre de mauvaises causes que la loi cependant abritait. Et je n'ai pas voulu être victime de confrères pour lesquels seule compte l'habileté à faire apparaître blanc ce qui est noir!

Ah! Procédure! Procédure! Quel mal est fait en ton nom, et que de condamnations sans appel tu réserves à ceux qui se seront servis de ces moyens dilatoires pour empêcher la conscience de triompher, quand ils paraîtront devant Dieu!

J'ai donc pensé que la lutte entreprise dans de telles conditions pourrait nuire à la clarté de mon âme et j'ai fui!

Tout d'abord, je me suis senti attiré par le monastère. Je suis devenu le chemineau des Trappes. Mais j'ai reconnu que je n'étais pas fait pour cet état supérieur, et chaque fois que je me suis trouvé emprisonné dans une règle, qui canalise cependant toutes les puissances spirituelles vers Dieu, mon âme éprouvait le besoin de s'évader. Comme Benoit Labre, il me fallait partir. . . Tu connais Benoit Labre?

— Non.

— Un gueux du Seigneur. Il fut persécuté, traité de fou par certains qui ne voyaient que son extérieur et non pas l'âme qui flambait. Il était vermineux! Mais ceux qui le lui reprochaient oubliaient qu'au tombeau ils connaîtraient une vermine plus vorace. . .

Donc, j'avais besoin de courir toujours après des horizons nouveaux. Dieu sème ici-bas, à poignées pleines, des reflets de sa beauté. Ces reflets différents suscitent des sentiments aux multiples couleurs, qui créent dans l'âme un chant toujours nouveau. C'est en cheminant que j'ai appris qu'au ciel on ne se lasserait pas d'aimer, car l'amour doit être une perpétuelle création.

Souvent, dans les villages que je traverse, je trouve l'église déserte, je me repose dans un coin et cause au Maître. Tu crois au Christ, je suppose?

— Oui, peut-être, mais je ne pense pas à lui, sans doute, comme vous y pensez!. .

— Vois-tu, sans le Christ, Dieu serait trop haut, trop inaccessible. Mais il a tenu à venir chez nous en ami, et beaucoup ne peuvent comprendre cette vérité si simple. Et pourtant, il ne demande qu'une faveur, tu entends, une faveur, celle de nous porter pour nous conduire au Père. Souvent donc je m'assois et, le sentant si triste de n'être pas compris, je lui cause, il me cause. . . Et, pendant ce temps-là, je sens bien qu'il oublie qu'on l'oublie. Quelquefois, ces conversations ne sont pas sans risques. On s'inquiète de ma pauvre personne. On passe la tête et on ne comprend pas. Et quand je suis parti, je présume qu'un inventaire rapide doit être fait. Ne souris pas, quatre fois j'ai été arrêté. Que veux-tu? Un vol avait été commis avant ou après mon passage; ce ne pouvait être que moi!

Et, s'interrompant:

— Tiens, le feu baisse: Veux-tu voir là-haut dans la pinède, tu trouveras du bois mort. Hâte-toi, je vais mettre la table.

Quelques instants après, le feu flambait de nouveau. Et, pendant ce temps, le chemineau découpait des tranches de pain dur dans la solide boite en fer battu qui lui servait de marmite.

Tirant une écuelle de son sac:

(A suivre)

Le professeur NIMBUS





La vie des LIVRES et des LETTRES

"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650).

UN TEMOIGNAGE

"J'AI CHOISI LA LIBERTÉ"

par Victor Andreyevitch Kravchenko

Ouvrage publié en français par les Editions SELF de Paris et distribué au Canada par les Editions VARIETES de Montréal. (Prix Sainte-Beuve 1947.)

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

III

A ceux qui voudraient encore prêter des intentions humanitaires à Staline et à ses "Compagnons de voyage aux E.-U.", comme M. l'abbé John S. Kennedy appelle ses suppôts dans un article intitulé "From Inside the Soviet Union" paru dans la revue Columbia de juin 1946, Kravchenko, dans son livre, répond comme suit au nom de tout le peuple russe: "Nous avions beau essayer de le comprendre, l'arithmétique des atrocités — un millier de victimes aujourd'hui pour assurer demain le bonheur à un millier d'êtres humains encore plongés dans le néant — était absolument incompréhensible". Cette remarque de Kravchenko s'applique à la "terreur agraire" de la décennie de 1930, crime que le monde a oublié trop tôt, mais que Kravchenko, qui en fut l'instrument involontaire en Ukraine, n'oubliera jamais.

Il lui donne beaucoup d'espace, à cette "terreur agraire", qui n'est qu'un euphémisme pour désigner la condamnation, sur l'ordre exprès de Staline, de millions de personnes, hommes, femmes, et enfants, à la mort par la faim. On devait ainsi faire savoir au peuple russe, une fois pour toutes, qu'il devait exécuter exactement les ordres de son maître et pas autre chose. Un refus, et même une obéissance tardive étaient punis par la privation de nourriture. On organisa une famine artificielle dans tous les districts ruraux. Le grain que le peuple affamé plantait, cultivait, et récoltait, lui était enlevé, était expédié ailleurs ou était entreposé, quelquefois pendant une année entière, à l'endroit même de sa production dans des hangars gardés par des gendarmes armés. Le lait de leurs vaches était saisi et manufacturé en beurre pour l'exportation. Cependant, le peuple se vit réduit à manger des chiens, des chats, des souris, des insectes, de l'herbe, et l'écorce des arbres. Quand ces ressources furent épuisées, les paysans devinrent des squelettes vivants, faiblissant graduellement à cause des tortures épouvantables de la faim, et moururent enfin par milliers pour être ensuite charroyés en monceaux tout comme s'ils avaient été autant de morceaux de bois. Un forfait aussi inhumain et aussi diabolique est-il justifiable au nom de la postérité?

Et pendant que des multitudes innombrables mouraient de faim, les dirigeants locaux mangeaient à satiété au beau milieu des régions qui étaient devenues des champs de mort, et faisaient force soirées auxquelles on servait toujours une profusion de boissons et de mets délicats. Et cette abomination générale est simplement un exemple entre mille que l'auteur cite pour appuyer la certitude que le lecteur ne manquera pas de dégager du livre, certitude qu'il n'y a absolument rien dans le régime soviétique qui ressemble, même de loin, à une démocratie en matière économique.

L'auteur lui-même, un technicien, un ingénieur, un bureaucrate industriel, vivait incomparablement mieux que la masse du peuple mal habillée, mal abritée et mal nourrie. Mais, comparé à ses supérieurs dans la hiérarchie rouge, il était un mendiant. Il y a un humour triste dans la description que Kravchenko fait d'un fonctionnaire moscovite voyageant dans une automobile somptueuse pour se rendre dans une circonscription où il devait être le candidat dans une élection, et échangeant ses beaux habits pour les vêtements usés et sans forme des prolétaires avant d'adresser la parole à ceux que l'on devait forcer à voter pour lui. Cet homme appartenait à la crème raffinée des classes supérieures de la pyramide sociale créée par le régime de classifications et de distinctions.

La masse populaire, enchaînée à ses machines, traîtreusement punie pour des absences ou des retards incontrôlables, épuisée par un vicieux système d'accélération qui n'est jamais satisfait du travail de millions d'individus qui sont forcés de porter sur eux, en tout temps, leur "livret de travail" et qui se voient obligés de payer de larges contributions à des unions ouvrières qui ne sont en réalité que les instruments du seul patron gigantesque, Staline; cette masse populaire reçoit, en définitive, une paye pitoyable et vit une existence affamée, nécessiteuse et dénuée d'initiative et d'intérêt pendant que leurs camarades du prolétariat glorifié sont dans des pâturages "supercapitalistes". On ne doit pas s'étonner de ce que l'un d'eux, à qui l'on demanda si les conditions de la vie n'étaient pas meilleures qu'avant la révolution, ait répondu spontanément et avec emphase qu'avant la révolution il avait vécu "mille fois mieux". Et il était un pauvre homme, non un grand seigneur, un patron ou un financier.

La démocratie économique des Soviets est donc un mythe accepté seulement par ceux qui ne savent pas ce qui se passe dans l'Union soviétique. La vérité est que le peuple est foulé aux pieds comme il ne l'a jamais été. Le gaspillage d'énergie et de matériel, la confusion bureaucratique, le fanatisme politique que Kravchenko — qui connaît intimement l'industrie soviétique par expérience longue et ardue — nous dit être la règle implacablement établie, sont loin de bien augurer pour l'amélioration de la condition de l'ouvrier et pour le relèvement du niveau de la vie en général. On n'a pas à chercher plus loin pour découvrir la raison qui pousse Staline à faire parader devant le peuple russe l'épouvantail de l'encerclement capitaliste et de l'attaque imminente; leurs ressentiments contre leurs ennemis fictifs leur fera peut-être accepter la continuation de leur dénuement presque total.

Au sujet de l'amère déception du peuple russe, Kravchenko rapporte les paroles suivantes de son père, l'ardent et invétéré promoteur des libertés du peuple russe: "Les révolutions ne sont pas faites pour des usines et des voies ferrées. Elles sont faites pour le peuple. Le but de ces mouvements est la garantie des libertés et des droits personnels. Sans ces attributs, sans la dignité humaine, les hommes ne sont que des esclaves quelque industrialisée que soit leur prison".

Mais le régime stalinien, comme le prouve incontestablement Kravchenko, est l'ennemi barbare et implacable de l'homme, le destructeur de la dignité humaine, le ravisseur des libertés et des droits humains, l'adorateur et l'adepte de la force brutale, l'impitoyable bourreau de tous ceux qui s'opposent à son intolérable monopole du pouvoir. Voilà le stalinisme dans son essence, dans ses tendances. Pour comprendre la Russie telle qu'elle est constituée de nos jours, il faut comprendre cela et la compréhension de cette abomination met, ni plus ni moins, à jour un complot pour fouler aux pieds l'humanité partout où flotte le drapeau rouge pour la plus grande gloire de Staline.

Kravchenko nous supplie de faire la distinction entre le peuple russe et ses geôliers. Nous pouvons et devons le faire sans imputer, à ce peuple impuissant les crimes abominables perpétrés par ses maîtres. Tout en accordant au peuple russe son droit, nous devons aussi accorder notre sympathie à ces autres millions d'infortunés qui sont récemment tombés sous la griffe de l'ours du Kremlin.

On s'est plaint de ce que Victor Kravchenko manque de transition, que les divers chapitres de son livre ne se suivent pas logiquement. Il faut se rappeler que l'auteur a écrit une autobiographie et que les titres des chapitres constituent les traits saillants de la vie de l'auteur et que, pour cette raison, les faits importants pour l'histoire de la Russie qui, sans doute, se verraient consacrer des chapitres entiers avec titres appropriés dans une Histoire de Russie, y sont rapportés dans des chapitres qui portent des titres peu révélateurs; ainsi l'assassinat de Kirov qui a déclenché l'horrible purge de 1935 est raconté dans le chapitre intitulé: "Ingénieur à Nikopol".

Mais, même si l'auteur avait manqué de transition, il aurait admirablement bien racheté ce défaut par ses phrases d'ouverture d'une concision et d'une habileté rares presque à chaque chapitre, voire même presque à chaque paragraphe d'une certaine longueur. Kravchenko se défend d'être un écrivain, mais il est quand même un adepte de la concision et de la précision. Par exemple, au chapitre 3, il dit: "L'hiver de 1916 roulait, menaçant, vers l'effondrement du tsarisme".

L'auteur fait un usage abondant et judicieux de l'ironie, mais à travers tout le livre on perçoit un certain sans-gêne dans le langage et des descriptions qui, tout en donnant de la couleur locale au style, choquent un peu l'oreille, quand on se surprend à lire les passages tout haut pour faire l'épreuve de la résonnance du langage trop imagé parfois. Mais ces expressions hardies surprendront moins le lecteur, et il les excusera plus facilement, s'il se rappelle que parmi ses modèles littéraires, Kravchenko a eu Dumas et Zola.

J.-A. DANSEREAU.

(FIN)

LA REVUE FAVORITE DES MUSICIENS

D'un numéro à l'autre, le **Passe-Temps** s'affirme comme la revue musicale la plus intéressante qui soit. Musicien professionnel ou simple amateur de musique, chacun y trouve plaisir et intérêt.

La dernière livraison, dont la couverture est consacrée à Boieldieu, renferme une captivante biographie de ce grand compositeur: un article de René Dumesnil sur les paysages de France dans la musique française de piano; **Les artistes vus par un artiste,** par Roger Parent; **Le Forum pianistique,** par Maurice Dumesnil; **Pointes sèches et crayons gras,** par J.-J. Gagnier, D. Mus.; **La Société des Variétés Canadiennes de St-Hyacinthe,** par J.-E. Gosselin; **Spectacle Tzigane à Montréal; Les biographies-éclair d'artistes populaires de la radio,** par Paul Gélinas, avec illustrations de Jacques Gagnier; une courte biographie de Domenico Scarlatti; la Chronique du temps passé, Thèmes et Variations, etc. . . Deux poèmes inédits de J.-J. Gagnier et de Gabrielle Raizenne.

Comme toujours, l'album musical est tout à fait remarquable: Valse (no 1, Op. 64), pour piano de Frédéric Chopin; une nouvelle valse chantée "Voici le printemps", de Louis Carenne; une nouvelle chanson de Jean Valenti "Maryvonne", ainsi que le Cantique de Mariage, avec choeur à deux voix, accompagnement de piano ou orgue, de D. Franchère-Desrosiers.

On s'abonne à cette superbe revue artistique au Service de Librairie de **La Liberté et le Patriote** ($2.00 pour 12 numéros).

"Chaque fois qu'une lecture, de ton si élevée semble-t-elle, affaiblit en vous — ensemble ou séparément — le sentiment familial, le sentiment patriotique, le sentiment de fidélité à l'Eglise, inutile d'examiner plus avant: c'est une lecture malsaine."

Joseph LOTTE.

LE DIRECTEUR DE "FIDES" A ROME

Au cours du voyage qu'il fait présentement en Europe, le R. P. Paul-A. Martin, C.S.C., directeur des Editions Fides, a été reçu en audience par S. S. Pie XII. C'est dans un des salons du Vatican, le dimanche 2 mai, à midi et trente, que le Souverain Pontife accorda cette faveur insigne, source d'encouragement pour les oeuvres que le visiteur représentait.

Pendant l'entretien, le R. P. Martin offrit au pape un exemplaire de la conférence de S. E. le cardinal Villeneuve, intitutée: **Le problème des lectures,** et un autre de **Faites ça . . . et vous vivrez!** Il profita aussi de l'occasion pour lui remettre de la documentation sur la Société catholique de la Bible et sa principale activité: le Dimanche de la Bible.

Le Saint-Père montra un grand intérêt à toutes ces oeuvres du Canada catholique.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Carrosse de bébé. S'adresser à 448, rue de la Morénie, St-Boniface, Man. 362-8C.

PASSAGERE DEMANDEE — Une dame désire passagère pour voyage dans l'Est en auto. De préférence une dame ou jeune fille pouvant aider à conduire l'auto, et ayant des parents à Québec ou Montréal. Départ: vers la fin de juillet. Voyage durera 4 à 5 semaines. Si quelqu'une désire faire ce voyage à bon marché, téléphoner à 202 926. 363-8C.

A VENDRE — Magasin de mercerie et articles divers. Excellentes affaires. La marchandise a été achetée à bon prix. S'adresser au propriétaire, 195, avenue Provencher, St-Boniface, Man. Téléphone 201 884. 365-8P.

A VENDRE — Toute la section 20, Township 5, Rang 4, à l'est du premier méridien, au Manitoba, comprenant 640 acres, plus ou moins, avec une bonne maison et toutes les bâtisses nécessaires pour la ferme. Un puits artésien coule toute l'année. Meilleure qualité de terre possible propre à tout genre de semences. Prix, $50.00 l'acre. Aussi 240 acres dans le district de St-Malo, seulement pour pâturage, en vente à un prix raisonnable. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Hector Hébert, au Bureau de Poste de St-Pierre, ou au bureau de McArthur & Evans, 801, édifice Somerset, Winnipeg, Man. 364-TF-C.

A VENDRE — Restaurant — Salon de barbier — Salle de billard — Logement de 6 chambres. Complet avec confiserie et accessoires pour restaurant. Raison de vente: santé. Pour plus de renseignements, écrire à Boîte 103, Dunrea, Man. 361-12P.

A VENDRE — Lot bâti, avec électricité, beau grand jardin, situé en face de l'église. Aussi: 3 terres. S'adresser à M. l'abbé F. Normandin, curé, Thibaultville, Bureau de Poste, Richer, Man. 341-19P.

A VENDRE — Salon de coiffure, bonne localité, clientèle nombreuse. Prix, $1,600. S'adresser à M. J.-B. Rozière, 231½, rue Dumoulin, St-Boniface, Man. 342-7C.

A VENDRE — Dans centre canadien-français, magasin 28 x 30 avec cave et fournaise; résidence au second étage; le tout fini en pin; épiceries en mains; on pourrait facilement ajouter d'autres lignes de commerce; bonne agence d'assurance-feu. Raison de vente: autres affaires en main. S'adresser à Boîte 343, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 343-9P.

NOUS AVONS UNE MACHINE SPECIALE, moderne, pour aiguiser les tondeuses à gazon de toutes marques. De même que les ciseaux, couteaux, faucilles, etc. Service prompt et courtois. Tout travail garanti. S'adresser à M. Edmond Dufault, 245, rue Bertrand, St-Boniface, Man. Téléphone 204 521. 292-10C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à C. BUFFET, 302, Edifice McIntyre. Téléphones: 97 125 ou 204 567

AUTOMOBILE — Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous à Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface, Tél. 203 970. T.F.

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man. Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

A VENDRE
Vêtements de dessous (foundation garments) Spirella, faits sur mesure pour donner du confort et pour protéger la santé:
S'adresser à Mme Anna REIMER, téléphone 92-1, Steinbach, Manitoba

CORSETIERE
représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.

ON DEMANDE
Opératrices de machines à coudre électriques expérimentées pour faire Coupe-vent et "Snowsuits"
Bonne occasion d'obtenir un travail agréable et permanent à un salaire élevé
Salaire assuré pour les commençantes
United Garments Limited
5e étage, édifice Whitla
70, rue Arthur, Winnipeg 278-16C.

Pour achat et vente de propriétés, de fermes, d'hôtels, de blocs, de commerces, en ville et en campagne
s'adresser à
SYLVESTRE et KENSTON REALTY
504, édifice McIntyre
Téléphone 99 398
Résidence 201 406 ou 34 683 357-11C.

OUTILLAGE A VENDRE
Machine Chapman no 4 pour creusage de puits et quantité d'instruments pour creusage de puits comprenant entre autres moteur 5 c.v. Case à refroidissement par air, 2 crics à vis, ensemble d'outils pour creusage de puits, clefs pour chaînes, pompe à boue, pompe à sable, 200 pieds de câble et plusieurs autres articles. Ces articles peuvent être vus à la résidence de François Mondor, Lorette, Manitoba. Prix de l'équipement complet: $1,000.00. S'adresser à F. G. Ritchie, 146, avenue Notre Dame Est, Winnipeg, Manitoba. Téléphone: 907 371. 356A-11C.

A VENDRE — Machine à laver électrique en bois, en bon état. Prix, $35.00. S'adresser à M. Octave Tétrault, 865, rue St-Joseph, St-Boniface, Man. 354-7P.

ON DEMANDE
Médecin chirurgien et dentiste bilingues pour Maillardville, Colombie Britannique. Population: 800 familles canadiennes-françaises. S'adresser à M. A.-H. Cheramy, 1018, rue Brunette, Maillardville, C.B.

ON DEMANDE — Un interne et son épouse désirent suite de 2 ou 3 chambres meublées, ou 2 ou 3 chambres avec facilités pour faire la cuisine (L.H.K.). De préférence près de l'hôpital de St-Boniface. Téléphoner à 502 330.

CHAMBRES A LOUER
3 chambres meublées, dans la maison de François Mondor, Lorette, Manitoba. Chauffage et éclairage fournis par propriétaire. Peuvent être louées pour un an, conformément à la "Maximum Rental Decision of Rental Control Administration". S'adresser à F. G. Ritchie, 146, avenue Notre-Dame Est, Winnipeg, Man. Téléphone 907 371. 356-11C.

Compagnie avec succursales dans les principales villes du Canada désire les services d'un vendeur pour une route déterminée dans la ville; doit savoir conduire camion; salaire et commission avec bonnes chances d'avancement. Ecrire à Boîte 257, La Liberté et le Patriote, Winnipeg, Man., en donnant références, âge, expérience, etc.

A VENDRE
St-Boniface — Bungalow de 4 chambres, en stucco. Prix, $5,400.00. Comptant requis, $2,000.00.
Sur Chemin Springfield — Bungalow de 4 chambres, près du bois. Prix, $1,600.00. Comptant requis, $800.00.
St-Boniface — Magasin grandeur 20 x 32. Chiffre d'affaires, $2,500.00 par mois. Prix, aménagements (fixtures) $2,500.00. Roulant (stock) environ $1,800.00. La bâtisse peut être louée.
S'adresser à Sylvestre et Kenston Realty, 504, édifice McIntyre
Téléphone 99 398 — Rés. 201 406 ou 34 683 357-11C.

MAISON A VENDRE — Maison double; plomberies distinctes; entrées séparées; revenu de $500.00; près des écoles et de l'église. Prix: $9,800.00. S'adresser à 533, rue des Meurons, St-Boniface, Man. 327-7P.

A VENDRE — Magasin général. Centre canadien-français, catholique. Ecrire à Boîte 298, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 298-8C.

A VENDRE
248, rue La Vérendrye — A St-Boniface, bungalow moderne, construit il y a 3 ans, lot de 40 pieds; possession immédiate. Prix: $5,900.00; comptant requis: $1,900.00.
A St-Boniface — Maison de 4 logis de 3 chambres chacun; possession immédiate d'un logis pour propriétaire; revenu clair par année, $768.00. Prix: $5,700.00; comptant requis: $2,700.00.
Rue Notre Dame — Maison moderne de 8 chambres. Prix: $4,300.00.
A environ 31 milles de Winnipeg — Magasin général dans centre canadien-français; logis de 6 chambres; lot 100 x 275 pieds; garage double; autres bâtisses également. Plus de $5,000.00 d'affaires par mois. Prix: $5,700.00, pour bâtisses, $3,300.00; pour équipement et stock, environ $6,000.00. Raison de vente: santé.
Rue Kitson — Maison moderne de 6 chambres; planchers en chêne no 1; chauffage automatique. Prix: $6,300.00.
A environ 35 milles de Winnipeg — Commerce général dans centre canadien-français; chiffre d'affaires d'environ $2,800.00 par mois; loyer, $30.00. Prix: $2,700.00 pour ameublement. Stock au prix coûtant.
Pour autres commerces, maisons de rapport, résidences de ville et de campagne, fermes,
S'adresser à Art. Tougas, 190, avenue Provencher. Téléphone: rés. 206 952 349-7C.

POUR RESIDENCE, PLACE D'AFFAIRES, MAGASIN, GARAGE, FERMES, ETC
dans New Westminster ou Maillardville, C.B.,
s'adresser à H. GOULET, 949, avenue Harris, Maillardville, C.B.

ATTENTION!
Avez-vous une auto, un camion ou tracteur que vous désirez vendre? J'ai l'intention de tenir une vente à l'encan sous peu, à un endroit central. Si vous désirez prendre part à cette vente, venez me voir sans tarder. Si les entrées sont suffisantes, la vente aura lieu le samedi 19 juin. Voyez le journal de la semaine prochaine.
BEN CYR, Encanteur
630, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man. Téléphone 206 168

Ecroulement du clocher d'une église en flammes

On voit ici le clocher de l'église catholique de St-Joseph, à Brimfield, Ill., qui s'écroule au milieu du brasier ardent qui détruisit le temple de fond en comble. M. l'abbé T. C. Harrison, curé de la paroisse, réussit à sauver les saintes espèces. Une partie des vêtements sacerdotaux, ainsi que des ameublements, fut aussi épargnée.

Le cardinal Spellman chez l'empereur Hirohito

TOKYO — Le cardinal Francis Spellman de New-York a rendu visite à l'empereur Hirohito mais n'a pas discuté avec lui des rumeurs voulant que la famille impériale embrasse la religion chrétienne.

L'archevêque était accompagné de trois membres du clergé qui font la tournée du Pacifique avec lui. Il a assuré les journalistes japonais et américains que l'Eglise catholique n'avait point d'objections, sur le terrain racial, aux mariages entre Américains et Japonais.

Il a souligné que le problème que constitue la densité de la population japonaise était une question relevant des hommes d'Etat et des économistes, faisant remarquer qu'il "est difficile d'imaginer que 80,000,000 d'habitants puissent continuer à vivre dans ce petit pays".

Le cardinal a déclaré que Tokyo et Manille "avaient été restaurés de façon remarquable et presque incroyable" depuis sa visite, il y a trois ans. L'éminent homme d'Eglise et son groupe quitteront Tokyo par avion, complétant ainsi une tournée de 50 jours dans le Pacifique, au cours de laquelle ils ont parcouru 40,000 milles.

CHEF CATHOLIQUE ARRETE EN HONGRIE

VATICAN — L'agence de nouvelles du Vatican a annoncé que M. Nicola Toth, président de l'association des parents catholiques de la Hongrie, a été arrêté dans ce pays. Elle a ajouté qu'il a été appréhendé parce qu'il a protesté dans une lettre contre l'étatisation des écoles catholiques et comparé la politique scolaire du gouvernement de Budapest à celle de l'Italie fasciste.

BUDAPEST — A la demande du gouvernement hongrois, l'U.R.S.S. a décidé de réduire de 50 pour-cent, à partir du 1er juillet, le montant des dettes de guerre de la Hongrie.

Au Sacré-Coeur

PETITE NOTE

M. Gérard Léveillé est parti pour Montréal la semaine dernière pour aller assister au congrès de l'Institut de Chimie du Canada où il représente la maison "International Laboratories Ltd." de St-Boniface.

Légion rabrouée sur la question des conscrits

OTTAWA — Le Dr Pierre Gauthier (libéral-Portneuf), membre du comité parlementaire des anciens combattants, a déclaré à la Légion canadienne "qu'il faut qu'elle cesse sa "discrimination" contre les conscrits".

Il a dénoncé la récente décision du congrès national de la Légion de ne pas admettre les conscrits au nombre de ses membres. Il a ainsi parlé alors que des représentants officiels de la Légion se présentaient devant le comité.

Le Dr Pierre Gauthier a déclaré qu'il refusera de voter en faveur d'aucune demande de la Légion "si cette "discrimination" ne cesse pas". De telles décisions "ne sont pas de bons exemples pour l'unité nationale", a-t-il dit.

"Quelques-uns des conscrits ont vu des combats. Tous ont servi le Canada".

"La Légion n'est pas logique en fermant la porte aux conscrits et en demandant, en même temps, l'entraînement obligatoire en temps de paix et la conscription en temps de guerre".

Président

M. l'abbé Adélard Couture, curé de Pine Falls, vice-président du Conseil Canadien de la Coopération, présidera la réunion du Secteur des Caisses Populaires, au congrès des coopératives qui sera tenu au collège de St-Boniface, le mardi 22 juin, à 2 heures de l'après-midi.

Doctorat honorifique à Mgr Vandry

QUEBEC — La plus célèbre université britannique, celle d'Oxford, décernera un doctorat en droit honoris causa au recteur de la première université française en Amérique, Mgr Ferdinand Vandry, le 21 juillet prochain. Cet honneur sera décerné au recteur de l'Université Laval à l'occasion de la conférence des universités du Commonwealth qui se tiendra, à Oxford, en juillet.

Mgr Vandry et le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., représenteront la pensée universitaire du Canada français, à ces importantes assises.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous aurons le plaisir, dimanche prochain, d'assister aux cérémonies imposantes d'une initiation des Chevaliers de Colomb. Même pour ceux qui ont été témoins de ces cérémonies depuis de nombreuses années, l'attrait est irrésistible car les initiations se succèdent sans jamais se ressembler en tous points.

Une grosse classe, parmi laquelle se trouveront des personnages distingués, se présentera à cette initiation. Nous souhaitons à tous ces candidats un pèlerinage heureux et puissent-ils retirer tous les fruits possibles des enseignements précieux de la journée.

Cette journée commencera par la messe et communion générale, à 8 h. 15 a.m., dans la sacristie de la cathédrale de St-Boniface. Nous recommandons aux Chevaliers de se rendre nombreux à cette messe et d'y recevoir la sainte communion avec les candidats. Le premier degré sera conféré à 11 h. a.m., mais les candidats s'en tiendront strictement aux heures mentionnées dans leur lettre de convocation.

La journée sera clôturée par un banquet à l'hôtel Marlborough. Le Conseil et son exécutif regrettent qu'il ne soit pas possible, en cette occasion, d'avoir les dames présentes avec nous à ce banquet. Aucun hôtel ne peut garantir l'accommodation pour plus de 285 convives, le dimanche, et plutôt que d'avoir à refuser l'entrée aux invités, tel qu'il est arrivé dans le passé, nous avons dû prendre cette décision pour cette fois.

L'assemblée de réception pour les nouveaux Chevaliers aura lieu le 21 juin, dans nos salles du Sacré-Coeur. Prière à tous d'y assister.

Pour les mois de juillet et août, le Conseil n'aura qu'une assemblée qui aura lieu le 2ème lundi du mois. Il n'y aura pas de lettre mensuelle pour ces deux mois.

Il est consolant de constater que l'oeuvre des Chevaliers de Colomb est de plus en plus approuvée et appuyée, et cela, par des particuliers qui nous voyaient d'un assez mauvais oeil dans le passé.

Le nouveau Conseil sera connu sous le nom officiel de Conseil St-Boniface no 3158, ce qui indique 708 nouveaux conseils depuis l'inauguration de Provencher, il y a 25 ans. (Le comité de presse vous enverra son compte sous peu, Roger).

Nous avions les élections annuelles à l'agenda de la dernière assemblée, avec les résultats suivants: Grand Chevalier, A.-H. Côté; Député Grand Chevalier, J.-P.-A. Savoie; Chancelier, Laurier Régnier; Avocat, Victor Guilbert; Secrétaire-archiviste, Arthur Lane; secrétaire-trésorier, J.-A. Rhéaume; Cérémoniaire, J.-P. Guay; Syndics, R.-A.-L. Mercier et Edmond Pazdor; Gardes Intérieures, J.-O. Audette et Rosaire Vien; Gardes Extérieures, Donat Rémillard et R. Druwé.

Avec un tel exécutif nous sommes assurés de bien réussir. Nous souhaitons à ces officiers le succès et nous leur vouons notre entière coopération.

A dimanche donc et heureux pèlerinage!

BISTOURI.

Il faut pardonner à tous quelque infirmité. Dieu nous aime, nous, si infirmes, si vains, si prêts au mal. Il nous aime parce qu'un peu d'amour que nous lui rendons le touche, tant un peu d'amour est puissant.

LACORDAIRE.

M. R.-W. Keyserlingk démissionne de la B.U.P.

MONTREAL — M. Robert-W. Keyserlingk, administrateur de l'agence British United Press Limited, annonce la nomination de M. Philip-R. Curran comme directeur de BUP.

En même temps, M. Keyserlingk annonce que M. Curran lui succédera comme administrateur de la British United Press à compter du 1er juillet 1948, alors que M. Keyserlingk assumera ses nouvelles fonctions de président et administrateur de Campion Press Limited, de Montréal.

M. Curran a été pendant deux ans gérant général de la British United Press et United Press en Australie et en Nouvelle-Zélande.

M. Keyserlingk entra au service de la United Press en 1930. Il est le gérant de la British United Press depuis 1938 et il avait dirigé auparavant le service de l'Europe continentale pour l'United Press. Keyserlingk et Curran ont travaillé ensemble au développement de BUP sur la côte du Pacifique en 1937-38, alors que le bureau de Vancouver fut établi.

M. Keyserlingk a servi la United Press à divers titres à Londres, Berlin, Zurich, Paris, Rome, Madrid et autres centres européens. Il est diplômé de l'Université de la Colombie-Britannique et il a fait une partie de ses études au Japon et en Chine.

Campion Press Limited a été formée pour exécuter plusieurs entreprises éditoriales dont la principale est la publication d'un grand hebdomadaire national "The Ensign" qui combinera plusieurs publications catholiques.

M. Keyserlingk a été nommé également président de Palm Publishers Press Services Limited, qui représentera nombre d'éditeurs britanniques, irlandais et américains.

Un cardinal qui a la confiance des rouges

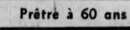
MILAN — Un groupe de communistes de Milan, et parmi eux le conducteur d'un camion rempli de riz, s'arrêtaient récemment à l'entrée de la demeure du cardinal Schuster, archevêque de Milan, et demandaient à voir le cardinal. Conduits à son bureau, ils expliquèrent: "Nous sommes communistes et nous avons la responsabilité d'une charge de riz appartenant à notre coopérative communiste. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il est dangereux de laisser tant de nourriture n'importe où pour la nuit. Votre Eminence serait-elle assez bonne de nous permettre de laisser ce riz chez elle?" Le cardinal acquiesça à leur demande et laissa ces communistes remiser leur riz dans une des pièces de sa demeure.

Gottwald succéderait à Benès

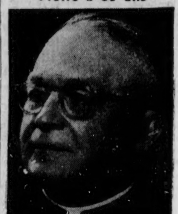
PRAGUE — M. Klement Gottwald, président du conseil des ministres, a rendu visite, mardi dernier, à M. Edouard Benès à sa villa de Sezimovo Usti. M. Benès a démissionné de la présidence de la République tchécoslovaque. Le sujet de l'entretien n'a pas été divulgué.

C'est probablement M. Gottwald qui remplacera M. Benès à la présidence de la République; M. Antonin Zapotocky, chef syndical communiste, succéderait à M. Gottwald à la présidence du conseil. Au commencement de la semaine, l'agence officielle tchèque d'information a distribué une longue biographie de M. Gottwald. D'autre part, M. Zapotocky sera le principal orateur à la fête du 27 juin célébrant la fusion des partis communiste et social-démocrate, bien que M. Gottwald soit chef en titre du parti communiste.

Les journaux de Prague ont rapporté la démission de M. Benès sans commentaire.



Prêtre à 60 ans



M. l'abbé Fabien Chartier, de la paroisse du Sacré-Coeur de Duluth, Minn., a été élevé à la prêtrise récemment par S. Exc. Mgr William O. Brady, de Sioux Falls. M. l'abbé Chartier est âgé de 60 ans.

11,972 CERTIFICATS DE CITOYENNETE DISTRIBUES

OTTAWA — L'hon. Colin Gibson, secrétaire d'Etat, a révélé aux Communes que 11,972 Canadiens de naissance ont reçu leur certificat de citoyenneté, durant l'exercice financier 1947-48. D'autre part, 2,102 certificats ont été remis à des Canadiens antérieurement naturalisés.

Le ministre répondait alors à une question de M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Lake Centre, lequel avait affirmé que "l'enthousiasme du ministère" semble avoir décru en ce qui concerne la citoyenneté canadienne. M. Gibson a simplement rétorqué que l'enthousiasme n'a pas baissé d'un seul degré.